

Le Diamant de famille, par
Marie Aycard,.... Vol. 4

Aycard, Marie (1794-1859). Auteur du texte. Le Diamant de famille, par Marie Aycard,.... Vol. 4. 1857.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RE

50

ROMANS

COLLECTION HETZEL.

LE DIAMANT
DE FAMILLE

par

MARIE AYCARD.

IV

Edition autorisée pour la Belgique et l'étranger,
interdite pour la France.

VOYAGES

HISTOIRE



BRUXELLES,
OFFICE DE PUBLICITÉ,
Montagne de la Cour, 59..

1857

POÉSIES



LE DIAMANT DE FAMILLE.

Y²



BRUXELLES. — TYP. DE J. VANBUGGENHOUDT,
Rue de Schaerbeek, 12.

COLLECTION HETZEL.

LE DIAMANT
DE FAMILLE

PAR

MARIE AYCARD.

IV

Édition autorisée pour la Belgique et l'étranger,
interdite pour la France.



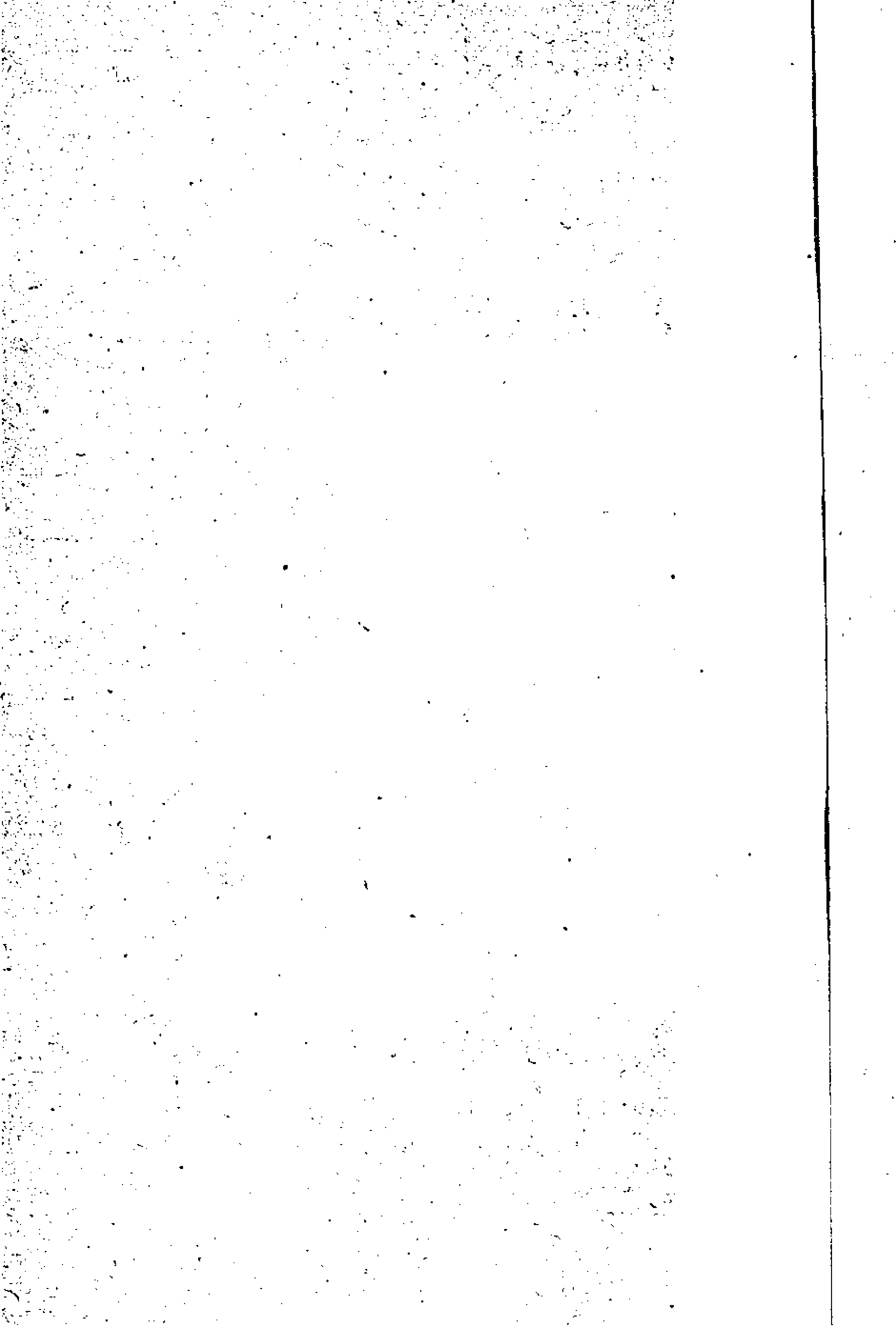
BRUXELLES,

OFFICE DE PUBLICITÉ,

Montagne de la Cour, 59.

1857

10350



I.

— Complot. —

Adrienne cependant songeait avec effroi aux dangers qu'elle aurait courus, si cette arme n'était pas revenue, presque miraculeusement, reprendre sa place, et à ceux qu'elle courait encore. M. de Rambert n'avait qu'à lui faire une question pour la troubler, pour l'embarrasser, pour la forcer à un aveu ou à un mensonge. La preuve des soupçons du colonel, elle la trouvait dans le fait d'introduire le bout du doigt dans le canon du pistolet, sans doute pour s'assurer si l'arme avait ou non fait feu récemment. Or,

elle-même venait de passer un linge dans ce canon réellement noirci de poudre, elle l'avait fait plutôt pour se convaincre de l'identité de l'arme que dans un autre but, et cette curiosité presque puérile, ou si l'on veut ce hasard venait de la sauver. Alors, elle comprit combien sa position était changée ; ou les soupçons du colonel étaient dissipés, ou ils n'étaient plus basés sur rien. Restait l'auteur inconnu d'une restitution singulière : c'était nécessairement l'œuvre d'une main amie, d'une personne qui peut-être ne connaissait pas toute la vérité, qui pouvait supposer qu'avant d'aller chez M. Dulaurens, Pierre lui-même s'était armé de ce pistolet. Pierre et Jeanne avaient peut-être dans la maison de Dulaurens un ami fidèle qui avait fait disparaître une preuve accablante, et cette restitution était alors l'œuvre de la nourrice et faite dans l'intérêt de son fils. Croire à une visite nocturne de Laure était pour elle impossible ; supposer une intervention surnaturelle, c'était absurde.

Le désir de cacher une vérité malheureuse, et qui devait lui aliéner le cœur de son fils, s'empara donc de madame de Tonneins : puisque la preuve manquait, l'idée même de l'accuser ne viendrait pas ; mais restait Pierre... Pierre, qu'elle ne pouvait pas laisser condamner et qui serait infailliblement perdu si elle se taisait. Elle

eut alors une idée qui lui parut lumineuse : il fallait faire évader Pierre. Il serait condamné par contumace ; mais le temps s'écoulerait et amènerait des circonstances nouvelles et probablement heureuses. Laure guérirait, et, une fois les jours de la jeune fille à l'abri de tout danger, Maxime pouvait apprendre impunément la vérité ; cette vérité même prouverait à son fils tout l'amour que lui portait sa mère. Pourquoi, au milieu de la nuit, cette dangereuse visite chez Dulaurens ? Pour Maxime seul ; pour éloigner un second duel qui avait eu lieu et qui aurait pu être sinistre. De là, une série de déplorables événements. Pierre, au milieu de l'obscurité, tirant sur sa sœur de lait, qu'il prenait pour un ennemi ; elle-même s'imaginant être en butte aux coups du meurtrier de son fils et réduite à défendre sa vie ; Laure, enfin, victime d'une erreur que sa présence avait rendue tragique. Tout cela était vrai, simple, naturel ; tout cela, bien expliqué et bien compris, ne pouvait qu'augmenter l'amour et le respect du fils pour la mère ; mais aussi tout cela, commenté par un accusateur prévenu et à l'aide d'une logique soupçonneuse, pouvait perdre madame de Tonneins et éloigner à jamais le fils de la mère. On savait le dévouement aveugle de Pierre ; on connaissait l'amour d'Adrienne pour ses enfants, sa violence, sa haine pour Du-

laurens, et on supposerait des projets de vengeance qui n'avaient pas existé. On dirait que madame de Tonneins avait porté coup pour coup et répandu le sang de Laure afin de venger celui d'Eugène. Le temps, au contraire, accommoderait tout : il ferait tomber les suppositions malveillantes ; il permettrait à la vérité de se faire jour. Une fois les passions calmées, Pierre reparaitrait et purgerait sa contumace.

Il importait encore à Adrienne de ne pas paraître dans une affaire de cette nature. Sa coopération pouvait être soupçonnée, non avérée, parce que, si elle agissait ouvertement, on n'aurait pas manqué de dire qu'elle regardait Pierre comme coupable, puisqu'elle le dérobaît à ses juges naturels. D'un autre côté, la justice des conseils de guerre est si dure et si sommaire, qu'elle est redoutée d'un accusé même innocent, et Adrienne pourrait sans inconvénient montrer sa satisfaction si son projet réussissait.

Il y avait un homme qu'elle n'avait vu qu'une fois, un moment, et dans une circonstance bien douloureuse : le grenadier Gondrin. Elle jugea néanmoins que c'était le seul homme qu'elle pût employer ; et, surmontant sa douleur et une émotion bien naturelle, elle envoya chercher Gondrin.

Le grenadier arriva chez la femme de son

général pour se conformer à la discipline et obéir à un ordre supérieur. Ce qui l'embarrassait, ce n'était pas le souvenir d'un duel qu'il n'avait pas pu empêcher, mais la mort récente de M. Martial Saint-Léger; c'était lui qui aurait dû tuer l'ancien dragon : il s'était vanté de cet exploit futur, et un *blanc-bec* l'avait prévenu. Gondrin regardait cela comme honteux pour un grenadier de la vieille garde. Il aborda donc Adrienne de fort mauvaise humeur et son bonnet de police à la main. Celle-ci le reçut dans sa chambre, et, dès qu'ils furent seuls, elle s'empressa de fermer sa porte avec soin et fit asseoir Gondrin.

— Grenadier, dit-elle d'une voix un peu brusque, comme une femme qui sait quel est le ton qu'il faut prendre avec les vieux soldats, Pierre est innocent.

— Comme madame, sauf votre respect.

— On l'accuse cependant, et il n'est pas plus coupable que vous.

— C'est mon avis, madame,

— L'avez-vous vu? demanda madame de Tonneins.

— Tous les jours, madame : on n'abandonne pas les vieux amis, surtout quand on connaît Mathieu... Mathieu Joubert, le geôlier de la prison : encore un camarade.

— Et que dit Pierre ?

— Rien, madame.

Les yeux d'Adrienne se mouillèrent de larmes. Pierre ne savait rien ; mais, si on lui avait prouvé l'absence de Martial, et que par hasard sa sœur de lait eût eu la même idée que lui, si elle avait voulu pénétrer dans cette maison meurtrière, d'un mot il pouvait la compromettre, et il se taisait même avec Gondrin ! Adrienne cacha son émotion et continua cette espèce d'interrogatoire.

— Et vous, Gondrin, que dites-vous ?

— Moi, je dis, comme tout le monde à Noyon : c'est Martial qui a assassiné la jeune fille... Mais il paraît que le coup était destiné à mon ami Pierre.

— Cependant, reprit Adrienne, on assure que cet homme était la nuit même à Chauny.

— Possible, madame, la nuit, à minuit, à une heure, je ne dis pas ; mais, à neuf heures du soir, il était encore chez Dulaurens.

Nous avons dit que telle était l'opinion générale, et la proximité des deux villes rendait la chose vraisemblable. Quoique madame de Tonneins eût de bonnes raisons pour ne pas insister sur ce point, elle fit encore une objection.

— Mais, dit-elle, pourquoi M. Dulaurens persiste-t-il à nier que l'homme fût chez lui ?

— Parce qu'il veut perdre Pierre et vous ; mais tout cela, ajoute-t-il, c'est la faute de quelqu'un.

— Et de qui donc ?

— Pardon, madame : de votre fils Maxime. Il s'est pressé, le jeune homme ; il a fait une besogne qui ne le regardait pas, c'était moi qui devais dire deux mots à... au dragon.

— Vous êtes un brave homme, dit Adrienne au grenadier en lui tendant la main ; mais il faut sauver Pierre... Vous connaissez le capitaine Gimel ?

— Un dur-à-cuire, madame ; quand il fait partie d'un conseil de guerre, il lui faut toujours un homme à faire fusiller. En 1804, j'étais à Amiens avec la garde... pas loin d'ici... il y avait un caporal qui...

Madame de Tonneins interrompit cette histoire, qui aurait pu être longue.

— Ce capitaine Gimel, dit-elle, niera que l'homme mort ait passé la nuit à Noyon ; il prouvera qu'il était à Chauny.

— Encore la faute de M. Maxime, reprit tranquillement Gondrin ; il a mal tué le dragon.

— Comment ?

— Oui, il l'a tué tout d'un coup ; voyez-vous, madame, il fallait le blesser de façon à lui tirer la vérité du ventre ; le coquin aurait tout avoué,

et alors Pierre était sauvé... Ces petits jeunes gens, madame, c'est courageux, mais ça n'est pas adroit.

Chaque mot de Gondrin frappait douloureusement sur le cœur d'Adrienne et y faisait une blessure. Elle fut un moment sur le point d'interrompre cette conversation et de s'abandonner, les yeux fermés, aux périls de sa situation ; peu à peu, néanmoins, le courage lui revint.

— Les choses, reprit-elle tristement en s'adressant au grenadier, ne se sont pas arrangées comme vous le désiriez, et, puisque Pierre court des dangers, il faut tâcher de l'y soustraire. Vous m'avez dit que vous connaissiez Mathieu, le geôlier ?

— Mathieu Joubert, oui, madame, un camarade, un enfant de Noyon comme moi.

— Et connaissez-vous son histoire ?

— Oui, madame ; il a épousé, il y a six ou sept ans, une chienne de femme de chambre anglaise, qui l'a planté-là et a emmené sa fille avec elle.

— Ce n'est pas tout à fait ainsi, Gondrin. Cette femme de chambre est une fille honnête et sage, fort attachée à sa maîtresse, mylady K..., qui a habité Noyon à l'époque de la paix d'Amiens et que je connais parfaitement. Mathieu épousa cette femme de chambre quelque

temps après cette paix, qui a été si courte, et il fut convenu que Molly (c'est le nom de la femme de Mathieu) ne quitterait jamais sa maîtresse. La paix fut rompue, et mylady K... retourna en Angleterre. Sa femme de chambre la suivit, non pas en emmenant son enfant, mais, il est vrai, enceinte; de façon que Mathieu est père d'une fille qu'il n'a jamais vue, et qu'à Londres se trouve une femme qu'il aime et dont il est séparé. On assure que, s'il avait seulement un millier d'écus, il abandonnerait volontiers sa place de geôlier et irait rejoindre en Angleterre sa femme et sa fille. Il aura les mille écus. Qu'il parte; mais, avant de s'éloigner, qu'il ouvre la porte à Pierre, et alors je saurai bien, moi, dérober mon frère de lait au capitaine Gimel..

Gondrin trouva le projet excellent, et il se fit fort de l'assentiment du geôlier.

— Prenez vos précautions, lui dit madame de Tonneins, et tâchez de ne pas paraître dans tout ceci, Gondrin; je sais que vous êtes dénué de tout moyen d'existence, que votre retraite est insuffisante et que vous comptez sur le bon vouloir du curé Pascal pour devenir le suisse de la cathédrale.

— Je le suis, répondit Gondrin.

— Si on vous soupçonne d'avoir pris part à cette évacion, un mot du capitaine Gimel ou

du sous-préfet peut vous faire perdre votre place.

— On est plus fin qu'eux, répondit le grenadier, et d'ailleurs, ajouta-t-il noblement, on doit se sacrifier pour les amis.

L'évasion aurait lieu le jour même, ou toute tentative devait être abandonnée, parce que c'était le lendemain que s'assemblait le conseil de guerre, et Gondrin partit bravement pour mener cette aventure à fin. D'après ce que nous venons de voir, séduire le geôlier n'était pas difficile; il était beaucoup moins aisé de faire évader Pierre. Il n'est pas facile de sortir d'une prison, même quand la porte est ouverte, parce que la garde n'en est pas confiée à une personne seule. Un détachement de soldats stationne à l'intérieur, une sentinelle veille sur le seuil à l'extérieur.

Gondrin était admis dans la prison et comme ami de Pierre et comme camarade du geôlier. Il prit celui-ci à part, et, tout en lui payant bouteille, il lui parla de sa femme et de sa fille, et il le persuada tout aussitôt. Mathieu n'était occupé qu'à chercher un moyen de quitter la prison qu'il gardait; il s'y trouvait plus à l'étroit que les prisonniers. Pour résigner ses fonctions et passer en Angleterre, il n'attendait que de l'argent. L'argent lui fut offert, mais à la condition fà-

cheuse de faire évader un prisonnier. Il y avait là un danger évident, et, si l'entreprise ne réussissait pas, le geôlier risquait d'échanger ses clefs contre un cachot. L'amour conjugal et le désir ou plutôt la passion de voir un enfant qu'il ne connaissait pas décidèrent Mathieu.

— Mais, dit-il, comment faire ?

Gondrin se chargea de tout, pourvu que la cantine de la prison lui fournît en abondance le vin et l'eau-de-vie : en payant, bien entendu.

Le poste était composé de quatre hommes et un caporal. Un des soldats était de faction, les trois autres dormaient. Le caporal, qui espérait être fait sergent à la première promotion, étudiait la théorie des sous-officiers. Gondrin réveilla les trois soldats et pria le caporal de mettre sa théorie dans sa poche.

— C'est un ancien, dit-il, un vieux de la vieille qui, avant de changer de régiment, veut payer la goutte aux camarades.

La proposition ne pouvait pas être refusée : un grenadier de la garde impériale qui paye la goutte au soldat de la ligne, c'est un maréchal de France qui invite à dîner un capitaine. Gondrin fit ensuite succéder les verres de vin aux verres d'eau-de-vie, moyen sûr de troubler la raison des hommes les plus habitués aux excès.

— Vous me demanderez peut-être, mes

agneaux, leur disait-il, dans quel régiment je vais servir? Dans celui de M. le curé. Ah? dame, on a la jambe avariée, et on n'est pas comme le colonel de Rambert, qui a les moyens de se payer un cheval. Il me faut une canne pour m'appuyer; M. le curé me donne une hallebarde, le brave homme.

On rit, on chanta, on raconta de gaillardes histoires de régiment, et la nuit vint. Le moment le plus favorable pour surprendre l'ennemi ou pour lui échapper est le matin avant que la *diane* ait réveillé les soldats; pour s'évader d'une prison, au contraire, il faut choisir le soir; les visiteurs sortent, l'ombre qui s'épaissit à chaque instant ne permet pas de distinguer les traits du visage, les rondes de nuit ne sont pas commencées. Gondrin, qui vit les soldats à peu près ivres, fit au geôlier le signal convenu, et il courut à la sentinelle.

— Mon garçon, lui dit-il en lui cachant la porte de la prison par l'épaisseur de son corps, je viens de régaler les camarades; à ton tour: c'est-à-dire quand tu auras fini ta faction, ce qui ne tardera pas. Tu connais le cabaret de *Radegonde*? Je vais t'y attendre; nous mangerons un lapin sauté.

Pendant ce temps, le geôlier Mathieu et Pierre s'évadèrent lestement. Le tour était fait. Gondrin

s'éloigna avec la certitude que le lapin sauté ne donnerait pas d'indigestion au conscrit.

— C'est fait, dit-il en arrivant hors d'haleine chez madame de Tonneins. Les oiseaux sont hors de cage. Le capitaine Gimel est enfoncé : il peut aller dans un autre département, il n'a plus rien à faire dans celui-ci.

Adrienne respira; l'étreinte de fer qui comprimait son cœur n'en resserra plus les mouvements.

Gondrin fut loué et récompensé. Il quitta madame de Tonneins, parce que, fidèle à sa consigne, il devait aller à la cathédrale prendre les ordres de son capitaine, M. le curé. Adrienne, après s'être recueillie un moment, sonna; elle voulait voir Jeanne et lui apprendre une nouvelle qui devait la combler de joie, lorsqu'on annonça M. le colonel de Rambert... Elle composa son maintien, elle effaça le sourire léger qui venait d'effleurer ses lèvres, afin de cacher au colonel le petit mouvement de joie qu'elle venait de ressentir. Ce n'était pas un ennemi sans doute; c'était un homme pénétrant et jaloux de deviner un péril pour avoir le plaisir et le bonheur de l'écartier. Adrienne ne voulait pas de cette espèce de protection; elle aurait mieux aimé succomber que d'y recourir. Le colonel entra, la figure grave et l'air préoccupé.

— J'ai du nouveau à vous apprendre, dit-il, madame.

— L'empereur a remporté une nouvelle victoire? dit Adrienne de l'air le plus naturel possible.

— Il ne s'agit pas de l'empereur, madame, mais de Pierre.

— Ah!... Eh bien, colonel, quoi de nouveau?

— Pierre a trouvé moyen de sortir de sa prison.

— Vraiment! dit Adrienne, dont le cœur battait.

— Il a eu l'art de séduire son geôlier, et tous deux sont sortis par la porte, comme deux bons propriétaires qui quittent leur maison pour aller à la promenade.

— Ah! il a pris la clef des champs; eh bien, tant mieux, colonel... et cela ne veut pas dire qu'il soit coupable.

— Vous avez raison, madame, et j'ai dit comme vous, tant mieux. Nous autres militaires, nous ne savons pas faire la police. Un agent civil est mille fois plus habile que le plus intelligent de nos soldats.

— Même que le capitaine Gimel? dit Adrienne.

— Même que le capitaine Gimel. Il y a ici, à Noyon, un nommé Hardouin qui a le flair d'une

finesse, l'œil d'une sûreté... Jugez-en. Le capitaine Gimel se rendait à la prison pour prendre je ne sais quel papier nécessaire au procès de demain ; le sieur Hardouin l'accompagnait. Au détour d'une rue, ils voient deux hommes qui marchaient sans se presser et paraissaient causer tranquillement. Gimel ne reconnaît ni l'un ni l'autre, et ne devine rien. Hardouin s'élançe : « Voilà Pierre Laclos, notre prisonnier, s'écrie-t-il, et son geôlier Mathieu. » Et Hardouin d'un bond s'est rapproché de Pierre ; il le prend au collet, il l'arrête, tandis que le capitaine étonné laisse échapper le geôlier. On a réintégré Pierre dans sa prison, et on a remplacé le geôlier infidèle par un porte-clefs.

— Eh bien, monsieur le colonel, dit avec fermeté Adrienne, on jugera demain Pierre, mon frère de lait...

II.

— M. Dulaurens. —

L'instruction nécessaire aux débats qui allaient s'ouvrir avait forcé madame veuve Saint-Léger

à s'établir pour quelques jours à Noyon, où elle était appelée comme témoin. Quoique les conseils de guerre soient dans l'habitude de rendre leurs arrêts avec une rapidité inconnue aux tribunaux civils et même aux cours d'assises, ils ne s'en entourent pas moins de tous les documents et de tous les témoignages possibles. La veuve regardait comme heureuse l'obligation de quitter Chauny : son fils Martial n'y avait point été aimé et il y laissait un mauvais souvenir ; l'indifférence haineuse montrée par la mère au moment de la mort du fils, avait exaspéré la pauvre population de Chauny contre une femme riche, avare, et dont le cœur dur repoussait l'indigence et paraissait même étranger aux sentiments les plus naturels. Elle se logea, avec sa fidèle servante Thérèse, dans une petite rue obscure et occupa deux chambres assez mal meublées, qu'on lui louait à vil prix.

— Thérèse, disait-elle à la fille qui cumulait auprès d'elle les triples fonctions de cuisinière, de femme de chambre et de demoiselle de compagnie, le moment est dur et difficile à passer ; mais tout ceci changera. Que je puisse vendre ma maison de Chauny, et je vais vivre à Paris, où je serai libre, et n'aurai plus personne à craindre. Avez-vous, Thérèse, été chez M. Dulaurens, et vous a-t-il promis de venir aujourd'hui même ?

— Oui, madame, quoique mademoiselle Laure soit toujours bien mal.

— Les petites filles ont la vie dure, dit madame Saint-Léger, et celle-là surtout. Le plaisir de savoir Martial mort lui sauvera la vie... et, ajouta-t-elle en regardant Thérèse de façon à lui faire comprendre sa pensée tout entière, en voilà une qui est heureuse de la mort de Martial ! il l'aurait maltraitée, battue, peut-être tuée, et assurément ruinée.

Ainsi la mère elle-même avouait ouvertement qu'elle regardait son fils comme un homme dangereux, et laissait voir dans son intimité le peu de regrets que lui causait sa mort. Madame Saint-Léger évitait aussi par là un mariage auquel elle n'avait consenti que par intérêt, et se trouvait délivrée d'une bru qu'elle n'aimait pas. Elle éprouvait, pour le caractère ferme et généreux de Laure, un éloignement d'instinct. Dans l'affaire qui l'amenait à Noyon, elle était néanmoins décidée à procéder avec franchise : la vérité lui convenait. Son fils Martial avait passé à Chauny la nuit même du crime dont quelques personnes voulaient le charger : elle comptait donc défendre sa mémoire et regardait Pierre comme le vrai coupable.

— On fusillera ce Pierre, pensait-elle, au carrefour de César, et il l'a bien mérité. Cela

vaut mieux que d'être guillotiné sur la place du Marché, comme cela arriverait s'il n'était pas militaire. Voilà qui sera fâcheux pour la famille de Tonneins... Ah! ah! la perle de Noyon va perdre un peu de son éclat : elle deviendra terne; car ce Pierre est le frère de lait de la perle.

Puis, se rappelant une aventure déjà ancienne :

— Thérèse, disait-elle, il y a vingt ans, vous n'étiez pas encore à mon service, cet homme, qui est accusé de meurtre, a sauvé mon fils à l'étang d'Apilly : l'enfant se noyait et il l'a tiré de l'eau; aujourd'hui, me voilà réduite à rendre un témoignage qui lui fera mettre une balle dans la tête. Martial a tué en duel un jeune garçon qui valait mieux que lui; il a volé sa mère et il a été tué à son tour; Pierre a assassiné une jeune personne qui ne lui avait jamais fait ni bien ni mal. Je vous demande s'il ne valait pas mieux que Pierre et Martial se fussent noyés tous deux il y a vingt ans?

Ce raisonnement, vrai ou faux, prouvait l'indifférence et l'égoïsme de madame Saint-Léger, qui ne songeait guère qu'à une chose : vendre sa maison de Chauny.

Non-seulement nous apprécions mal les intentions des personnes auprès desquelles nous vivons, mais encore nous pouvons rarement connaître avec exactitude les faits qui se passent

presque sous nos yeux. Notre esprit s'attache quelquefois à une idée fausse, il ne sait pas l'abandonner même pour l'évidence, ni même encore pour admettre des suppositions qui flatteraient nos rancunes et nos haines.

Madeleine la cuisinière avait beau accuser Pierre, Dulaurens s'obstinait à ne pas le croire coupable. Il n'avait pas vu la lutte, mais il l'avait entendue. Il savait que Pierre s'était armé chez lui d'un seul pistolet, et d'un pistolet à un seul coup. Cependant deux détonations avaient eu lieu, et le plomb qui avait frappé sa fille n'était pas sorti de l'arme dont Pierre s'était emparé. Après l'extraction, il avait vu de ses yeux cette balle, qui se trouvait au moment même dans les mains de l'avocat de Pierre, et celui-ci comptait en tirer parti pour son client. Dulaurens supposait donc l'intervention d'une seconde personne qui, suivant lui, n'était autre que Martial.

Les gens faibles sont en général cruels, ils se vengent volontiers par les mains d'autrui; mais, une fois leur vengeance satisfaite, ils se mettent à haïr et à redouter ceux qui leur ont servi d'instrument; ils ont des remords dont ils cherchent à se débarrasser en rejetant le crime sur ceux auxquels ils l'ont commandé.

Dulaurens supposait donc que Martial, dont il connaissait la violence, était revenu chez lui nui-

tamment pour le compromettre davantage ou même pour se venger. Furieux et à peu près certain qu'on lui refuserait l'héritière offerte, il avait pu s'introduire dans la maison pour compromettre Laure elle-même; ensuite, désespérant d'y parvenir, il aurait voulu la tuer, afin qu'elle ne fût pas à un autre. C'eût été là une action féroce et digne seulement d'un brigand avéré; mais la peur grossissait aux yeux de Dulaurens les mauvaises qualités de l'homme qu'il avait eu l'imprudence de choisir pour gendre, et il pensait qu'on ne perd pas sans colère l'espérance d'une riche dot. Un mot de Laure eût dissipé son erreur; mais le médecin avait défendu à Laure d'articuler un son sous peine de la vie, et la jeune fille avait ses raisons pour être muette avec son père. Ainsi Dulaurens ne pouvait pas croire à la culpabilité de Pierre, et, quoique dans sa déposition il eût chargé l'accusé par la haine qu'il portait à madame de Tonneins, il avait mis sa conscience à l'abri en ne parlant que par induction.

— Oui, avait-il dit, Pierre est venu dans mon cabinet, il y a pris une arme pour tuer, a-t-il prétendu, Martial, qui n'était pas chez moi, et, comme il m'a mis sous clef, je n'ai rien vu, je ne puis rien affirmer.

On lui demanda quel intérêt aurait pu pousser

Pierre à l'assassinat. Il répondit sans hésiter :

— Celui de madame de Tonneins, qui voulait, par la mort de ma fille, venger le meurtre de son fils.

C'était là un mensonge que sa conscience répudiait ; il savait Adrienne trop noble et d'un caractère trop élevé pour recourir à d'aussi odieuses représailles, et il croyait même que Pierre n'aurait pas accompli le crime, si on le lui avait ordonné, il aimait trop la jeune fille pour attenter à ses jours. L'ennemi que cherchait Pierre, c'était Martial, et il était possible qu'en tirant sur ce dernier, Pierre n'eût voulu que venger Laure, lâchement assassinée.

Voilà quel avait été le résultat des réflexions de Dulaurens, lorsque, le premier moment passé, il avait pu peser dans son esprit toutes les circonstances du drame dont sa fille avait été la victime, et se former une conviction. On voit qu'il raisonnait juste, sauf un fait qu'il ne pouvait pas savoir, et qui l'aurait fait tressaillir de joie, s'il l'avait soupçonné. Alors il n'aurait point douté de la criminalité d'Adrienne. C'était, suivant lui, une femme violente, impétueuse dans sa haine et dans ses amitiés. Incapable de commander le crime, mais non de le commettre, il n'était pas dans sa nature d'accepter patiemment la douleur, et, devant le cadavre de son fils, elle

avait dû perdre la tête et ne songer qu'à se venger. Mais l'idée de madame de Tonneins quittant sa maison pour venir mystérieusement l'implorer, pour lui demander presque la vie de son second fils, cette idée ne lui vint pas.

M. Dulaurens se rendit chez madame Saint-Léger quelques heures après l'invitation portée par Thérèse. Il était couvert d'un carrick à plusieurs collets, comme on les portait alors, et marchait rapidement dans les rues qu'il avait à traverser, autant pour se garantir d'un froid piquant que pour se dérober aux commentaires de la population marchande de Noyon, auprès de laquelle ses relations avec M. Martial Saint-Léger ne l'avaient pas mis en bonne odeur, lorsqu'il fut arrêté par une vieille femme qui lui dit brusquement :

— Prends garde, Dulaurens ! tu n'as qu'un mot à dire pour sauver un innocent ; si tu te laisses prévenir, gare à toi... il t'arrivera malheur.

Et la vieille femme se perdit dans une ruelle opposée à celle qu'habitait madame Saint-Léger. Ce fait n'avait rien d'extraordinaire : il répondait à l'opinion de la ville entière, qui regardait Pierre comme innocent et accusait Martial du meurtre ; c'était aussi ce que croyait Dulaurens : mais, appelé comme témoin auprès de l'officier qui instruisait l'affaire, il s'était bien gardé d'exprimer son opinion. Il ne comptait pas non plus

s'expliquer sur ce point à l'audience, et on le rappelait à la vérité d'une façon aussi brusque que singulière. Il se ressouvint plus tard de ce léger incident.

Nous avons dit, au commencement de cette histoire, que Germain Dulaurens avait été remarquablement beau dans sa première enfance et dans sa jeunesse : cette beauté, autrefois citée, ne s'était point effacée dans l'âge mûr. Il avait cinq ans de plus que madame de Tonneins et comptait à peine quarante ans. Sans trop s'occuper de ses avantages physiques, il les connaissait, et avait, d'ailleurs, l'habitude de calculer les intérêts plus que les affections. En se rendant chez la veuve, qui voulait le voir dans un but qu'il ignorait, il supputait en lui-même les raisons qui portaient madame Saint-Léger à solliciter une visite qu'elle aurait dû attendre.

— Si la vieille folle m'offrait sa main et sa fortune, pensait-il, maintenant qu'elle n'a plus d'enfant, l'affaire serait bonne. Nos deux fortunes réunies nous rendraient les plus riches du département.

Madame Saint-Léger avait dix ans de plus que lui ; mais la chose importait peu, puisqu'il ne s'agissait que d'un calcul d'intérêt. Il arrive souvent à des hommes jeunes d'épouser de vieilles femmes dans le but unique de s'enrichir ;

Dulaurens n'avait nul besoin de recourir à un pareil moyen.

— Non, se dit-il, je ne donnerai point une belle-mère à Laure : quel avantage me reviendra-t-il de doubler ma fortune ? Cependant, madame Saint-Léger a une bien belle terre aux environs de Chauny et une bien jolie maison dans le village même...

Il aimait beaucoup sa fille, et, néanmoins, comme tous les hommes timides et personnels en même temps, il lui en voulait des embarras qui l'assiégeaient et des craintes au milieu desquelles il vivait. Son amour paternel le fatiguait, c'était une charge qui pesait sur ses épaules ; il la portait impatiemment, et pourtant il n'aurait pas voulu en être soulagé. Si Martial était la cause directe des remords cachés qui le déchiraient, sa fille en était l'occasion. Quand on n'a point de fille à marier, on n'a pas besoin de redouter tel gendre et de rechercher tel autre.

Au fond du cœur, il souhaitait avec ardeur le rétablissement de sa fille, et une perception confuse lui disait que Laure n'était pas frappée mortellement. Mais, Laure guérie, ce seraient de nouveaux combats à soutenir : il aurait à lutter contre l'amour qu'elle éprouvait pour M. Maxime de Tonneins, et il prévoyait, avec chagrin, toutes ses altercations avec une enfant convalescente

et même toutes ses faiblesses paternelles. Il comptait donc, dans le procès qui allait s'ouvrir, être si défavorable à Pierre et si malveillant pour madame de Tonneins, que toute union entre les deux familles devînt impossible. L'appel qu'une vieille femme venait de faire à son équité le frappa alors d'autant plus vivement, qu'il semblait répondre à ses pensées les plus intimes.

Il entra chez madame Saint-Léger le cœur rempli d'hésitation et de pensées mauvaises.

La veuve était dans une pauvre chambre mal meublée, et assise près de la cheminée, devant deux bûches humides qui refusaient de brûler et remplissaient la pièce de fumée. Madame Saint-Léger abandonna une place où elle s'aveuglait sans se réchauffer, et s'assit sur un vieux canapé qui garnissait le fond de sa chambre. Dulaurens s'empara d'un mauvais fauteuil, et s'y assit à son tour en s'enveloppant dans son carrick.

— Ils veulent tous que je regrette Martial, dit brusquement madame Saint-Léger, un mauvais sujet qui m'a volée et auquel vous êtes bien heureux d'avoir échappé.

— Qui le sait mieux que moi? répondit Dulaurens.

— Moi ! dit avec résolution la veuve : il a pro-

fité de mon absence pour me dépouiller, et ma servante Thérèse a failli être assassinée par lui.

— Ma pauvre Laure, dit Dulaurens, a été plus malheureuse que votre servante Thérèse.

— Je le sais... j'espère qu'elle n'en mourra pas... Mais quel rapport cela a-t-il avec Martial?

Cette question fut faite avec cette voix incisive et un peu criarde qui avait rendu muet plus d'une fois le racoleur Saint-Léger, et en même temps la demande était si précise et si directe, qu'une explication devait avoir lieu nécessairement. Elle fut, en effet, donnée de part et d'autre; mais Dulaurens ne voulut jamais croire aux paroles de la veuve; elle n'était point complice du crime de son fils et pouvait jusqu'à un certain point l'ignorer. Dulaurens n'insista pas davantage et conserva sa conviction; restait à apprendre ce que la veuve voulait de lui.

— Mon cher Dulaurens, lui dit-elle enfin, j'ai le projet de quitter Chauny et même le département; j'étais résolue à habiter Paris; mais une affaire que je viens de terminer ce matin même me conduira plus loin.

— Pour moi, dit Dulaurens, j'ai consulté mon médecin; il espère guérir ma fille, dont la convalescence sera longue et exigera peut-être un séjour de deux ou trois ans dans un climat plus

doux que celui de Noyon. Ma propre santé m'inquiète et je suis décidé à partir avec Laure pour l'Italie, dès qu'elle pourra supporter le voyage.

— C'est aussi en Italie que je compte aller.

— Vous ?

— Sans doute, Dulaurens ; je suis une Mariadec, Aliénor de Mariadec, dit madame Saint-Léger avec orgueil.

— Je le sais, répondit Dulaurens, noblesse bretonne... Quel rapport peut avoir votre origine bretonne avec un voyage en Italie ?

— Un voyage?... ce n'est pas cela : un établissement.

— Je ne comprends pas.

— Vous allez comprendre. En 1510, un Mariadec était page de François I^{er} ; il se distingua tellement, qu'il devint un des principaux officiers du roi. En 1515, François I^{er} gagna dans le Milanais une célèbre bataille sur les Suisses, et mon ancêtre Mariadec s'y distingua particulièrement : si bien que le roi lui donna l'emplacement où la bataille fut gagnée et beaucoup de terres aux environs. Un château fut bâti et une partie de la famille Mariadec s'y établit. Le lieu s'appelle encore aujourd'hui, par corruption, *Marignano*. Il est facile de reconnaître le nom primitif sous cette désinence italienne. Il y a encore à Marignano, poursuivit madame Saint-

Léger, des descendants de ma famille; je les crois pauvres, car je sais que les terres jadis données par François I^{er} sont sorties de leurs mains; mais les terres sont à vendre. Je les rachète.

— Vous ?

— C'est mon projet. Je vous avais prié de me venir voir pour vous proposer ma maison de Chauny; mais, ce matin, j'ai vu mon homme d'affaires, et j'ai été éblouie en apprenant les bénéfices que je pouvais faire si je voulais transporter ma fortune à Marignano. L'Italie a été ruinée par les dernières guerres; on n'y trouve plus d'argent comptant; les terres y sont pour rien: je doublerai mes revenus.

En parlant ainsi, les petits yeux vifs de madame Saint-Léger, née Aliénor de Mariadec, brillaient d'un éclat inaccoutumé, tellement la cupidité les enflammait. Dulaurens l'écoutait avec attention.

— Vous ne vous figurez pas, poursuivit la veuve, ce que c'est que le Milanais en général et Marignano en particulier. L'air est doux et sain, les terres sont fertiles, les prairies plantureuses. Nos vaches de Bretagne ont l'air de moutons auprès des vaches de Marignano ou plutôt de Mariadec. Je veux rentrer, mon cher Dulaurens, dans une partie du bien de mes an-

cêtres. Hélas ! je ne pourrai pas tout acheter. Cependant, je suis pourvue d'une somme assez ronde. Je viens de vendre ma maison de Chauny ainsi que ma terre des Aubépines, que vous connaissez. Mes acheteurs payeront comptant, pas plus tard que demain, et déposeront mes fonds chez M. P***, mon banquier à Paris.

— C'est M. P*** qui est votre banquier ? dit Dulaurens ; il est aussi le mien, et une grande partie de mes fonds se trouve en ce moment chez lui.

— Je lui ai donné l'ordre, reprit madame Saint-Léger, de vendre mes rentes. Dans quinze jours ou dans un mois au plus tard, je quitte le pays ; je vais être châtelaine à Marignano.

Dulaurens ouvrait de grands yeux ; il lui semblait voir les riantes campagnes de Marignano, les vignes mariées aux ormeaux, et de belles vaches blanches tachetées de noir qui erraient dans les prairies. Tout cela allait appartenir à une femme avare, qui se laissait mourir de froid dans une chambre sans feu et mal close.

— A votre place, mon cher Dulaurens, continua la veuve, je quitterais aussi Noyon.

— Et pour qui cela ? dit Dulaurens.

— Permettez, reprit madame Saint-Léger : une de mes grandes raisons pour passer en Italie, c'est ce qui vient d'arriver. On ne m'aime pas à Chauny. On me reproche ma dureté en-

vers un fils qui, s'il vivait, serait encore plus mal vu que moi. A Noyon, vous avez une ennemie mortelle, dont la haine va s'accroître, quoi qu'il arrive. Madame de Tonneins est entourée de l'estime universelle : elle peut vous nuire, et son voisinage est pour vous peut-être un danger et au moins une fatigue. Ne m'avez-vous pas dit qu'une grande partie de vos fonds se trouvait heureusement disponible et dans les mains du banquier P*** ? Qui vous empêcherait de suivre mon exemple et d'acheter des terres en Italie ? Cela doublerait votre fortune.

Dulaurens convint que l'offre était tentante, et qu'elle méritait qu'on y réfléchît. On ne s'expatrie pas volontiers quand on n'est qu'un simple bourgeois, et qu'on ne va pas retrouver en pays étranger les traces de ses nobles aïeux. Le voisinage de madame de Tonneins n'avait rien de dangereux, et il allait l'éviter pour longtemps, puisqu'il était décidé à faire un voyage. Il était donc prudent d'attendre et de savoir plus tard, par madame Saint-Léger elle-même, s'il était avantageux de placer sa fortune en Italie. Ces propositions l'étonnaient.

— Elle veut m'entraîner auprès d'elle, pensait-il ; elle a des projets... Mademoiselle Aliénor de Mariadec ne demanderait pas mieux que de se mésallier pour la seconde fois.

Cette idée semblait d'autant plus naturelle que la veuve lui souriait et lui lançait les plus douces œillades. Elle n'avait point oublié cet art de capter les hommes, autrefois pratiqué par elle avec succès. Ici, le but était moindre; mais madame Saint-Léger ne voulait pas moins l'atteindre.

— Dulaurens, lui dit-elle, si vous fussiez venu quelques heures plus tôt, je vous aurais demandé deux services; maintenant, je n'en ai plus qu'un à réclamer de vous...

— Voyons, madame, répondit Dulaurens; je suis prêt à vous obéir.

Dulaurens parlait avec d'autant plus de liberté, que la veuve n'avait pas besoin d'emprunter de l'argent, et qu'il la savait trop habile pour supposer qu'accepter sa main, ce serait lui rendre un service.

— Vous vous souvenez du temps où vous faisiez des affaires avec Saint-Léger? dit la veuve.

— Jamais, madame; je n'en ai pas le moindre souvenir.

— C'est moi qui me trompe; je veux parler de votre père. Il s'agissait d'un intérêt dans des fournitures destinées à l'armée. Ce fut M. Saint-Léger qui fit entrer dans l'affaire M. Léonard Dulaurens... votre père y gagna beaucoup.

— Et il ne l'a jamais oublié, dit Dulaurens... ni moi non plus.

— Nous allons voir, dit en elle-même madame Saint-Léger.

Et elle continua.

— A cette époque, votre père vendit à mon mari un diamant...

— Permettez, reprit Dulaurens en interrompant la veuve; je me rappelle tout cela, mon père me l'a conté souvent. Vendu, madame, n'est pas le mot propre. Mon père vous pria d'accepter un diamant qui lui appartenait.

— Distinguons, dit la veuve : ce n'était pas précisément un cadeau; c'était un pot-de-vin, des épingles; chose due lorsque l'on conclut une affaire.

— Comme il vous plaira, madame.

— Un beau diamant, continua la veuve en arrêtant ses petits yeux vifs sur ceux de Dulaurens, d'une valeur de sept à huit mille francs!... Je veux le vendre.

— Fort bien, répondit froidement Dulaurens. Dans ce cas, je vous conseille de l'envoyer à Paris, où vous vous en déferez plus facilement qu'à Noyon.

— Je vous donne la préférence sur les joailliers de Paris, mon cher Dulaurens: vous m'achèterez ce diamant.

— Vous comprenez, madame, que je n'en ai nul besoin. Eh! mon Dieu! avec sept mille francs...

— Le diamant en vaut huit mille.

— Très-bien ; avec huit mille francs, vous venez de le dire vous-même, j'aurais une très-belle prairie à Marignano.

— Voilà pourquoi je veux vendre mon diamant, reprit avec un ton doux madame Saint-Léger ; et encore une fois je vous donne la préférence, non pas sur les joailliers de Paris, mais sur une personne qui l'achètera sans marchander.

— Je ne connais personne d'assez riche à Noyon pour payer aussi cher une fantaisie pareille.

— J'en connais une, répondit madame Saint-Léger, pour laquelle ce diamant n'est pas seulement une pierre brillante, mais encore un talisman, et, si votre mémoire était aussi bonne que la mienne, vous verriez que je vous dis vrai.

Alors, la veuve rappela tous les souvenirs passés. Ce diamant était pour madame de Tonneins un précieux bijou de famille : elle le tenait de sa mère mademoiselle de Duro, noble Castillane. Un des aïeux maternels d'Adrienne l'avait reçu d'un roi d'Espagne ; il était le génie de la maison : le perdre, c'était en même temps perdre non-seulement un titre de noblesse, mais encore une amulette à laquelle était attaché le bonheur de la famille.

— Votre père et celui de madame de Ton-

neins, poursuivit madame Saint-Léger, se brouillèrent par un motif que j'ignore. Le gentleman devait de l'argent au commerçant, et, dans un moment de colère et de détresse, M. de la Houssaye livra le diamant pour s'acquitter. Depuis lors, ajouta la veuve, le malheur semble poursuivre cette famille. Comptons ses infortunes, si vous le voulez. M. de la Houssaye meurt obscur et avant l'âge ; Adrienne, sa fille, qui vous aimait et qui, en vous épousant, faisait un riche mariage, voit ses espérances déçues ; elle épouse un homme n'ayant que son épée, et qui, à peine parvenu à un grade élevé, tombe sur un champ de bataille. On dirait que la fortune lui montre le bonheur pour le lui enlever dès qu'il est à la portée de sa main. L'un de ses fils meurt dans un duel qui est peut-être un méfait de Martial... enfin, il meurt ; que deviendra l'autre ? Ah ! je ne sais ; mais je suis certaine que la mère vendrait sa maison et engagerait tous ses biens pour avoir ce diamant.

Nous ne dirons pas si Adrienne de Tonneins était ou non assez superstitieuse pour que les hypothèses de madame Saint-Léger fussent justes ; mais la haine de M. Dulaurens les adopta. Il emporta le diamant, et, quelques heures après, le prix fixé par madame Saint-Léger était dans les mains de la veuve avare et rusée.

III

— Le colonel de Rambert. —

La fermeté de madame de Tonneins étonnait le colonel et l'inquiétait en même temps ; il aurait voulu avoir avec elle une explication, et il ne l'osait.

— Eh bien, avait-elle dit en apprenant qu'une tentative d'évasion venait d'échouer, on jugera demain mon frère de lait.

Là-dessus, le colonel l'avait quittée, et, selon son usage, il était remonté à cheval pour regagner la villa qu'il habitait à un quart de lieue de Noyon. Inutile de dire que, pendant toute la route, madame de Tonneins ne cessa pas un instant d'occuper sa pensée.

Rentré chez lui :

— Que je suis malheureux ! se dit-il ; rien de ce que je fais pour elle ne réussit... Je suis le messenger qui lui annonce tous ses malheurs... Qu'avais-je besoin d'aller lui dire que Pierre avait été repris à quelques pas de sa prison ?

A ce souvenir, il se frappa le front. Il se rap-

pela avoir entrevu, en entrant chez madame de Tonneins, un homme dont la tournure et la démarche ne lui étaient pas inconnues.

— Ah ! se dit-il, c'est lui. Oui, c'était Gondrin qui sortait au moment même, et que ma présence a fait fuir.

Or, quelles relations, quelle affaire pouvaient amener Gondrin chez madame de Tonneins, qui reprochait à cet homme d'avoir permis le duel de son fils aîné et ne devait le voir qu'avec répugnance ?

A force de chercher, le colonel en vint à deviner la vérité : c'était Adrienne qui faisait évader Pierre, et Gondrin était son agent.

Il regarde à sa montre : il est à peine neuf heures du soir. Il sonne à briser la sonnette.

— Jean, dit-il au domestique qui se présenta tout effrayé, attélez un cheval au cabriolet et courez à Noyon ; vous trouverez aux environs de la cathédrale un vieux grenadier de la garde.

— Gondrin ? dit le domestique.

— Oui, Gondrin ; vous le connaissez ?

— Parfaitement, colonel.

— Vous me l'amènerez... Allez !

Sur la recommandation de son frère le capitaine, le curé Pascal avait bien accueilli Gondrin ; le curé aimait les soldats, il les savait francs, exacts, vigilants, probes surtout ; qualités qu'il

appréciait avec raison. Gondrin lui plut au premier abord et il n'hésita pas à le nommer suisse de la cathédrale, charge qui n'est pas sans importance. Le nouveau suisse venait de terminer sa ronde dans les nefs sonores de l'église, et il en fermait les portes en songeant à son ami Pierre, dont l'évasion lui paraissait certaine, puisqu'il en avait été l'instrument et le témoin. Il frémit en reconnaissant le domestique de M. de Rambert.

— M. le colonel veut vous voir à l'instant, monsieur Gondrin, lui dit respectueusement le domestique.

— Allons, pensa le nouveau suisse, je ne coucherai pas dans mon lit cette nuit. Je vais prendre la place de mon ami Pierre, c'est sûr.

Il monta dans le cabriolet, et, dix minutes après, il était en présence du colonel. Les soldats ne se croient comptables envers leurs officiers que des choses qui ont un rapport direct avec le service: le reste, suivant eux, ne les regarde pas, et ils n'ont point à s'en enquérir. Gondrin était coupable, parce qu'il avait enivré la garde; le colonel avait à lui demander compte de cette faute contre la discipline. Que Pierre eût profité de cet incident pour sortir de prison, c'était un malheur pour le gouvernement, un bonheur pour le détenu; que la première de ces deux choses eût été faite pour

amener l'autre, c'est ce que Gondrin comptait nier résolûment. Lui avait trinqué avec des camarades ; Pierre s'était évadé parce que le geôlier lui avait ouvert la porte et s'était enfui avec son prisonnier. Voilà tout. Immobile, les bras collés sur les hanches et les deux pouces sur les coutures du pantalon, l'ancien grenadier suivait des yeux le colonel, qui allait et venait dans son salon, en frappant le parquet de sa jambe de bois.

— Grenadier, dit l'impétueux colonel, vous ferez huit jours de cachot et vous garderez les arrêts pendant un mois. Maintenant, répondez.

— Pardon, colonel, c'est que j'ai changé de régiment ; j'ai un nouveau capitaine, et...

— Vous raisonnez ?

— Oui, mon colonel.

— Vous raisonnez ? Un mois de cachot, les arrêts pendant trois mois, et...

— Permettez, mon colonel : si on raisonne un peu, c'est qu'on a son congé définitif ; sans cela, un ancien de la garde sait trop bien son devoir pour élever la voix devant un officier.

— Ah ! dit le colonel, vous êtes dans les pékins ?

Une rougeur involontaire colora le visage de Gondrin ; un éclair subit passa dans ses yeux.

— Allons ! dit-il en domptant sa colère, allons, colonel, on ira au cachot, c'est bien.

— Gondrin, reprit M. de Rambert en changeant de ton et de visage, pardonnez-moi l'expression dont je viens de me servir. Un homme qui a passé le pont d'Arcole ne sera jamais un pékin.

— Merci, colonel, répondit Gondrin en donnant à sa taille toute l'extension possible.

— Gondrin, dit le colonel sans transition, Pierre s'est échappé de prison.

— Vraiment ? répondit le grenadier d'un air naïf et sans changer de visage cette fois. Allons donc ! pas possible, mon colonel.

— Et il est maintenant sous les verrous.

— Oh ! pour cela, non, s'écria Gondrin hors de garde, je l'ai vu dans la rue.

— Ah ! ah ! vous ignoriez qu'il se fût échappé et vous l'avez vu dans la rue ?

— Tu es plus fin que moi, pensa Gondrin ; mais un homme averti en vaut deux, et du diable si tu apprends de moi quelque chose.

— Répondez, répondez, Gondrin.

— Mon colonel, dit Gondrin, vous savez ce que c'est qu'un conseil de guerre, où on a fourré le capitaine Gimel... Pierre est un compatriote, c'est un ami du régiment, il a été mon camarade de lit...

— Et vous l'avez fait évader? dit M. de Rambert.

— Moi? Jamais, mon colonel! mais, quand je l'ai vu dans la rue, j'ai dit : Très-bien, *motus*, il ne faut rien dire à personne, de peur d'accident.

— Et l'accident est arrivé.

— Je parie que c'est ce damné capitaine Gimel qui l'a rattrapé?

— Pas précisément ; mais il y est pour quelque chose.

— J'en étais sûr.

— Et, après avoir vu Pierre dans la rue, ajouta le colonel du ton le plus simple, vous avez couru chez madame de Tonneins, lui dire que l'affaire avait réussi.

Mais Gondrin était sur ses gardes.

— Du tout, mon colonel, répondit-il avec assurance et en mettant la main sur sa poitrine.

— Je vous y ai vu.

— C'est vrai, dit Gondrin sans se troubler ; j'ai même eu le malheur d'apercevoir madame de Tonneins, qui, je crois, m'a entrevu.

— Qui vous a entrevu?

— J'en ai peur, mon colonel... à cause de ce malheureux duel... vous savez... Ah! je me reprocherai toute la vie de n'avoir pas tué moi-

même ce coquin de dragon... Depuis ce moment, je me regarde comme... vous l'avez dit vous-même, comme un pékin.

— Revenons à la peur que vous aviez d'être vu par madame de Tonneins.

— Volontiers, mon colonel.

— C'est pour éviter ce malheur que vous allez chez elle ?

— On a eu une mère, mon colonel ; la pauvre femme est morte, mais on s'en souvient toujours, reprit le grenadier d'un ton sentimental. Mon ami Pierre a toujours la sienne, lui, et je suis venu chez madame de Tonneins pour annoncer une bonne nouvelle à la mère de mon ami, à la vieille Jeanne. Voilà !

M. de Rambert ne pouvait pas être dupe de ce détour, et il ne crut pas un mot de ce que lui disait Gondrin.

— Puisque je connais l'intérêt, pensa-t-il, que madame de Tonneins porte à ce Pierre, je dois trouver tout naturel qu'elle ait cherché à le soustraire aux sévérités d'un conseil de guerre ; et moi-même, qu'est-ce qui m'occupe en ce moment ? Le même soin qu'elle. Je cherche à réussir là où elle vient d'échouer. — Gondrin, dit-il tout haut, vous avez fait évader Pierre à la prière de madame de Tonneins ?

— Vous vous trompez, mon colonel.

— J'en suis certain.

— Madame de Tonneins vous l'a dit? demanda avec un peu d'émotion Gondrin.

— Je suis persuadé qu'elle me l'aurait avoué, si je le lui avais demandé.

— Oh! mon colonel, répondit Gondrin tout à fait rassuré, madame de Tonneins, la brave femme, n'aurait pas mis un vieux soldat dans l'embarras pour vous faire plaisir.

— Enfin, grenadier, ne parlons plus de cachot ni d'arrêts, et écoutez-moi.

— Merci, mon colonel.

— Laissons madame de Tonneins et ce que vous avez fait pour elle.

— Volontiers, mon colonel.

— Voulez-vous faire pour moi ce que vous prétendez n'avoir pas fait pour madame de Tonneins?

— Je ne vous comprends pas, mon colonel.

— Je crois que vous avez la clef de la prison?

— Non, mon colonel; je suis un invalide; je ne puis plus servir mon empereur: je me suis mis à servir le bon Dieu. M. le curé dit que j'aurais pu commencer plus tôt... Enfin, n'importe... Je n'ai pas les clefs de la prison; j'ai les clefs de la cathédrale; mais, malheureusement pour Pierre, ce ne sont pas les mêmes, mon colonel.

— Soit, vous n'avez pas les clefs; je me suis

mal expliqué en parlant ainsi ; vous avez seulement les moyens de faire sortir de prison un ami, quand vous le voulez ?

— Oh ! non, mon colonel.

— Ne niez pas, Gondrin ; je sais ce que je dis. Si je désirais faire évader Pierre et le cacher ici, chez moi, dans ma maison... vous seriez homme à me l'amener demain matin ?

Gondrin n'oubliait pas qu'il se trouvait devant un des juges de Pierre, et précisément devant celui dont la voix aurait le plus d'influence. M. de Rambert l'avait d'abord menacé, puis surpris par un détour captieux ; il le flattait maintenant et semblait vouloir recourir à son aide : tout cela était autant de pièges.

— Vous voudriez voir Pierre ici, mon colonel ? Envoyez-le prendre, vous êtes le maître.

Le colonel leva les épaules.

— Le maître ? s'écria-t-il ; je ne reconnais pas dans ce que vous dites, Gondrin, le bon sens d'un vieux soldat. Puis-je disposer ouvertement d'un homme que la loi retient captif dans une prison ? puis-je faire disparaître aujourd'hui un accusé que je dois juger demain ? Non ; si je veux vraiment être utile à Pierre et à madame de Tonneins, il faut que je paraisse étranger à tout et que je puisse demain, de concert avec le capitaine Gimel, faire courir après un homme

qui sera tranquillement dans un coin de ma maison, et que, plus tard, je ferai filer en Bourgogne, dans une de mes terres, où on ne s'avisera pas d'aller le chercher.

— Ah ! vous ne voulez pas paraître, colonel ?

— Impossible, Gondrin ! vous le comprenez bien.

Mais plus le colonel parlait, moins le grenadier ajoutait foi à ses paroles, qui semblaient, en effet, contenir quelques contradictions. Comment ! il voulait faire évader Pierre ! il avait vu madame de Tonneins au moment même où une première tentative d'évasion échouait, et lui-même avouait ne lui avoir parlé de rien ! il n'était donc pas d'accord avec elle. Il disait connaître la part que venait d'avoir Gondrin à la première évvasion de Pierre : alors, pourquoi le choisir de nouveau pour en essayer une seconde ? Il était l'homme le moins propre à une tentative semblable. On le savait lié avec le geôlier coupable, il avait enivré la garde, occupé l'attention de la sentinelle par une promesse qu'il s'était bien gardé de tenir ; si donc il retournait à la prison, les soldats, dégrisés, ne manqueraient pas de se saisir de lui ; la sentinelle qui, lasse de l'attendre au cabaret de *Radegonde*, serait retournée à son poste le ventre creux, ne lui pardonnerait pas cette mystifica-

tion, et ce serait un ennemi de plus ; enfin, le nouveau geôlier n'avait, probablement, pas de femme à rejoindre en Angleterre, et le colonel ne mettait pas dans la main de Gondrin mille écus en or, afin de gagner un cerbère plus redoutable que le premier.

— Il veut me faire parler, pensa Gondrin, voilà son but. Si je vais à la prison, je me jette dans la gueule du loup, et je suis pincé ; si j'avoue comme un conserit, demain, après avoir fait fusiller Pierre, il me condamne à un an de cachot, et il trouve moyen d'adresser, devant tout le monde, des mots désagréables à madame de Tonneins... Non, non, mon colonel, ce n'est pas Gondrin qui vous donnera des pierres pour l'assommer, lui ou ses amis ; vous ne saurez rien.

— Eh bien, mon ami, dit le colonel à Gondrin, qui gardait le silence, vous m'avez entendu ?... Il s'agit d'amener ici votre ami Pierre, et je me charge du reste.

— Je le crois bien, que tu te charges du reste, pensa Gondrin.

Et, tout haut, il dit :

— On ne peut pas gagner le geôlier ?

— Non, il n'est en fonctions que depuis une heure, et l'exemple de son prédécesseur doit l'effrayer.

— C'est comme le poste qui garde la prison, dit Gondrin d'un air naïf : ce ne sont que des conscrits ; mais, s'ils ont laissé passer une fois le prisonnier, il y a une heure, ils se garderont bien de commettre la même faute cette nuit même... Mon colonel, il faut renoncer à faire sortir Pierre par la porte.

Le colonel regardait Gondrin avec l'air indécis d'un homme habile, qui se demande si la personne à laquelle il parle est un complice ou un adversaire ; s'il discute avec un auxiliaire incapable, ou bien s'il a engagé une lutte avec plus fin que lui, tant le ton et les paroles de Gondrin tenaient le milieu entre la simplicité et l'ironie, entre la causticité et la conviction.

— Renoncer, s'écria M. de Rambert avec colère, à le faire sortir par la porte ! et par où voulez-vous qu'il sorte, Gondrin ?

— Par la fenêtre ! répondit celui-ci avec un sang-froid imperturbable. Il est vrai que la moins élevée est à trente pieds du sol ; mais, mon colonel, je suis suisse de la cathédrale, et je puis emprunter, pour cette nuit, la corde de la grosse cloche... par exemple, il faudra la rendre avant le premier *Angelus* ; car M. le curé...

— Malheureux ! s'écria le colonel, qui comprit enfin que le grenadier se jouait de lui, si je ne respectais un vieux militaire, je vous ferais

payer cher votre insolence ! mais nous nous reverrons, monsieur Gondrin, nous nous reverrons !

Et il s'élança hors du salon, courut dans la cour, où son cabriolet était attelé, et partit en toute hâte pour Noyon.

— Tu as commencé la conversation, dit Gondrin, par m'appeler pékin ; tu l'as finie en levant la main sur moi ; si cette main m'avait touché, je t'étranglais comme un poulet, quoique tu sois colonel, et le capitaine Gimel m'aurait fait fusiller après, s'il l'avait voulu : un grenadier de la garde ne doit pas permettre ces familiarités-là.

Et il reprit, lui aussi, le chemin de Noyon, mais à pied, au milieu de l'obscurité, par un chemin défoncé, et que les pluies et les neiges avaient rempli d'ornières, de flaques d'eau et de boue stagnante.

Le colonel avait pris son parti : sa volonté dominait sa prudence, et son amour l'emportait sur sa raison. Beaucoup plus amoureux de madame de Tonneins qu'il ne se l'avouait à lui-même, il sentait qu'il fallait faire une folie pour lui plaire, et il n'hésita pas. Les femmes aiment ceux qui se compromettent pour elles ; elles veulent que, pour elles, on brave les convenances, l'opinion et presque le devoir. Plus il faisait une chose dangereuse, plus il prouvait sa

passion. L'empereur ne saurait rien ; Sa Majesté avait bien autre chose à faire qu'à s'occuper d'un malheureux soldat. Le ministre de la guerre serait instruit ; mais M. de Rambert avait du crédit auprès de Son Excellence. En se jouant de la loi, ainsi qu'il allait le faire, il n'avait à craindre que le mauvais vouloir d'un seul homme ; celui du capitaine Gimel. Celui-là entendrait difficilement raison.

— Tous les hommes, pensait le colonel, ont leurs passions, auxquelles ils cèdent sans pouvoir leur résister. Si le capitaine est avare, il aura de l'argent ; s'il est ambitieux, on fera de lui un chef d'escadron. Si... si... si..., ajoutait en lui-même l'impétueux colonel, s'il fait trop de façons, je suis son supérieur, et je l'enverrai à tous les diables !

Ce fut rempli de ces idées qu'il arriva à la prison de la ville. Le colonel, s'adressant au nouveau geôlier, demanda à voir Pierre, et voulut descendre dans son cachot, pour s'y enfermer avec lui et l'entretenir sans témoins.

Mais, dans cette affaire, tout le monde devait surpasser M. de Rambert en dévouement et surtout en habileté.

Pierre, surpris presque en flagrant délit et tenant à la main une arme encore fumante, s'était résigné à son sort. Le cri plaintif que poussa

Laure au moment où elle fut frappée, lui fit reconnaître la jeune fille : quoiqu'il fût au milieu d'une obscurité presque complète, et qu'il ne pût pas se rendre compte de la présence de Laure dans un pareil lieu et à une pareille heure, il savait parfaitement qu'il n'avait point tiré sur elle, mais sur une personne placée au haut de l'escalier dont il occupait le bas, et que c'était cette personne qu'il avait atteinte. Suivant lui, Martial Saint-Léger était donc le meurtrier, lui était le coupable. Il n'est pas, en effet, permis d'aller, au milieu de la nuit, dans une maison étrangère et de tirer sur un homme, parce que cet homme est votre ennemi, et c'est ce qu'il avait fait. Si M. Martial avait blessé ou tué la jeune fille, c'est qu'il ne la savait pas exposée à ses coups, et qu'il défendait évidemment sa propre vie contre un agresseur inconnu. Pierre, sans savoir la part qui adviendrait à Martial, se regardait, lui, comme condamné. Une cour d'assises, un jury se laissent impressionner par les belles paroles d'un avocat, qui n'avoue jamais la préméditation et qui sauve son client pour peu que la victime n'ait pas succombé. Devant un conseil de guerre, un soldat qui s'introduit nuitamment chez un bourgeois, et qui fait feu sur un habitant de la maison, n'a point de grâce à espérer.

Pierre, néanmoins, pensa que le crédit d'Adrienne, sa sœur de lait, ne lui ferait pas défaut. Il aurait donné sa vie pour elle; elle ne ménagerait nécessairement ni sa fortune ni son influence pour le sauver. M. le colonel de Rambert ne s'épargnerait pas, et il pouvait beaucoup. Le colonel fut choisi pour présider le conseil de guerre, et ce choix déplut à Pierre, à qui son bon sens naturel fit comprendre que M. de Rambert, solliciteur utile, pouvait être un juge dangereux.

Lié avec le geôlier Mathieu Joubert, qui était l'ami de Gondrin, par le geôlier et par Gondrin lui-même, Pierre connaissait aussi bien que le colonel les phases diverses de la procédure et ce qu'il avait à espérer ou à craindre. L'humanité de la loi et la connivence du geôlier lui permettaient de voir sa mère quand il le voulait. La vieille Jeanne lui dit d'abord d'être tranquille, que le colonel la protégeait et qu'il répondait de lui. Plus tard, comme nous l'avons dit, quelques nuages s'élevèrent entre madame de Tonneins et M. de Rambert. Adrienne ne voulait faire de confidences à personne : le colonel se blessa de cette réserve et parut vouloir découvrir la vérité qu'on lui cachait. Madame de Tonneins le regarda alors comme un homme qui voulait la forcer de recourir à lui; cela l'indis-

posa, et, dans son entretien avec Jeanne, elle laissa voir qu'il y avait peu de fond à faire sur M. de Rambert. Pierre fut instruit par sa mère de ce changement. Enfin, le prisonnier apprit le duel de Maxime et la mort de Martial ; tous les détails de cette affaire lui furent donnés avec tant d'exactitude, qu'il acquit la conviction que Martial n'était point chez Dulaurens, mais à Chauny, dans la nuit du meurtre. Alors, une pensée terrible s'empara de son esprit : quelle était cette personne qui, comme lui, venait, la nuit, dans une maison ennemie ; ce ne pouvait être qu'Adrienne, sa sœur de lait. Cette idée qui ne pouvait se présenter à personne, lui seul devait l'avoir.

Adrienne n'était pas pour lui une femme ordinaire. Grossier et privé d'instruction comme il l'était, les récits ridicules de sa mère s'étaient, pour ainsi dire, incrustés dans son esprit. Anrienne avait été pendant quelques heures un garçon : qui l'avait métamorphosée en une fille et en une belle fille ? Était-ce Dieu ? était-ce le diable ? Il n'en savait rien ; mais sa sœur de lait ne pouvait pas agir comme l'aurait fait toute autre femme. Une femme, devant le cadavre de son fils assassiné, pleure, s'arrache les cheveux, se meurtrit la figure et éclate en sanglots, mais il lui manque la force nécessaire pour aller at-

taquer le meurtrier. Adrienne avait été un homme, et elle en conservait le courage. Elle avait eu la même pensée que lui, elle était venue assaillir Martial dans le lieu où il se cachait, elle avait voulu forcer le tigre dans sa caverne. Lui, Pierre, avait donc tiré sur sa sœur de lait un coup heureusement perdu, et c'était Adrienne qui avait frappé la jeune fille. Or, ce fait une fois établi, les conséquences seraient accablantes pour madame de Tonneins : d'abord, on l'accuserait d'avoir cherché une victime, quelle qu'elle fût, le pistolet à la main; et la présence simultanée d'Adrienne et de Pierre chez M. Dulaurens serait donnée comme une attaque convenue, comme une irruption à main armée, dont le but était de mettre tout à feu et à sang, et de venger la mort d'Eugène sur tous les habitants de la maison. Hélas! loin de se concerter avec Adrienne, depuis la mort de son fils aîné, il ne l'avait pas même vue! madame de Tonneins était donc perdue si Pierre disait un mot, et il se décida facilement au silence. Au besoin même, il s'accuserait. Ce fut dans ces circonstances que Gondrin et le geôlier Mathieu lui proposèrent de fuir. Il accepta et sut même à quel prix Adrienne obtenait sa liberté. Surpris à quelques pas de sa prison par l'agent Hardouin, il occupa cet homme afin de donner au geôlier le temps de

s'échapper, et, sans la présence du capitaine Gimmel, il se serait défait d'Hardouin ; mais lever la main sur un officier, c'était ce qu'un soldat ne pouvait faire, à moins de se décider à passer par les armes pour un crime nouveau.

— O ma bonne sœur, dit-il, quand on l'eut conduit dans une prison plus étroite que la première, tu viens de donner pour moi une partie de ta fortune et de celle de ton enfant ! Sois tranquille, Pierre ne te coûtera pas un nouveau sacrifice... Tu as assez fait pour un pauvre soldat comme moi... c'est fini, n'y songeons plus.

Et, ayant fait intérieurement le sacrifice de sa vie, il se mit à penser à Adrienne. S'il ne se trompait pas, si c'était bien sa sœur de lait qui s'était introduite chez Dulaurens, il dépendait de lui de la perdre ou de la sauver, et son choix ne fut pas douteux.

— Adrienne n'a pas craint de se perdre pour me sauver, se dit-il. Eh bien, à mon tour, si elle a besoin d'être sauvée, je la sauverai.

Il faisait ces réflexions lorsqu'il entendit tirer les verrous et ouvrir la porte de son cachot. Hôte plus habituel de la cuisine que du salon, Pierre connaissait peu le colonel et il en était peu connu.

Il le vit donc entrer avec la surprise que devait lui causer une visite pareille, et avec le peu de sympathie qu'il avait pour un homme désireux

de perdre peut-être une femme à laquelle il n'avait pas su inspirer de l'amour.

De son côté, le colonel, en abordant militairement Pierre, obéissait encore à un autre instinct : il n'aimait ni ne haïssait ce soldat accusé : c'était pour lui un embarras. Aucune bienveillance personnelle ne le guidait : dans Pierre, il ne voyait que madame de Tonneins ; pour elle seule, il allait se compromettre assez gravement. Sa mauvaise humeur était évidente. Il plaça donc sur une mauvaise table un chandelier assez malpropre, qu'il venait de recevoir des mains du geôlier.

— Allons, mon garçon, dit-il à Pierre étendu sur son grabat, debout!... Oh! oh! vous avez les fers aux pieds?... Je vais appeler le geôlier, qui vous débarrassera de ces jarretière.

— C'est inutile, mon colonel : ces fers ne me blessent pas.

— Hum! que dites-vous? Qui vous a fait mettre les fers aux pieds?

— Le capitaine Gimel.

— Ah! bien... en attendant qu'il vous fasse mettre du plomb dans la tête... Il n'en sera rien.

— Je l'espère, mon colonel.

— Je vais vous faire ôter ces fers, et vous me suivrez.

— Où, mon colonel ?

M. de Rambert, étonné de s'entendre ainsi interroger par un homme qui n'avait qu'à obéir et à se taire, prit un flambeau de cuivre placé sur la table, et, à la lueur d'une fumeuse chandelle de prison, il examina les traits grossiers mais hardis et intelligents de Pierre, et celui-ci put voir à son tour la figure gracieuse et fine du colonel.

— Voilà un futé malois, pensa Pierre.

— Ce gaillard a dû faire un excellent tirailleur, se dit le colonel.

Puis, tout haut :

— Tu demandes où tu me suivras ? reprit-il. Dans la rue, et de la rue tu gagneras la retraite que tu voudras ; je te donne la clef des champs.

— Vous, mon colonel ?

— Sans doute ; cela t'étonne ?

— Non, mon colonel ; mais... merci... je refuse.

— Tu refuses, malheureux ?... Que signifie cela ? Il me semble qu'il y a deux heures à peine, tu n'étais pas si dégoûté... Allons, debout et en avant ! je ne peux pas passer la nuit ici.

Pierre se coucha à demi sur son grabat, et la tête appuyée sur sa main :

— Bonne nuit, dit-il, mon colonel ! moi, je reste.

— Ah çà, drôle, reprit le colonel en s'avancant vers Pierre, pour lui faire quitter son grabat, vous voulez donc passer par les mains du capitaine Gimel ?

— Une idée, mon colonel.

— Comment, une idée ? Et que signifie alors votre évasion avec le geôlier ?

— Une autre idée, mon colonel ; j'ai changé de façon de voir.

— Je vous ordonne de me suivre, dit le colonel en élevant la voix.

— Non, mon colonel, vous pouvez me faire jeter hors d'ici ; mais vous ne pourrez pas m'empêcher de me présenter demain devant le conseil de guerre, et je le ferai. Laissez-moi ici, mon colonel : il vaut mieux que je passe la nuit sur ce mauvais lit de camp que dans la rue.

— Oui ; mais vous serez fusillé demain soir.

— Ça me convient, dit Pierre en se relevant. On a ses raisons.

— Songez donc à votre sœur de lait, dit le colonel d'une voix dure ; car l'impatience commençait à le gagner, et il trouvait pénible de se compromettre comme il le faisait vis-à-vis d'un malheureux auquel il offrait inutilement la vie ; songez à madame de Tonneins, et suivez-moi.

— Adrienne ! Adrienne ! répéta Pierre, c'est elle qui vous envoie ?

— Non, répondit avec franchise le colonel ; mais elle me saura gré de ce que je fais pour vous, puisqu'elle vient de le tenter elle-même.

Cela était parfaitement vrai ; mais Pierre était prévenu contre le colonel ; il le regardait comme un ennemi, comme un homme qui cherchait à circonvenir madame de Tonneins et à la faire tomber dans un piège d'où il la tirerait ensuite en faisant ses conditions. Si d'ailleurs Adrienne avait figuré dans la tragédie qui allait se dénouer devant un conseil de guerre, fuir, c'était l'exposer à un danger presque certain. Sa sœur de lait, elle-même, serait venue le prendre par la main, qu'il n'aurait pas voulu quitter sa prison.

— Adrienne n'a rien tenté pour me tirer d'ici, dit-il ; le geôlier et moi, nous avons tout fait : lui a échappé au capitaine ; moi, j'ai été repris, et cela vaut mieux.

— Ainsi, Pierre, vous êtes décidé à refuser la liberté... ce soir, à l'instant même... la seule chance de vie que peut-être il vous reste encore ?

— Très-décidé, mon colonel.

— Soit ; je ne vous parlerai pas du chagrin que vous allez causer à votre mère et à madame de Tonneins ; mais qui vous dit qu'à l'heure même où nous parlons, l'une et l'autre ne vous attendent pas avec impatience ? Quand je les

verrai, je leur apprendrai votre refus, je leur dirai que vous n'avez pas voulu vivre, mais mourir.

L'officier supérieur avait disparu pour faire place à l'homme insinuant et adroit, qui cherche à renouer les fils d'une trame mystérieuse rompue dans ses mains.

— Que leur dirai-je, reprit-il, quand elles me demanderont pourquoi et pour qui vous vous sacrifiez ainsi? Mais peut-être le savent-elles, ajouta-t-il.

M. de Rambert avait échoué avec Gondrin, par trop de violence, et parce qu'il lui avait tendu un piège grossier; il échoua auprès de Pierre, parce qu'il se rapprocha trop de la vérité.

— Il n'y a rien à savoir! s'écria Pierre en s'étendant sur son grabat et en tournant la tête vers la muraille pour ne pas voir le colonel.

— Eh bien, va-t'en au diable, dit M. de Rambert, qui quitta la prison, blessé dans son amour-propre et fort désappointé. — On dirait qu'ils se sont tous donné le mot pour m'empêcher de rendre service à cette femme.

Il monta dans son cabriolet et reprit le chemin de sa villa, comme un général vaincu qui abandonne le champ de bataille.

IV

— La chapelle Saint-Éloi. —

Les juges qui allaient décider du sort de Pierre Laclos devaient s'assembler à Saint-Éloi. En 1811, on appelait ainsi à Noyon une vieille chapelle dédiée autrefois à l'habile ministre du roi Dagobert. Durant la révolution, on l'avait enlevée au culte pour en faire un magasin à fourrage, et, à l'époque du concordat, elle ne fut pas rendue à sa première destination, à cause des frais nécessaires à une restauration si coûteuse, que le budget de la ville n'eût pu y suffire. C'était un bâtiment d'une architecture gothique et à une seule nef. Au fond se creusait une niche où, sans doute, on avait placé jadis la statue du saint.

Avant d'introduire les juges dans le lieu de leurs séances, il est nécessaire de dire ce que faisait, durant cette matinée même, celui d'entre eux qu'on redoutait le plus : le capitaine Gimel, et quelles étaient les inquiétudes et les angoisses de madame de Tonneins.

Le capitaine Gimel, qui habitait ordinairement Paris, avait pris ses quartiers dans la caserne de la gendarmerie même ; il y occupait une chambre d'officier, petite, mal meublée, mais bien close. Dans la cheminée brûlait un bon feu ; et le capitaine, assis dans un fauteuil et un livre à la main, attendait, sans impatience, l'heure fixée pour l'ouverture du conseil de guerre. A deux pas de lui, sur une table recouverte d'un mauvais tapis, se trouvait son rapport, lié avec une faveur rose et placé entre ses gants et son chapeau. C'était un homme de cinquante ans environ, petit mais vigoureux, trapu et remarquable surtout par la largeur de ses épaules ; son cou, gros et court, disparaissait sous l'ampleur du menton qui touchait presque à sa poitrine et froissait les deux grenades d'argent appliquées sur le collet de l'uniforme. Du reste, sa figure était fine et gracieuse, un sourire bienveillant errait sur ses lèvres un peu minces ; si des yeux clignotants n'eussent pas altéré la douceur de son visage, si les rides d'un front chauve n'eussent pas porté l'empreinte d'une dureté qui se lisait dans leurs lignes profondes, cet homme, si redouté des soldats, aurait plutôt ressemblé à un père de famille indulgent et bon qu'à un juge implacable. Élevé à la rude école de Foulon, le capitaine Gimel expliquait

toujours la loi dans le sens le plus rigide, et il l'appliquait sans remords. Ce n'était point cruauté, mais dédain et absence de toute sensibilité. Le sort de Pierre, qui intéressait toute la ville l'occupait à peine, maintenant que l'instruction était complète, son rapport fait, et qu'il se croyait sûr d'obtenir l'arrêt qu'il allait provoquer. Il s'était fait soldat après le meurtre de Foulon et celui de Berthier, pour échapper aux dangers qui entouraient les serviteurs de ces deux hommes et pour avoir du pain. Il eut de l'avancement parce qu'il montra de la bravoure, et, sans sortir précisément de l'armée active, il se trouva peu à peu et tout naturellement chargé de fonctions qui convenaient à son tempérament et à sa haine.

Sans famille et sans confidents, Gimel éloignait de temps en temps ses pensées amères en occupant son esprit par la lecture. Dans ses soirées solitaires, il lisait avec délice des historiettes naïves, des contes primitifs, propres à amuser les enfants. Dans le moment où nous le trouvons au coin de son feu, il avait dans les mains les fables de la Fontaine.

On frappa timidement à sa porte.

— Entrez, dit-il d'une voix douce et claire.

Il posa le fabuliste sur le marbre de la cheminée.

— Qui est là ? demanda-t-il, que me veut-on ?

— C'est moi, répondit une voix faible et tremblante, M. Sans-Pareil... Je voudrais avoir l'honneur d'un moment d'entretien avec M. le capitaine.

Le capitaine tourna la tête, et il vit un vieillard, la tête couverte de cheveux blancs, les épaules rondes et le ventre proéminent. La figure de Sans-Pareil était couverte de feux et ses yeux bordés de larmes; les feux venaient du métier de verrier qu'il avait longtemps exercé, et une frayeur qui se lisait dans ses regards lui faisait verser des larmes. Entièrement vêtu de noir, courbé par l'âge et par la crainte, il fit quelques pas timides vers le capitaine, et s'arrêta tout tremblant.

Le capitaine le prit pour un solliciteur, un parent, le père, peut-être, de l'accusé, qui venait implorer la clémence du juge, et surtout celle du rapporteur.

— Quel est l'imbécile qui vous a laissé entrer? dit-il. C'est le planton : il sera aux arrêts pour quinze jours... Allons, sortez, laissez-moi... je n'ai pas de temps à perdre.

M. Sans-Pareil avait été racoleur et il lui était arrivé d'employer, envers les recrues de son ami Saint-Léger, les formes acerbes du capitaine; il ne voulait pas sortir, d'ailleurs, sans expliquer le motif de sa venue.

— Veuillez m'écouter, monsieur le capitaine, dit-il, je viens vous demander justice.

— Justice?... Vous n'êtes pas militaire; allez trouver la police de Noyon... Cela ne me regarde pas.

— Vous me pardonnerez, monsieur.

— Cela me regarde?... Voyons, expliquez-vous, lui dit le capitaine.

— On vous trahit, reprit Sans-Pareil.

— On me trahit! s'écria le capitaine Gimel, dont le front se rida; et qui me trahit?... Parlez! parlez donc!

— Vous savez, monsieur le capitaine, que le misérable que l'on va juger ce matin est le frère de lait de madame de Tonneins, la veuve d'un général?

Le capitaine arrêta sur Sans-Pareil ses petits yeux clignotants, et, le parcourant tout entier du regard :

— Qu'est-ce que cela me fait? dit-il. Après?

— Cette dame a déjà tenté de le faire évader; ce qui ferait croire qu'elle est pour quelque chose dans le crime...

— Après? après? dit le capitaine avec impatience.

— C'est une femme habile, rusée même, qui fait ce qu'elle veut à Noyon, et...

— Et, s'écria le capitaine Gimel en se levant,

elle a fait évader le prisonnier une seconde fois ?

— Ce n'est pas sa faute, ni celle du colonel de Rambert, si Pierre Laclos n'a pas échappé à la justice et s'il est encore dans sa prison.

Le capitaine sonna, et un gendarme revêtu d'une longue redingote bleue parut à la porte.

— Gervais, dit-il, regardez-moi.

Il fit au gendarme quelques signes nécessairement convenus d'avance, et celui-ci disparut.

— Après ? dit le capitaine Gimel à Sans-Pareil.

Alors, Sans-Pareil raconta longuement l'amour du colonel pour madame de Tonneins, l'influence qu'avait cette femme dangereuse sur tous ceux qui l'entouraient et principalement sur ceux qui l'aimaient. Le colonel, poussé par elle, avait fait durant la nuit une visite à la prison, dans le but évident de faire de nouveau évader Pierre, ou du moins de le rassurer sur l'issue du jugement.

La porte se rouvrit une seconde fois, et le gendarme Gervais reparut. Il fit à son capitaine quelques signes pareils à ceux que se font les sourds-muets pour s'interroger et se répondre, puis il se retira sans avoir ouvert la bouche, et avec si peu de bruit, que Sans-Pareil ne se douta pas de cette seconde apparition.

— Eh bien, dit au vieux racoleur le capitaine, qui savait tout ce qu'il voulait savoir, que faites-vous là? Je vous ai dit que je n'avais pas le temps d'écouter vos balivernes. Partez, et que je n'entende plus parler de vous.

Il prit Sans-Pareil par le collet et le mit à la porte. Celui-ci s'éloigna, persuadé que tout le monde s'entendait pour sauver son ennemi, et que, dans peu de temps, il tomberait à son tour sous les coups de Pierre, comme une dernière victime immolée à la haine héréditaire de madame de Tonneins.

Deux choses avaient déplu au capitaine Gimmel, dans les révélations de Sans-Pareil: il ne pouvait supporter que le nom de madame de Tonneins fût mêlé à cette affaire, non qu'il s'intéressât le moins du monde à la veuve du général, mais parce que, si elle intervenait au procès, le procès échappait à la juridiction militaire. La visite du colonel à la prison l'inquiétait aussi: il ne lui supposait pas le but dénoncé par Sans-Pareil; mais ou elle indiquait une bienveillance fâcheuse, ou elle prouvait, dans cette affaire, l'existence d'un secret qu'il n'avait pas pénétré, d'un dernier mot qui lui échappait. Il agita sa sonnette et le gendarme obéit sur-le-champ à son appel.

— Gervais, dit-il, vous venez de la prison?

— Oui, mon capitaine.

— Et le prisonnier?...

— Est dans le cachot où on l'a renfermé hier au soir, les fers aux pieds.

— Le colonel?...

— Le colonel l'a visité cette nuit...

— A-t-on supposé qu'il voulait emmener le prisonnier?

— Je ne sais, mon capitaine; dans tous les cas, le nouveau geôlier ne l'aurait pas livré sans un ordre écrit.

— C'est bien; sortez.

Le capitaine Gimel reprit le volume entr'ouvert de la Fontaine, et il acheva probablement la lecture de la fable qu'il avait commencée; puis, plaçant le livre sur quelques rayons suspendus au mur :

— Bah! se dit-il, une fantaisie du colonel, pas autre chose... Pierre Laclos est le lion malade, et ce vieux Sans-Pareil est venu lui donner le coup pied de l'âne.

Il mit ses gants, son chapeau, plaça son rapport sous son bras, et prit le chemin de la chapelle Saint-Éloi.

Durant ce temps là, Adrienne était au chevet de son fils malade. Toutes les douleurs l'assiégeaient à la fois. Loin de se fermer, la blessure de son fils Maxime ne s'envenimait pas précisé-

ment, mais s'enflammait d'une façon inquiétante. Le sang y affluait, et, pour prévenir des accidents dangereux, on avait pratiqué des incisions dans le bras blessé. La fièvre agitait le jeune malade et lui donnait des instants de délire. L'anxiété de madame de Tonneins était extrême; mal instruite du duel de son fils, elle se laissait aller aux craintes les plus exagérées et à des suppositions erronées, mais naturelles chez une mère déjà si cruellement frappée.

— Qui sait, pensait-elle, si le misérable qui a tué mon fils aîné ne s'est pas servi, dans ce dernier duel, d'une arme empoisonnée?

Son médecin ne la rassurait qu'à demi. L'état de mademoiselle Laure Dulaurens l'inquiétait également. Le docteur ne s'expliquait pas; Jeanne, incessamment interrogée, était muette, et autour d'elle on répandait des bruits sinistres.

Laure n'avait pas ouvert la bouche depuis le fatal événement; la plaie paraissait se cicatriser, il est vrai, mais l'art lui-même était impuissant à savoir si des désordres intérieurs ne donneraient pas un démenti mortel à cette apparence de guérison. — Son cœur saignait en pensant à cette jeune fille; elle l'aimait, depuis qu'elle l'avait involontairement frappée et qu'elle se regardait ainsi comme la cause de ses douleurs et et peut-être de sa mort.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! disait-elle mentalement et en cachant sa tête dans ses mains, est-ce vous qui m'avez envoyé son ombre ? Avez-vous voulu apaiser ainsi mes douleurs et me faire comprendre que, vous qui voyez au fond des cœurs, vous voulez bien ne pas confondre le malheur avec le crime et que vous punissez, non pas le crime, mais l'intention. L'erreur ne fait pas le crime, et il n'est pas en notre pouvoir de changer le passé... Mais Pierre!...

Elle avait vainement tenté de le soustraire à ses juges ; maintenant, il fallait agir, il fallait l'arracher à la mort, ou avoir vraiment sur sa tête le sang d'un innocent. Elle ne pouvait plus hésiter sans crime... elle n'hésitait pas. Elle allait partir pour se présenter devant le conseil de guerre assemblé.

— C'est moi, dirait-elle, qui ai tué mademoiselle Laure Dulaurens ; mais écoutez-moi...

— Ma mère ! ma mère ! s'écria Maxime se réveillant d'un sommeil douloureux, elle est morte...

— Non, mon ami, non, elle va mieux, rassure-toi.

— Je vous dis qu'elle est morte, poursuivit Maxime dans le délire de la fièvre, je viens de la voir en songe : elle s'est assise sur mon lit, elle m'a fait voir sa plaie ouverte et encore sai-

gnante ; c'est par là que son âme s'est échappée... C'est Pierre qui l'a tuée...

— Non, non, mon ami, calme-toi.

— Non ? s'écria Maxime en se mettant sur son séant ; et qui donc, alors ? qui a été assez criminel, assez pervers, pour assassiner lâchement, au milieu de la nuit, une jeune fille si douce et si belle ? Quelque personne que ce soit, j'aurai son sang ou elle aura le mien... Ah ! ce n'est pas Pierre ? eh bien, nommez-moi l'assassin, ma mère, nommez-le moi.

Et Maxime, l'œil ardent, la bouche contractée par la colère, tendait vers madame de Tonneins son bras blessé et cherchait à la retenir par ses vêtements. Celle-ci, froide, glacée et plus blanche qu'un linceul, reculait devant la main que lui tendait son fils et le regardait avec des yeux remplis d'une de ces douleurs que les mots ne peuvent exprimer.

— Nommez-le-moi, ma mère, nommez-le-moi, répétait Maxime.

— Ce n'est pas Pierre, dit Adrienne d'une voix brisée par la douleur et incapable de mentir... Quant à la personne coupable... s'il y en a une... vous la connaîtrez plus tard... Venez, docteur, dit-elle en se tournant vers le médecin, qui entra, venez secourir ce malheureux enfant, dont le désespoir et la colère augmentent le mal.

Et madame de Tonneins quitta la chambre de son fils pour aller sauver Pierre, dût-il lui en coûter la réputation, la vie et même l'amour de son enfant.

On ne voyait dans la chapelle Saint-Éloi que très-peu de personnes de la bonne compagnie de Noyon. Le peuple y était très-nombreux, et, quoiqu'il dût, ce semble, prendre parti pour l'accusé, il était, au contraire, très-mal disposé pour lui. Ce qui inspire le plus d'horreur au peuple, c'est la force opprimant la faiblesse. Il sympathise avec la lutte ; la ruse ne lui déplaît pas ; mais un homme fort et vigoureux égorgeant une victime dont il n'a rien à redouter, est à ses yeux un monstre qu'il faut étouffer.

Les témoins, en petit nombre, étaient sur leur banc, à l'exception cependant de madame Saint-Léger, qu'une affaire dont nous parlerons plus tard venait d'appeler à Paris. On y voyait Thérèse, la femme de chambre, qui, à Chauny, avait été si maltraitée par Martial ; Madeleine, la cuisinière de M. Dulaurens, dont la déposition contre Pierre devait être terrible, et M. Dulaurens lui-même, heureux de la mort de Martial, qui aurait pu le compromettre s'il eût vécu, et dont la déposition, quoique fâcheuse pour l'accusé, devait se ressentir de la peur que lui in-

spirait madame de Tonneins. Dans la salle circulaient les agents de police qui avaient arrêté Pierre et M. Hardouin leur chef.

— Je ne comprends pas, dit à sa voisine un petit tailleur qui avait l'honneur d'habiller M. Dulaurens, pourquoi M. Dulaurens, que vous voyez là, est en habit gris... c'est indécent... sa fille va mourir, ou peut-être est morte à l'heure qu'il est : il devrait être en habit noir. Je le lui ai dit : je lui ai même offert de lui en livrer un ce matin... mes ouvriers et moi, nous aurions passé la nuit. Il a refusé mes offres. L'avarice l'a emporté sur la décence, ma voisine. Regardez-le, il a l'air d'un meunier qui revient du moulin.

La voisine, veuve de trente-six ans et marchande de légumes, tourna ses yeux langoureux vers le tailleur, qui venait de perdre sa femme.

— Mon voisin, lui dit-elle, ne me parlez pas de Dulaurens; tout le monde sait qu'il n'a pas de cœur. Si on avait tué ma fille, comme on a tué la sienne... moi... moi qui vous parle, j'aurais été dans la prison et j'aurais étranglé l'assassin... Oui, de ces deux mains-là, que vous voyez... Ah! je suis bonne, mais j'ai du cœur, moi!

— Est-ce que vous connaissez Pierre Laclos? demanda le tailleur.

— L'assassin ? je crois bien ! sa mère, la vieille Jeanne, vient tous les jours acheter ses légumes chez moi. Que les mères sont malheureuses d'avoir pour enfants de mauvais gars !... Mais, mon voisin, il y a d'honnêtes gens partout. Regardez cette belle fille qui a la figure un peu rouge et qui est assise auprès de M. Dulaurens, c'est sa cuisinière, Madeleine, ma cousine. C'est celle-là qui en dira de belles ! vous l'entendrez. Imaginez que c'est elle qui a ouvert la porte à l'assassin.

— A Pierre ?

— Oui, à Pierre ; il cherchait la petite Dulaurens partout, sous les tables, dans le bûcher... Il a voulu prendre dans la cuisine un couteau pour tuer l'enfant... mais c'est pas Madeleine qui aurait permis ça.

Dans un autre groupe, à deux pas de la marchande de légumes, se trouvait un vieux monsieur, à tête poudrée, qui avait l'honneur de voir la meilleure compagnie de la ville ; il était assis auprès d'une dame aussi âgée que lui et dont des couches de rouge et de blanc cachaient les rides et ravivaient l'ardeur à peu près éteinte de deux yeux autrefois fort beaux.

— Je crains que vous n'ayez froid, madame : cette vieille chapelle Saint-Éloi est glacée... Enveloppez - vous soigneusement dans votre vitchoura.

— Vous êtes trop bon, monsieur. La séance sera-t-elle longue ?

— Je le crains ; nous aurons à entendre un avocat bavard et qui s'est mis en tête de sauver son client.

— Allons donc ! Vous m'étonnez, dit la vieille dame, sauver un homme qui a assassiné une jeune fille !

— Les avocats de Paris ne doutent de rien, belle dame, et celui-ci est de la capitale. Il est venu à Noyon pour quelques affaires, et il s'est chargé de défendre Pierre Lacos. C'est un plaidoyer qui ne lui rapportera rien... que l'honneur.

— Le bel honneur, dit la vieille dame, de faire absoudre un criminel qui recommencera le lendemain.

— C'est celui des avocats, madame. J'ai dîné hier avec M^e Beauclair, et il paraît sûr de son fait.

— Vous l'appellez Beauclair, monsieur ?

— C'est son nom, madame.

— Est-il jeune ? est-il beau ? est-il aimable ?

— Regardez, madame, le voilà, il entre.

M^e Beauclair parut en effet ; il entra par une porte qui s'ouvrait sur ce qui avait été autrefois le chœur de l'ancienne chapelle et qui conduisait à la sacristie, transformée en salle d'attente.

C'était un beau jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans, d'une taille élancée, se drapant avec grâce dans sa toge d'avocat ; sa main gauche serrait sa toque sur sa poitrine, et la droite caressait les bouts flottants de son rabat.

Il regarda l'auditoire d'un air assuré et la bouche souriante ; il semblait féliciter les Noyonnais du plaisir qu'ils allaient éprouver à l'entendre. C'était Démosthènes voulant bien plaider dans un petit bourg de la Béotie, Hortensius ou Cicéron lui-même daignant prendre la parole au milieu d'une assemblée de Liguriens.

— Voilà un joli homme, dit la vieille dame à son voisin, il doit bien parler, et je suis enchantée d'être venue... Mais ne croyez pas que ce soient ses affaires ou le hasard qui l'aient amené à Noyon. Il y est venu, j'en suis certain, appelé par madame de Tonneins, qui protège Pierre Lacos, et qui n'aime pas les Dulaurens.

— Il assure le contraire, répondit le vieux monsieur, et dit même s'être présenté chez cette dame et n'avoir pas été reçu... Mais les avocats n'ouvrent jamais la bouche que pour dire le contraire de la vérité.

Cette conversation fut interrompue par l'arrivée de l'accusé, libre de tous liens, mais conduit par deux gendarmes.

— Voilà l'assassin, dit encore la vieille dame

en s'enveloppant soigneusement de son vitelhoura et en prenant une pastille d'ambre dans une petite boîte de nacre ; il a bien la figure de son état. Dit-on qu'il ait tué d'autres jeunes filles, mon cher monsieur ?

— Pas à Noyon, répondit gracieusement le voisin de la vieille dame.

D'ordinaire, l'avocat s'approche de son client pour l'encourager, lui donner ses derniers conseils, ou lui faire quelque question oubliée. M^e Beauclair se conduisit tout autrement : il s'éloigna de Pierre et s'avança vers le vieux monsieur poudré, avec lequel il avait dîné la veille.

— Mon cher monsieur, lui dit-il, vous m'avez fait faire une imprudence hier au soir ; j'ai voulu vous imiter et j'ai bu quelques verres de champagne de trop. Cela m'a échauffé ; je me suis réveillé avec des chats dans la gorge, et ma voix, ordinairement pleine et sonore, a reçu quelques atteintes.

La vieille dame offrit une pastille à M. l'avocat. Celui-ci continua en rejetant sur son coude la manche de sa robe.

— J'ai dans cette cause, dit-il, deux ennemis à vaincre : d'abord le capitaine Gimel, qui, comme on sait, a la manie de faire fusiller les soldats, et ensuite mon propre client...

— Votre client ! s'écria la vieille dame ; mais c'est un malheureux qui devrait baiser la trace de vos pas.

— C'est la stupidité même ! reprit M^e Beauclair ; figurez-vous qu'il n'a jamais pu parvenir à m'expliquer son affaire.

— Vous ne savez pas son affaire ? dit à son tour le vieux monsieur. Vous ne pourrez donc pas plaider ?

— Je n'en plaiderai que mieux, monsieur, répondit l'avocat avec un sourire plein de dignité ; ce malheureux Pierre n'est pas un être raisonnable, c'est une bête pleine d'instincts. En voulez-vous une preuve ? Ce même homme, qui n'a pas su me raconter les événements qui le conduisent ici, a eu cependant assez d'éloquence pour séduire son geôlier, et pour le décider à s'évader avec lui. Si on n'avait pas ressaisi le fugitif, vous ne m'entendriez pas plaider aujourd'hui.

— Ce serait un grand malheur, dit la vieille dame.

— Pas pour l'accusé, dit le vieux monsieur.

— Vous me pardonnerez, monsieur, répondit l'avocat avec un air d'autorité : mon client eût été jugé par contumace et condamné ; il eût été errant, fugitif, toujours sur le point de tomber sous le glaive de la loi ; il n'eût pas été ce que

nous appelons *rectus in curia*, au lieu que, dans quelques heures, il sera libre, déchargé de toute accusation et rendu à la société... J'ai mon plaidoyer là, dit M^e Beauclair en se frappant le front... Je sais, ajouta-t-il, que mon client a une vieille mère; vous verrez comment je fais intervenir la bonne femme dans ma péroraison. Vous serez content.

Tandis que M^e Beauclair faisait ainsi les honneurs des facultés intellectuelles de Pierre, le malheureux prenait place sur le siège ignominieux, d'où il ne se lèverait probablement que pour marcher à la mort. Il n'hésitait pas à faire le sacrifice de sa vie à sa sœur de lait, et pourtant, mourir avant d'avoir atteint la quarantième année, plein de force et de santé, c'était un sacrifice pénible... Et savait-il dans quelle situation il laissait Adrienne? Elle venait de perdre un enfant, l'autre était blessé d'une façon dangereuse. Si Maxime venait à mourir, si Laure même succombait, il connaissait trop sa sœur de lait pour croire qu'elle pût supporter la vie; et alors son sacrifice était à peu près inutile, il n'atteignait pas la moitié du but. Pâle, la barbe longue, enveloppé dans une limousine grossière qui le garantissait mal du froid, il cherchait dans la foule une personne qu'il espérait n'y pas trouver: c'était Adrienne. Il ne l'aperçut pas, en effet.

— Je suis heureux qu'elle ne soit pas là, se dit-il; si je ne me suis pas trompé, si c'est bien elle qui était chez Dulaurens en même temps que moi, elle n'aurait pas pu supporter ce qui va se passer ici.

Il pensa aussi que Maxime était plus malade que la veille, et qu'Adrienne ne pouvait pas quitter son fils, peut-être à l'agonie. Il aperçut Germain Dulaurens et il détourna la tête; ses regards tombèrent alors sur son avocat, M^e Beauclair, qui faisait l'agréable avec un vieux monsieur et une vieille dame, et son front se rembrunit. Nous avons vu qu'il n'avait nulle confiance en son défenseur, et qu'il n'avait pas voulu s'ouvrir à lui.

— Pourvu que ce bavard ne gâte pas les affaires, pensa-t-il en détournant ses regards de l'avocat.

Il cherchait sa mère.

— La brave femme aurait dû venir pour me serrer la main et pour me donner des nouvelles d'Adrienne et de Maxime.

Jeanne n'était pas là : elle employait mieux son temps. Pierre aperçut Gondrin et lui fit signe d'approcher. Le grenadier eut à traverser la nef entière pour joindre son ami :

— Camarades, dit-il aux gendarmes, nous voudrions, Pierre et moi, un entretien secret pour deux : c'est-il possible ?

Les gendarmes s'éloignèrent de quelques pas.

— Ah ça, mon garçon, dit alors Gondrin, je t'apprendrai que mon curé, M. Pascal, a dit ce matin des prières pour toi... qu'en penses-tu?

— Je pense que ça ne peut pas faire de mal, répondit Pierre.

— Ça fera du bien, mon garçon, c'est l'opinion de M. le curé... Tiens, Pierre, je vois là-bas un homme que j'étranglerai quelque jour si je le rencontre au coin d'un bois : la chose est sûre, je t'en donne ma parole.

Et Gondrin, qui n'avait pas encore dépouillé le vieil homme, montrait du doigt l'agent Hardouin.

— Du tout, mon ami, répondit Pierre : cet homme a fait son devoir, et il vaut mieux que les choses se soient passées ainsi.

— A la bonne heure, dit Gondrin ; mais j'ai des nouvelles à t'apprendre ; défie-toi de la jambe de bois.

— Le colonel ?

— Oui, le colonel. Il m'a fait appeler hier au soir et il m'a parlé de toi... c'est-à-dire de madame de Tonneins ; parce que, vois-tu, Pierre, pour un brin de femme, les officiers donneraient tous les soldats de l'armée ; mais il a eu beau tourner, retourner, m'appeler pékin, m'appeler soldat d'Arcole, il n'a rien appris.

— Très-bien, Gondrin. Le colonel est venu dans mon cachot cette nuit.

— Allons donc ! Quel rusé compère ! il voulait te faire parler ?

— Non ; il voulait m'ouvrir la porte de la prison.

— Lui-même ?

— Oui.

— Eh bien , c'est un conseil que j'ai donné. Il paraît qu'il était de bonne foi... Cependant , puisque te voilà , il y avait quelque chose là-dessous.

— Oui, Gondrin, et j'ai refusé.

— A ta place , dit Gondrin d'un air pensif , je me serais laissé faire... la chose de voir... et t'as de bonnes jambes ; on ne sait pas ce qui peut arriver.

— Oui ; mais j'ai mes raisons...

— T'as tes raisons pour te faire fusiller ?

— Peut-être.

— Alors, *motus!* les affaires de famille, ça ne me regarde pas. Cependant, mon garçon, m'est avis qu'à l'heure qu'il est, tu es un peu trop près du capitaine Gimel pour ta sûreté personnelle , et, encore une fois, sois en méfiance de la jambe de bois ; je ne suis pas content du colonel dans cette affaire.

Pierre avait fait le sacrifice de sa vie ; il serra

la main de son ami et demanda des nouvelles de sa sœur de lait. Gondrin ne l'avait pas vue, il savait seulement que le jeune blessé était toujours fort souffrant.

— Et ma mère ? dit enfin Pierre.

A cette demande, le front du grenadier se rembrunit; il avait vu Jeanne le matin même, et il l'avait trouvée plus insoucieuse et plus tranquille qu'il ne convenait, suivant lui, à la mère d'un homme qui pouvait être condamné à mort dans quelques heures.

— Hum ! répondit-il, la brave femme est très-occupée, et c'est naturel, dans une maison où il y a un malade... Du reste, mon ami, elle est comme notre curé, elle a bon espoir.

Pierre se sentit abandonné et il eut un moment de défaillance qu'un incident inattendu vint encore augmenter. Une jeune femme, pauvrement vêtue et d'une beauté singulière, se glissa auprès de lui :

— Monsieur Pierre, lui dit-elle, me reconnaissez-vous ?

— Sans doute, tu es Mariette, la fille aux Morin, répondit Pierre, lié par sa position avec tous les habitants du pays, et surtout avec les plus pauvres.

— C'est moi qui ai épousé Antoine, reprit la jeune femme, et cela au moment même où le

fil de madame de Tonneins tuait M. Martial... Un brave jeune homme que ce fils de madame de Tonneins, et qui nous a rendu un fier service, à Antoine et à moi.

— C'est très-bien, dit Gondrin en repoussant Mariette; Pierre est étranger à tout cela.

— Cependant, reprit Mariette sans se troubler, je viens déposer pour M. Pierre.

— Et comment cela, mon enfant?

— Il faut vous dire que M. Martial courait après moi comme le coq après la poule, et qu'il voulait m'enlever, tant que nous mourions de peur, ma mère et moi...

— Vous pouvez être tranquille maintenant, dit brusquement Gondrin; mais tout cela est inutile.

— Laisse-la parler, Gondrin.

Mariette continua :

— Tellement que, la veille de sa mort, M. Martial, revenant de Noyon à Chauny, s'arrêta devant notre chaumière et grimpa jusques au toit; on aurait dit qu'il voulait le renverser pour pénétrer jusques à moi et m'enlever des bras de mon père et d'Antoine, qui le chassèrent à coups de pierres.

— Eh bien, dit Gondrin, cela prouve qu'il n'était pas à Noyon.

— Oui, reprit Mariette, c'est ce que disent la

maîtresse de cette femme qui est là, et cette femme elle-même (et du doigt Mariette montrait Thérèse, la femme de chambre de madame Saint-Léger); mais, moi, continua Mariette, je suis sûre qu'il y était.

— Tu en es sûre? s'écria Pierre.

— Oui, je l'ai vu y retourner dans la soirée même et revenir à Chauny dans le milieu de la nuit. Il est descendu de cheval, il a tourné autour de la chaumière, il a essayé de soulever la porte sur ses gonds et il n'a pu y parvenir. Moi, je le voyais par la fente d'un de nos vieux volets et je tremblais comme la feuille. Si mon père se fût réveillé, il serait arrivé un malheur. Enfin, désespérant de réussir, il est remonté à cheval et a pris le chemin de Noyon. Deux heures après, il a repassé devant la chaumière, mais sans s'arrêter et comme un homme qui fuit, parce qu'il a fait un mauvais coup.

— Que n'ai-je accepté l'offre du colonel! se dit Pierre après avoir attentivement écouté Mariette; c'était Martial! c'est sur ce misérable que j'ai tiré, et c'est lui qui a blessé Laure Dulaurens. Adrienne ne pouvait pas être compromise... Et tu raconteras cela au juge? demanda-t-il à Mariette.

— Sur mon âme! et je lèverai la main, dit Mariette.

Alors, Pierre se repentit d'avoir repoussé la main qui se tendait vers lui pour le sauver, et il regretta amèrement une vie qu'il allait perdre sans utilité pour sa sœur de lait. Il cacha sa tête dans ses mains : son imagination lui retraça la fin rapide, mais douloureuse, qui l'attendait, et dans cet instant il en épuisa toute l'amertume. Il releva la tête ensuite.

— Bah ! se dit-il, un moment est bientôt passé ! Que Dieu conserve Adrienne, Maxime, la petite Laure, et tout ira bien.

Voilà quel était l'homme que M^e Beauclair regardait comme la stupidité même, et comme incapable d'expliquer son affaire.

— Allons, lui dit Gondriu, du courage, mon garçon ! voici les gros bonnets qui arrivent... Méfie-toi du colonel.

M. de Rambert, accompagné des six personnes qui formaient avec lui le conseil de guerre, entra, en effet, dans la salle, ou plutôt dans la chapelle Saint-Éloi.

V

— Le conseil de guerre. —

Avant d'aller plus loin, nous devons dire que les tardives révélations de Mariette étaient fausses. La jeune femme, appelée à déposer dès l'ouverture des débats, répéta ce qu'elle venait de confier à Pierre; mais il fut établi que l'homme qu'elle avait pris pour Martial était un nommé Féraut, garçon de ferme à Vitry. Féraut se rendait à Noyon pour porter à un propriétaire de la ville une somme assez importante, que le fermier devait payer le jour même. Il était vrai que Féraut était descendu de cheval devant la chaumière des Morin, il s'y était même arrêté pour chercher dans la neige la bourse qui contenait son argent et qu'il croyait avoir perdue; il s'était aussi approché de la porte des Morin, non pour la soulever sur ses gonds, mais pour demander qu'on l'aidât dans ses recherches, lorsqu'il retrouva sa bourse et poursuivit son chemin. S'il passa rapidement au retour, c'est qu'il était désireux, au milieu d'une nuit aussi froide, de regagner la ferme au plus vite. L'ima-

gination échauffée de Mariette et la frayeur que lui causait Martial, avaient dénaturé pour elle des faits aussi simples.

Féraud, présent à l'audience, raconta lui-même tous les incidents de ce voyage nocturne, et il fut avéré que Mariette l'avait pris pour Martial. Pierre recouvra alors sa première tranquillité, et son courage lui revint tout entier.

Le colonel de Rambert parut le premier dans la salle d'audience; il était revêtu de l'élégant uniforme de son régiment, et les grâces de sa personne en rehaussaient la richesse; néanmoins, sa figure était soucieuse, et il jeta sur l'accusé un regard de ressentiment que celui-ci prit pour un regard de reproche.

— Je me suis compromis pour toi, pensait le colonel les yeux fixés sur Pierre, et, si tu n'étais pas le protégé de madame de Tonneins, je te ferais payer cher tes impertinences de la nuit passée. Mais tu n'es pas hors d'affaire... Commandant, dit-il à un chef de bataillon qui marchait près de lui, que vous semble de ce drôle?

— Rien, mon colonel, répondit tranquillement le chef de bataillon; il me répugnera toujours de croire qu'un soldat français ait pu tirer sur une jeune fille. Il faut l'entendre.

— Vous ne me ferez pas plus parler aujourd'hui, mon colonel, se disait Pierre de son côté,

que vous ne m'avez fait quitter ma prison hier. Vous pouvez me faire fusiller; mais du diable si, après ma mort, vous parvenez à revoir Adrienne!

L'homme qui excitait la curiosité au plus haut degré, une curiosité inquiète et mêlée de quelque trouble, c'était le capitaine Gimel. On en avait beaucoup parlé à Noyon, où sa réputation l'avait précédé, et on l'avait peu vu. Le capitaine s'était toujours tenu caché dans la caserne où il logeait, ne sortant que le soir et se refusant aux distractions habituelles aux officiers. Pour le peuple, qui, comme nous l'avons dit, était là en majorité, c'était l'ogre de la légende; il avait six pieds, il mangeait de la chair fraîche, il avait les dents longues d'un pouce. On fut donc étonné de voir paraître un homme plutôt petit que grand, l'air bénin, les lèvres souriantes et la tête enfoncée dans les épaules.

Le capitaine se plaça debout devant le fauteuil qu'il devait occuper; il mit son rapport et son chapeau sur la table. Alors, on s'aperçut de sa calvitie et des rides anguleuses de son front.

— Voilà un gros père, dit un jeune conscrit qui devait quitter Noyon le lendemain pour rejoindre le drapeau, qui, au premier coup d'œil, a l'air bon enfant, mais, au second, il fait un singulier effet. Je ne voudrais pas tomber dans ses pattes.

M. Sans-Pareil ne pouvait pas manquer un procès semblable. Il s'était glissé dans la chapelle Saint-Éloi, en la compagnie de quelques ouvriers verriers de Chauny.

— Regardez ce colonel et ce capitaine Gimel, disait-il aux ouvriers, tous ces gens-là jouent la comédie. On va remercier Pierre Laclos de ce qu'il a fait ; et pourquoi ? parce qu'il y a une femme ici, qui n'a qu'à dire un mot pour être obéie : elle a séduit jusques au capitaine Gimel lui-même, et M. Pierre Laclos sera acquitté.

Ce n'était pas l'opinion du vieux monsieur à tête poudrée, qui avait l'honneur de causer avec M^e Beauclair, avocat du barreau de Paris.

— Vous avez raison, monsieur, dit-il à M^e Beauclair, de regarder le capitaine Gimel comme un ennemi... C'est un ennemi capital ; il vous donnera du fil à retordre.

— J'ai là, répondit l'avocat en frappant sur sa robe à la place qui correspondait à son gilet, j'ai là un argument qui le réduira au silence.

Cependant les juges prirent place autour de la table préparée pour eux, et l'audience fut ouverte. Devant le colonel de Rambert se trouvait une seule et unique pièce de conviction, le pistolet qui avait servi d'instrument au crime et que Germain Dulaurens avouait lui appartenir.

L'identité de l'accusé fut constatée et un gref-

fier entre deux âges, vêtu d'un habit moitié civil, moitié militaire, lut d'une voix criarde l'acte d'accusation.

Le colonel prit ensuite la parole pour interroger Pierre. Il le fit d'abord avec hésitation, comme un homme qui craint la portée de ses questions, et ses regards cherchaient à découvrir dans l'auditoire madame de Tonneins, qui, suivant lui, ne devait pas être absente. Cependant, à mesure que Pierre répondait, la voix du colonel devenait plus ferme et ses questions plus précises.

Pierre commença par raconter la mort d'Eugène de Tonneins ; il regardait le duel dans lequel ce jeune homme avait succombé comme un assassinat, non que les choses ne se fussent passées loyalement, mais parce que le meurtrier s'était adressé à un adversaire incapable de lui résister.

— Ce jeune Eugène de Tonneins, dit-il en répandant des larmes, c'était le fils de ma sœur de lait ; je l'aimais comme mon enfant ; c'est moi qui l'avais élevé ; c'était le fils de mon général, qui est mort dans mes bras sur le champ de bataille d'Austerlitz. Vous pouvez juger de ma douleur et de ma colère, lorsque, de retour au logis, j'appris et la mort de l'enfant et le nom du meurtrier. Cet homme devait épouser la fille de

Dulaurens et il était nécessairement chez lui.

Le capitaine Gimel fit un geste de dénégation et toucha de la main son rapport ou plutôt son réquisitoire.

Pierre continua.

— Je me représentais ma malheureuse sœur de lait pleurant auprès de son fils tué, et je me dis que j'étais le coupable, puisque j'avais pu quitter l'enfant et m'éloigner de la maison... Je n'osais pas revoir Adrienne ; vrai, comme il n'y a qu'un Dieu, et je ne l'ai pas revue ; je me précipitai chez Dulaurens pour chercher l'assassin.

— Étiez-vous armé ? demanda le colonel.

C'était là une question importante, puisqu'elle pouvait entraîner la perte ou du moins la mise en cause de madame de Tonneins ; mais elle fut faite d'un ton si naturel et elle ne demandait qu'une réponse si brève, que le mot fatal allait s'échapper des lèvres de Pierre, lorsque son avocat le prévint.

— Non, messieurs, dit M^e Beauclair d'une voix éclatante ; relisez les premiers interrogatoires de mon client, consultez la déposition de M. Hardouin, un des agents de la police de Noyon, celui qui a arrêté l'accusé, et vous verrez qu'il était sans arme.

— Étiez-vous armé ? répéta le colonel.

— Oui, répondit Pierre, rendu à lui-même par les paroles de son avocat.

— Messieurs, reprit l'avocat désappointé, le fait est faux ; je le prouverai, et ce que dit mon client prouve une chose : c'est sa faiblesse d'esprit ; en avançant ainsi un fait contredit par l'instruction, il ne se doute pas du péril auquel il s'expose. Dans les rapports que j'ai eus avec lui, cette faiblesse d'esprit, ce manque d'intelligence, cette stupidité, m'ont frappé, et j'insisterai sur ce point de la défense que je vais avoir l'honneur de vous présenter.

Après avoir ainsi parlé, l'avocat se rassit, non sans jeter un coup d'œil sur le vieux monsieur avec lequel il avait dîné la veille.

— Il avait raison, dit le vieux monsieur à sa voisine, ce malheureux Pierre Laclos vient de prononcer lui-même son arrêt : puisqu'il était armé, il y a eu préméditation.

— Si vous étiez armé, continua le colonel, d'où vient qu'on n'a pas trouvé d'arme sur vous ?

— Gondrin avait bien raison, pensa Pierre, il faut que je me méfie du colonel.

— Vous refusez de répondre ? reprit le colonel, dont l'aveu de Pierre, rapproché des observations faites chez madame de Tonneins, piquait particulièrement la curiosité ; vous n'avez rien à dire ? continua-t-il en voyant l'hésitation de l'accusé.

— Au contraire, mon colonel.

— Parlez donc.

— Ce n'est pas ma faute, si on n'a pas trouvé ce pistolet sur moi, dit enfin Pierre.

— On vous a cependant fouillé avec soin et plusieurs fois. Où vous êtes-vous donc défait de cet arme ? Quand et comment ?

— Durant mon trajet de la maison de Dulaurens à la prison.

— Vous avez jeté ce pistolet dans la rue ?

— Non, mon colonel, répondit Pierre, qui se souvint qu'il avait alors les mains liées, je l'ai laissé couler sous mes vêtements.

Cela suffisait au colonel pour dissiper ses doutes.

— C'était le pistolet qui manquait à la panoplie de madame de Tonneins, pensa-t-il ; un ami de sa famille l'aura trouvé et rapporté à la vieille Jeanne, ou à madame de Tonneins elle-même.

Le colonel était destiné à juger cette affaire sans en savoir le dernier mot.

Ce point une fois admis en dépit des protestations de M^c Beauclair, la suite de l'interrogatoire n'apprendrait rien au lecteur qu'il ne sache déjà ; il est cependant nécessaire de dire que Pierre nia deux choses avec autant d'insistance que de fermeté : la première, qu'il fût allé chez

Dulaurens avec l'intention de tuer Martial Saint-Léger : il ne voulait que le provoquer en duel.

— Et, dit-il, tous ceux qui me connaissent, tous les officiers sous lesquels j'ai servi, tous mes camarades savent que je marche droit à l'ennemi, en plein jour, et que je ne frappe pas dans l'obscurité. J'ai cru à la présence de Martial chez Dulaurens, parce que je venais de Chauny, où il n'était pas. J'ai pensé que Dulaurens me cachait la vérité, afin de ne pas exposer à un combat dangereux l'homme dont il voulait faire son gendre.

Pour ce qui regardait mademoiselle Laure, Pierre s'exprima avec non moins de force et de vivacité : il aimait la jeune fille, il l'avait vue naître et il était persuadé que Dulaurens lui-même ne l'accusait pas d'avoir attenté aux jours de son enfant. Il avait tiré sur Martial et il ne pouvait pas s'expliquer à lui-même par quel hasard malheureux Laure avait été frappée. A cette question bien simple : « Pourquoi avez-vous tiré ? » Pierre répondait qu'au milieu de l'obscurité, égaré et hors de lui-même, en face d'un ennemi qu'il regardait comme un assassin et qu'il croyait capable d'un second assassinat, il avait songé à sa défense personnelle et essayé d'abattre son ennemi plutôt que de se laisser tuer par lui.

Les témoins furent ensuite entendus. Dulaurens, qui regardait le colonel comme un homme dévoué à madame de Tonneins, déposa des faits à sa connaissance avec modération, et avoua qu'en effet, il supposait Pierre incapable d'avoir voulu assassiner sa fille. Il l'avait assuré cependant que Martial n'était pas chez lui, et il ne comprenait pas par quelle obstination ni comment l'accusé, envers lequel il s'était toujours montré bon, généreux, loyal, avait pu douter de sa parole. Il fallait que Pierre eût été poussé par des conseils malveillants et endoctriné par une personne ennemie.

Ce trait était dirigé contre madame de Tonneins, que, retenu par sa timidité ordinaire, M. Dulaurens n'osait cependant pas accuser. Vint le tour de la cuisinière Madeleine. Celle-ci ne ménagea pas Pierre, à qui, d'ailleurs, elle en voulait de ne point songer à elle : Pierre s'était introduit chez son maître par la cuisine.

— Il était furieux, dit-elle ; il accusait mademoiselle Laurede la mort d'Eugène de Tonneins, et, puisque le sang avait coulé dans une maison, il voulait qu'il coulât dans l'autre. Il avait l'air d'un homme qui va faire un malheur.

La déposition de Thérèse, la servante de Martial, ne fut pas moins défavorable. Cette fille n'aimait pas Martial, qui l'avait maltraitée, mais

elle raconta le voyage de Pierre à Chauny.

— Il venait, dit-elle, pour chercher M. Martial, afin de lui faire un mauvais parti, et il l'aurait peut-être tué sous les yeux de sa mère s'il l'avait rencontré.

Or, comme, au moment de ce voyage, Eugène, de Tonneins était encore plein de vie, et que Pierre ignorait même la provocation de Martial, il était naturel d'en conclure qu'il nourrissait une haine profonde contre le fils de l'ancien racleur, et que tous les moyens lui paraissaient bons pour s'en débarrasser. Une fois Eugène tué, cette haine avait dû se tourner en rage.

Après l'audition d'autres témoins peu importants, le capitaine Gimel, rapporteur, se leva, déploya son réquisitoire et se prépara à prendre la parole. Un murmure s'éleva dans l'auditoire, tous les regards se fixèrent sur le capitaine. Gondrin sortit de la salle.

— En voilà un qui ne va pas se gêner, dit-il ; il va faire mon ami Pierre plus noir qu'un four. Gondrin, mon ami, tu ne pourras pas entendre le capitaine tranquillement... tu feras quelque sottise... allons faire un tour à la cathédrale.

Le capitaine ne démentit pas sa réputation ; il représenta Pierre comme un homme féroce, comme un maraudeur habitué au meurtre, à la rapine, au pillage ; sanguinaire par tempéra-

ment, d'une nature perverse et haineuse; un homme qui suivait sa proie, même une proie humaine, avec l'adresse du chasseur et l'instinct du brigand.

—Ainsi, Pierre hait Martial; il va le relancer à Chauny, et, s'il l'y eût trouvé, il l'aurait tué, même devant sa mère, au dire d'un des témoins. Pierre revient à Noyon, et il apprend la mort violente du fils de sa maîtresse. Ce n'est pas le chien fidèle, c'est le loup apprivoisé devenu gardien d'une maison : alors, le loup devient hydrophobe et conserve, néanmoins, cette perversité naturelle qui permet de préméditer le crime. Il s'arme d'un pistolet qu'il cache sous ses vêtements... lui-même en a fait l'aveu. Il court dans la maison voisine, et, puisque madame de Tonneins a perdu un fils, il veut que M. Dulaurens soit privé de sa fille... Remarquez la marche du criminel; c'est bien à la jeune fille qu'il en veut, pas à d'autre. Il voit la cuisinière de la maison, et, s'il ne lui avoue pas son projet, il ne lui déguise pas du moins la haine qu'il porte à mademoiselle Laure Dulaurens. C'est, suivant lui, mademoiselle Laure qui est la cause de la mort du jeune de Tonneins : il faut donc qu'elle périsse. Il voit M. Dulaurens le père; celui-ci affirme que Martial n'est pas chez lui; Pierre feint de ne pas croire à ses paroles. S'il était

plein d'une rage insensée, d'une de ces douleurs qui ne raisonnent pas, que ferait-il? Il tuerait Dulaurens, ce serait un crime odieux que la loi punirait, mais des juges indulgents pourraient écarter d'un acte pareil la préméditation. Pierre agit autrement, il laisse vivre le père; il veut frapper M. Dulaurens dans ce qui lui est plus cher que la vie; il veut le frapper dans son enfant!... Et, ajouta le capitaine Gimel pour donner plus de poids à ses paroles, remarquez dans l'accusé un raffinement de cruauté, rare même chez les plus grands criminels : il est armé et cependant il s'empare d'un pistolet qui appartient à Dulaurens, jaloux de tuer la fille avec l'arme même du père!

A ce rapprochement inattendu, il s'éleva dans l'auditoire un murmure confus; la marchande de légumes, voisine du tailleur, ne put retenir son indignation :

— Quel monstre!... fit-elle; et dire que c'est né à Noyon!

Le capitaine continua.

— Vous avez entendu l'avocat de l'accusé, s'écria-t-il; il vient de vous dire que Pierre Lacles était un homme sans intelligence, un homme stupide, un idiot; vous venez d'entendre Pierre répondre très-pertinemment aux questions qui lui ont été adressées, et, moi, je vous demande

si un homme capable du calcul odieux que je viens de vous révéler est un insensé ou un idiot? Non, c'est un homme qui sait ajouter à la préméditation du crime, les combinaisons les plus révoltantes.

» On vous dira, continua le capitaine, que, dans l'obscurité, il a cru tirer sur Martial; d'abord, ce serait là un crime digne de la peine capitale; ensuite, le fait est impossible. Pierre savait que Martial n'était pas dans le lieu où il prétend qu'il le cherchait; la maison de M. Dulaurens lui était familière, et le chemin qu'il a pris conduisait directement à l'appartement de sa victime. Il l'a vue, il a aperçu ses vêtements blancs, il ne pouvait pas se tromper; d'ailleurs, pareil aux animaux malfaisants auxquels je l'ai comparé, pareil à un loup, il y voit dans l'ombre. »

Le capitaine Gimel finit son réquisitoire en parlant de mademoiselle Laure, qu'il représenta comme frappée d'un coup qui amènerait inévitablement la mort.

— Depuis ce funeste moment, dit-il, cette jeune fille n'a pas pu articuler un son, et les secours de l'art seront impuissants à la sauver : elle pouvait écrire, elle pouvait tracer le nom du coupable, qu'elle a nécessairement reconnu et qui, d'ailleurs, avoue son crime; mais, par une magnanimité qui augmentera l'horreur

que vous inspire déjà Pierre Laclos, elle s'y est toujours refusée.

Conformément au Code, dont il cita l'article, le capitaine Gimel requérait la peine de mort contre l'accusé, et il était certain que cette opinion serait partagée par le conseil. On ne pouvait hésiter.

Seule, à pied, vêtue de noir et enveloppée dans un châle qui la couvrait tout entière, madame de Tonneins parcourut les rues presque désertes de Noyon, et se glissa inaperçue dans la chapelle Saint-Éloi. Ce qu'elle allait faire n'était rien que l'accomplissement d'un devoir facile pour toutes les âmes élevées et pour toutes les consciences fortes de leur innocence. Aussi Adrienne n'hésitait pas, mais elle s'avancait vers le tribunal militaire comme autrefois, sans doute, les mères martyres marchaient au supplice : le front était serein, la chair et le sang criaient au fond du cœur. Ce n'étaient pas les juges qu'elle redoutait, pas même M. le colonel de Rambert, cet amant irrité de son indifférence : c'était le fils qu'elle laissait à la maison, malade, brûlé de toutes les ardeurs de la fièvre, et rassemblant ce qui lui restait de forces pour maudire le meurtrier de Laure ; c'était la jeune fille elle-même, étendue sur un lit de douleur et qui lui inspirait une sympathie nouvelle.

Pour bien juger la situation d'esprit où se trouvait madame de Tonneins, il faut faire aussi la part de l'orgueil; il faut se la représenter en présence de toute la ville de Noyon et surtout devant M. Germain Dulaurens, s'accusant d'avoir tué sa fille. Les mères seules, et seulement les mères aussi dévouées qu'elle, comprendraient le sentiment d'abnégation et de douleur qui lui avait fait quitter le fils mort afin de conserver la vie au fils vivant: les autres ne pourraient pas s'empêcher de croire qu'elle avait voulu appliquer à Dulaurens la loi terrible du talion.

Lorsque Adrienne arriva, la séance était commencée depuis longtemps: sans cela, elle eût interrompu Pierre et l'eût empêché d'égarer les juges en s'accusant d'un fait qu'il n'avait pas commis. L'interrogatoire de Pierre était achevé, les témoins entendus, et le capitaine Gimel allait prendre la parole. Elle sentit que, dans l'intérêt de Pierre lui-même, il convenait d'écouter le rapport du capitaine, et elle s'y résolut.

— Madame, veuillez accepter cette chaise, lui dit avec politesse un homme de la ville qui la connaissait.

Adrienne s'assit, ce qui la mettait encore moins en vue que si elle fût demeurée debout, et elle demanda à cet homme si l'interrogatoire de Pierre lui avait été favorable.

— Oh ! non, madame, il a tout avoué.

— Avoué quoi ? dit-elle à son voisin.

— Il a déclaré avoir tiré deux coups de pistolet sur mademoiselle Dulaurens, que toutefois il prenait pour Martial Saint-Léger.

— Il s'est accusé ainsi ?

— Oui, madame, sans hésiter.

Adrienne cacha sa tête dans ses mains et pleura à chaudes larmes. Ainsi, Pierre venait de se sacrifier pour elle, et il n'avait pu le faire que parce qu'il connaissait son secret.

— Monsieur, dit-elle le visage humide de larmes, ne craignez rien pour Pierre, je le sauverai.

Cependant, le capitaine Gimel avait pris la parole, et madame de Toncains admirait à quelles conclusions absurdes on arrive lorsque l'on a l'esprit prévenu ou que l'on part d'un point faux... Pierre, la créature la plus dévouée : un animal féroce !... Pierre, altéré du sang de Laure et déjà armé, s'emparant de l'arme du père pour raffiner le meurtre et tuer l'enfant avec une arme paternelle, comme si la fille eût pu se douter de quelque chose, comme si ce hasard eût dû augmenter chez Dulaurens la douleur de perdre sa fille ! C'étaient là les calculs d'une âme naturellement cruelle, et ils allaient contre leur but ; car Pierre ignorait si le pistolet de Dulau-

rens était chargé ou non, et, s'il avait réellement prémédité ce crime, il ne devait se fier qu'à son arme à lui. Mais, hélas! Pierre était entré chez Dulaurens les mains libres de tout instrument de mort. Adrienne le savait très-bien, et la seule personne que le pistolet de Dulaurens eût menacée, c'était elle!

Irritée de ces raisonnements faux et de ces calculs odieux, elle allait quitter sa place, s'avancer jusqu'au pied du tribunal et déclarer toute la vérité, lorsqu'un incident dont elle ne put pas s'expliquer la cause, vint retarder pour un moment un aveu qui allait changer la face du procès. Le grenadier Gondrin rentra dans la salle d'audience, et, avec une gravité que sa claudication augmentait encore, il s'avança jusqu'au banc des témoins et glissa quelques mots dans l'oreille de Thérèse, la servante de madame Saint-Léger. Celle-ci leva les mains au ciel, et Dulaurens, curieux d'apprendre la cause de l'étonnement et de l'effroi qui se lisaient sur la figure de Thérèse, se pencha vers le grenadier et lui demanda quelles nouvelles il apportait. Gondrin répéta probablement ce qu'il venait de dire à Thérèse, et l'effroi de Dulaurens surpassa celui de la servante. Il se leva de son siège, et, s'adressant au colonel de Rambert, il demanda la permission de quitter l'audience en la com-

pagnie de Thérèse, pour une affaire de la plus grande importance et qui ne pouvait souffrir aucun retard. Il fit observer que sa déposition était complète, qu'il n'avait rien à y ajouter, ni à en retrancher, et il supplia le tribunal de lui accorder sa demande. On voulut bien y faire droit, et il sortit aussitôt, accompagné de Thérèse.

— Le pauvre homme ! dit-on dans l'audience, sa fille est morte !

Adrienne, qui suivit cet incident avec une attention fiévreuse, n'en augura pas ainsi. Habitée à lire sur la figure humaine les impressions les plus intimes, et sachant, du reste, combien Dulaurens aimait sa fille et avec quelle passion il désirait la frapper elle-même dans son frère de lait, Adrienne pensa que, si la malheureuse Laure venait de mourir, son père n'aurait pas manqué d'en instruire les juges, pour rendre ainsi Pierre plus criminel et plus odieux. D'ailleurs, qu'importait à Thérèse ? cette fille connaissait à peine Laure, si toutefois elle la connaissait, et cependant Gondrin s'était adressé à elle d'abord, et son effroi prouvait qu'il s'agissait non pas de mademoiselle Dulaurens, mais plutôt de madame Saint-Léger. Tandis qu'elle faisait ces réflexions, M^e Beauclair prit la parole.

L'avocat était calme et souriant ; son moment

était venu, il entra en scène. Il commença par se féliciter d'avoir à parler devant la fleur des chevaliers de notre âge, devant le colonel de Rambert, l'une des gloires de l'armée française; il prodigua ensuite les louanges aux autres membres du conseil de guerre, sans oublier le sous-officier, ni le capitaine Gimel lui-même, dont il exalta la droiture et même la sévérité.

— Mais, dit-il, les intelligences les plus exquises s'égarèrent, quand elles mettent le pied hors du chemin de la vérité, quand une fausse lumière les entraîne dans le sentier de l'erreur. C'est ce qui est arrivé au capitaine Gimel. J'ai besoin de votre indulgence, messieurs, je vais plaider contre les paroles mêmes de mon client et j'espère vous prouver que Pierre Laclos, loin d'être un animal féroce, est tout simplement un homme faible d'esprit, un homme privé d'intelligence. Il n'a pas commis le crime dont on l'accuse, il n'a pas pu le commettre.

L'argumentation de l'avocat fut simple et décelait en lui un homme qui, privé des confidences de son client, avait cependant étudié sa cause avec perspicacité, et s'était entouré de documents qui lui avaient fait rencontrer la vérité. Il prouva, par les premières dépositions, faciles à consulter, que Pierre n'était point armé quand il entra chez M. Dulaurens; il ne cherchait Mar-

tial que pour convenir d'un duel. L'arme avait été saisie dans un but de défense personnelle, elle n'avait fait feu qu'une fois, et deux coups avaient été tirés. M^e Beauclair en avait la preuve sur lui. Il entr'ouvrit sa robe et tira deux balles de la poche de son gilet.

— Celle-ci, dit-il, est allée se loger dans le plafond de l'escalier; c'est là que la défense l'a trouvée : elle n'a fait de mal à personne.

Madame de Tonneins, haletante, écoutait l'avocat; Pierre s'agitait sur son banc. M^e Beauclair étendit la main vers l'accusé pour lui imposer silence.

— Cette autre, ajouta-t-il, est d'un plus petit calibre : elle n'a pas pu charger l'arme qui est devant vous, la seule pièce de conviction qu'on oppose à mon client... Vous n'aviez qu'un pistolet dans vos mains, Pierre, vous n'en aviez qu'un!

— Deux, deux, s'écria Pierre; j'en avais deux.

— Vous n'en aviez qu'un, et en eussiez-vous eu mille, le plomb meurtrier qui a frappé la victime n'a pas pu partir de vos mains... J'avais raison de vous le dire, messieurs, j'en suis réduit à plaider contre l'homme que je défends, ou du moins contre ses paroles. Vous savez comment les choses se sont passés, messieurs; Pierre était placé au bas de l'escalier, mademoi-

selle Dulaurens à quinze ou vingt marches au-dessus. Eh bien, interrogez le médecin qui a soigné la jeune fille, il vous dira... le fait est avéré, il est acquis à la défense... il vous dira que le coup a porté de haut en bas et non de bas en haut.

— Il a raison, dit le monsieur poudré à sa voisine; il avait ses arguments dans sa poche.

Le capitaine Gimel remua la tête en signe de dénégation; le colonel s'agita sur son fauteuil, frappé d'un fait qui augmentait la vraisemblance de ses suppositions. Pierre, furieux de l'inutilité de ses aveux, se leva, et, sans savoir ce qu'il opposerait à un argument qu'il n'avait pas prévu, il allait donner un nouveau démenti à son avocat. Madame de Tonneins avait quitté sa place; elle gagna l'espace laissé libre au milieu de la salle et s'avança d'un pas ferme vers le tribunal. Sa figure était pâle; la douleur, la fatigue, les nuits sans sommeil et sans repos, les inquiétudes de l'esprit avaient brisé son cœur sans altérer la beauté de son visage, ni l'éclat de ses regards brillants et doux; jamais sa démarche ne fut plus majestueuse, ni son front plus serein. On sentait, rien qu'en la voyant, qu'une telle femme ne pouvait ouvrir la bouche que pour rendre hommage à la vérité. Les chuchotements de l'auditoire troublèrent M^e Beauclair, qui s'arrêta au

milieu d'une période ; Pierre, en apercevant sa sœur de lait, cacha sa tête dans ses mains, le colonel se leva et salua avec respect.

— La voilà ! c'est la belle madame de Tonneins.

— C'est la perle de Noyon, la femme de ce brave général dont on vient de tuer le fils.

Un moment auparavant, l'auditoire entier était prévenu contre Pierre, l'assassin d'une jeune fille ; maintenant, si ce même auditoire eût dû décider du sort de l'accusé, il l'aurait acquitté sans doute : n'était-il pas le frère de lait de madame de Tonneins ? ne faisait-il pas partie de sa maison ?

— Messieurs, dit Adrienne avec fermeté et en élevant un peu la voix dans ce moment si solennel et si redoutable pour elle, Pierre est innocent ; ce n'est pas lui qu'il faut accuser ; vous allez connaître le coupable, si toutefois un malheur peut être regardé comme un crime...

Madame de Tonneins allait continuer, lorsque l'émotion des spectateurs devint si vive et si tumultueuse, que sa voix fut couverte par les exclamations, par les cris et aussi par la frayeur de la foule, qui quittait les bancs où elle était assise, qui s'agitait et paraissait impressionnée par un spectacle inattendu. Le capitaine Gimel rida son front chauve, le colonel de Rambert se

leva ; Adrienne, interdite et troublée, tourna la tête... Elle avait devant elle une jeune fille blanche et rose, vêtue de blanc, soutenue, ou plutôt accompagnée par Jeanne, la vieille nourrice.

— Laure ! Laure ! s'écria madame de Tonneins.

Et elle serrait contre son sein la jeune fille, elle la parcourait des yeux, ses mains la touchaient. C'était bien Laure, cette jeune fille une fois entrevue dans son sommeil, ce fantôme miraculeux, cette apparition singulière, qui l'avait délivrée d'une partie de ses craintes.

— Vous vivez, Laure... vous vivez !... Ah ! depuis que j'ai perdu Eugène, je ne vis moi-même que de ce moment.

Laure jeta un regard craintif vers la place que devait occuper son père, et, en voyant cette place vide, elle parut respirer plus librement. Elle s'avança alors vers Pierre et lui tendit la main.

— Mon ami Pierre, lui dit-elle à voix basse, ne crains rien : je suis ici pour te sauver.

Le capitaine Gimel prit la parole.

— Voici deux témoins nouveaux, dit-il, et je pense que M. le colonel voudra les entendre. L'un (et il désignait madame de Tonneins) est évidemment favorable à l'accusé ; cependant, comme ce témoin prétend savoir la vérité, nous

ne redoutons pas son témoignage. Nous aurions peut-être à demander à l'autre comment il se fait qu'il a jusqu'ici, par un silence absolu, porté obstacle aux recherches de la justice. Nous nous réservons seulement le droit de discuter sa déposition.

— Il a peur que Pierre ne lui échappe, dit Gondrin assez haut pour être entendu.

— Non-seulement, reprit le capitaine Gimel, l'accusé a fait des aveux complets, mais encore sa conscience lui reproche tellement son crime, qu'il a voulu échapper par la fuite au jugement qui l'attend : j'en ai la preuve personnelle.

— J'ai la preuve qu'il a refusé de quitter sa prison cette nuit, dit le colonel ; il le pouvait.

Cette révélation était une imprudence, et M. de Rambert le savait bien ; mais il voulait ainsi apprendre indirectement à madame de Tonneins ce qu'il avait fait pour elle. Cependant, un instinct secret révélait au colonel que Adrienne allait se compromettre, tandis que mademoiselle Laure Dulaurens, qui prodiguait toutes ses caresses et tous ses respects à une mère malheureuse, n'était arrivée si à propos que pour la sauver au moins d'une imprudence, et il résolut d'interroger d'abord la jeune personne. Le capitaine Gimel, poussé par un instinct contraire,

voulait que madame de Tonneins achevât une déposition commencée.

La curiosité du public était extrême : la présence de madame de Tonneins, l'apparition imprévue d'une jeune fille que, d'après le départ subit de son père, on venait de croire morte, et l'attente d'une révélation qui devait changer la face du procès, tout étonnait, tout agitait et troublait jusques à M^e Beauclair lui-même, dont personne ne s'occupait plus, et dont le plaidoyer perdait de son importance.

Tout cela se passa dans un moment et au milieu du trouble universel. Laure seule était calme et à peu près sûre d'arriver à son but, puisque le seul homme qui pût l'intimider, son père, était absent. Elle se hâta donc de prendre la parole.

— C'est moi, dit elle, qui ai attenté à ma vie... je me suis frappée moi-même... Pierre est innocent.

Et, tirant de sa poche un petit pistolet qu'elle y avait caché elle l'éleva en l'air, puis le fit passer à un gendarme, afin qu'il le déposât entre les mains du colonel.

Pendant que tous les yeux étaient fixés sur cette arme, nouvelle pièce de conviction produite au procès, pendant que le colonel le recevait des mains du gendarme et que l'avocat Beauclair

était sorti de son banc pour l'examiner, Laure se jeta dans les bras de madame de Tonneins, et, penchant sa tête sur son épaule et la bouche tout près de l'oreille d'Adrienne, elle lui dit à voix basse :

— O madame!... ô ma mère!... au nom du ciel, ne me démentez pas! Souvenez-vous de Maxime et de moi.

Adrienne, hors d'elle-même, regardait cette jeune fille avec admiration et étonnement. L'amour faisait un de ses miracles habituels. Madame de Tonneins ne craignait plus rien, et l'accusation qu'elle était prête à porter contre elle-même ne lui semblait plus dangereuse. Elle avait compris la sympathie et l'espèce de culte dont l'entouraient l'auditoire tout entier ; le capitaine Gimel ne paraissait en vouloir qu'à Pierre, un soldat dont il croyait tenir la vie dans ses mains ; le colonel cherchait à la deviner pour lui venir en aide s'il en était besoin ; Laure, la pauvre enfant, se dévouait par attachement pour elle et par amour pour son fils. Elle n'aurait pu redouter que deux ennemis : madame Saint-Léger, qu'un voyage retenait loin de Noyon, et M. Dulaurens, qu'un accident ou une affaire venait d'éloigner. Laure, en s'accusant, suivait Pierre, et cependant la sincérité naturelle d'Adrienne se révoltait contre le silence que

la jeune fille lui demandait. Il faut ajouter que Laure, hors de tout danger et même bien portante ; que Laure, auprès d'Adrienne et dans ses bras, diminuait les périls d'un aveu. La femme raisonnait ainsi ; la mère n'avait pas perdu ces paroles glissées dans son oreille : « Ne me démentez pas... Souvenez-vous de Maxime. »

Maxime, en effet, ce fils malade et maintenant unique, était plus dangereux pour elle que tous les juges réunis et que le capitaine Gimel lui-même : non que ce ne fût le fils le plus soumis et le plus dévoué ; mais, à l'âge qu'il avait, les enfants ont deux cœurs, l'un pour leur mère, il est vrai, l'autre pour la jeune fille qu'ils aiment, tellement l'amour est une passion violente et insensée, et qui ne sait ni raisonner ni pardonner ; or, Adrienne voulait conserver le premier cœur de son fils et frémissait de crainte, parce que, involontairement, elle avait blessé le second. Là, devant elle, dans ses bras, presque à ses pieds, se trouvait une jeune fille jusque-là dédaignée, qui avait tout compris, tout apprécié, surmonté la douleur, bravé la mort, et qui, par un généreux mensonge, demandait à lui conserver la tendresse de son fils tout entière. Depuis vingt ans, elle méprise le père de Laure ; il y a vingt ans, elle l'a frappé au visage : rien n'arrête l'amour de l'enfant, rien ne diminue son dévouement.

— Laure... Laure, mon enfant !... dit Adrienne en serrant la jeune fille dans ses bras.

Et, pleine de cette émotion délicieuse qui s'empare du cœur quand une action généreuse vient le faire tressaillir et lui apporter un soulagement inattendu, madame de Tonneins ne put que s'asseoir auprès de Laure, envelopper sa tête dans son châle et verser d'abondantes larmes.

— Je ne croyais pas qu'elle aimât autant son frère de lait, pensa le colonel.

M. de Rambert était destiné à ne jamais deviner madame de Tonneins : Pierre, quoique présent, était bien loin de son souvenir. Le capitaine Gimel examina à son tour le pistolet.

— C'est un joli joujou, dit-il, mais qui n'est pas à l'usage des demoiselles. Tout cela est invraisemblable et vient trop tard. L'accusé a avoué.

L'avocat Beauclair s'écria que ce qui était invraisemblable, c'était l'aveu de l'accusé et qu'il croyait l'avoir prouvé. La déclaration de mademoiselle Laure Dulaurens, au contraire, s'accordait parfaitement avec la position de la blessure qu'on ne pouvait expliquer sans cela.

Le colonel de Rambert se leva, et, s'adressant poliment à Laure :

— Mademoiselle, lui dit-il, Dieu me garde de ne pas ajouter foi à vos paroles, si du moins

vous voulez bien les expliquer. C'est vous-même qui avez attenté à vos jours ?

— Oui, monsieur.

— Vous êtes, mademoiselle, la fille unique d'un homme riche, qui, dit-on, vous aime tendrement. Quelles douleurs inconnues ont pu vous pousser à une action si violente ?

C'était pour Laure une question redoutable et dont elle avait senti depuis longtemps le danger. Il fallait faire devant la ville entière l'aveu d'une passion cachée, il fallait dire publiquement ce qu'une jeune fille n'avoue qu'en rougissant, même à sa mère. D'autre part, chacune de ses paroles allait servir son amour, allait sceller son mariage avec Maxime et sauver madame de Tonneins. Depuis un mois, elle s'isolait de tous, et, dans un silence calculé, elle méditait chacun des mots qu'elle aurait à prononcer.

Mademoiselle Laure n'hésita donc pas. Elle déclara que, née presque sous les regards de madame de Tonneins, et quelques années après ses enfants, elle n'avait ouvert les yeux que pour admirer l'une et aimer les autres. Cependant, une haine profonde séparait les deux familles, et on l'élevait, elle, dans l'indifférence, sinon dans la haine des objets de son affection : ceux qu'elle aimait, elle ne devait pas les aborder,

elle ne pouvait que les voir de loin. L'enfance aime à faire ce qu'on lui défend, elle se passionne même pour les jouets auxquels elle ne peut pas atteindre. Ce qu'elle éprouvait, M. Maxime de Tonneins le ressentait à son tour. Les maisons étaient voisines, la communication de l'une à l'autre, facile ; la haine des maîtres n'était pas partagée par les domestiques, qui laissaient jouer les deux enfants ensemble sans les dénoncer : et, d'ailleurs, rien de plus aisé que d'échapper à leur surveillance. Laure s'était donc élevée presque avec M. Maxime, et ils s'étaient aimés parce qu'ils avaient les mêmes joies, les mêmes chagrins, les mêmes jeux. La jeune fille n'avait point de mère, son père la voyait peu, sa gouvernante était une femme pleine en même temps de raison et d'indifférence : le seul être qu'elle pût aimer et qui l'aimât véritablement, c'était M. Maxime. Ainsi, durant son enfance, elle avait joui d'un bonheur à la fois innocent et mystérieux. Quand la raison vint avec l'âge, les cœurs s'étaient donnés sans le prévoir et presque sans le savoir. Elle apprit alors les motifs de la haine qui séparait madame de Tonneins et son père, et elle jugea que l'amitié ou, si l'on veut, l'amour qu'elle ressentait pour M. Maxime aurait une fin malheureuse. Cette idée attachait davantage l'un à l'autre les deux jeunes gens, parce que la pré-

voyance des obstacles a un charme naturel qui augmente la passion : l'espérance ne s'évanouit pas, et un bonheur acheté sera plus précieux.

Après avoir ainsi représenté son amour comme un attachement d'enfance, mademoiselle Laure en vint au moment fatal où son père lui présenta pour époux M. Martial Saint-Léger, c'est-à-dire l'ennemi de madame de Tonneins et de ses enfants : de façon que, si elle eût épousé cet homme répulsif, elle eût commis non-seulement une trahison, mais encore une lâcheté ; elle eût porté un nom odieux à elle-même et à celui qu'elle aimait. Cependant, son père, jusque-là doux et facile avec elle, se montrait impitoyable, et à peine s'il comptait mettre une semaine entre la menace du mariage et le mariage lui-même. Elle tomba dans le désespoir, et, sur ces entre-faites, M. Martial tua M. Eugène. Alors, sa douleur fut extrême et elle sentit que tout était perdu pour elle. M. Martial s'était trompé de victime, et, revenu de son erreur, il menacerait les jours de Maxime, qu'elle aimait... Et de quel œil la verrait madame de Tonneins, qui lui imputerait la mort d'un de ses fils et les dangers qu'allait courir l'autre ? Hélas ! maintenant que M. Martial n'inspirait plus de crainte, on ne se doutait pas de tout ce qu'elle avait appréhendé ; on ne pouvait se figurer tout ce que, seule et

sans conseil, elle avait redouté pour elle et pour celui qu'elle aimait! Madame de Tonneins ne pouvait-elle pas lui demander compte du sang de son fils? Maxime, du sang de son frère? Si elle n'était pas la cause de la mort de M. Eugène de Tonneins, elle en était du moins le prétexte. Et on lui demandait quels motifs avaient pu la porter à se détruire? Les plus forts : la perte de toute espérance ; la haine à venir de ceux qu'elle estimait et qu'elle aimait le plus.

— Mais, demanda le capitaine Gimel, qui avait écouté mademoiselle Laure avec impatience, comment se fait-il que vous ayez exécuté une action si violente et qui exige, dans une jeune personne, tant de résolution, au milieu d'un escalier? la place était singulièrement choisie.

Madame de Tonneins fit un mouvement.

— Laissez-moi parler, Laure, dit-elle ; laissez-moi dire la vérité tout entière, autrement cet homme odieux va vous convaincre de mensonge.

— Non, non, madame, n'ouvrez pas la bouche, au nom du ciel ! songez à Maxime.

La jeune fille allait mentir, mais le motif du mensonge l'ennoblirait à ses yeux. Couverte de rougeur, elle s'adressa au capitaine Gimel.

— Vous vous étonnez de la place que j'ai choisie? Tout vient de mon trouble et de mon

désespoir. Depuis quelques jours, j'avais dérobé à mon père l'arme qui est dans vos mains : je me rendais chez lui pour le menacer de me tuer à ses propres yeux, s'il persistait à me livrer à M. Martial. Sur le chemin, j'ai été arrêtée par une détonation ; c'était Pierre, je le sais maintenant, qui croyait tirer sur un ennemi. Pour moi qui supposais que M. Maxime allait revenir chez sa mère, et il y est revenu en effet, et qui savais M. Martial dans la maison...

— Il n'y était pas, dit le capitaine Gimel.

— Il y était quelques heures auparavant et je l'y croyais encore... Pour moi, éperdue, épouvantée, craignant que M. Maxime n'eût succombé à un nouvel attentat, je me suis frappée moi-même pour me délivrer des malheurs qui m'accablaient.

Madame de Tonneins se leva, et, les boucles de ses cheveux déroulées, les yeux remplis de larmes, elle tendit les mains vers les juges ; elle voulut parler, les sanglots étouffèrent sa voix. M^e Beauclair ne lui laissa pas le temps de revenir de son émotion.

— Vous savez maintenant la vérité, messieurs, dit-il, la voilà tout entière. La victime elle-même est venue relever mon client des épithètes que M. le rapporteur lui a prodiguées et de l'accusation, que je ne sais par quel délire, lui-même

a portée contre lui. Il reste de l'accusation un homme qui, dans l'obscurité, se croit attaqué et loge une balle dans la poutre d'un plafond. Condamneriez-vous cet homme pour avoir percé un morceau de bois ?

Madame de Toncains, impatientée, se tourna vers la jeune fille qui venait de lui donner une si grande preuve de dévouement. Mademoiselle Laure Dulaurens avait disparu.

Les débats furent clos, et, après une délibération de quelques minutes, Pierre fut acquitté à l'unanimité, moins une voix... celle du capitaine Gimel.

VI

— Madame Saint-Léger. —

Avant de raconter les suites naturelles de l'acquittement de Pierre, il est indispensable à la marche de notre récit de revenir à madame veuve Saint-Léger. Elle s'était abstenue de pa-

raître au procès, pour éviter de déposer publiquement contre son fils, et surtout pour aller à Paris toucher le prix de sa terre et celui de sa maison, déposé chez le banquier P***. L'imagination pleine de ses projets, elle se voyait déjà maîtresse du champ de bataille donné par François I^{er} à ses aïeux, et se demandait si elle se ferait nommer comtesse de Mariadee, ou bien si, pour condescendre aux habitudes italiennes, elle supporterait qu'on l'appelât tout simplement la princesse de Marignano. Ses rentes sur l'État étaient vendues et ses fonds rassemblés chez le banquier P***, qui, sur son ordre, devait les faire passer à un banquier de Milan.

Madame Saint-Léger, maudissant au fond du cœur les mauvais chevaux qui la conduisaient à Paris, arrive le soir à Saint-Denis, couche dans une auberge douteuse, et entre enfin dans la capitale à dix heures du matin. Elle prend alors à pied le chemin de la rue Cérutti, rue fort à la mode à cette époque, et qu'habitaient les sommités de la Banque. M. P*** occupait un hôtel superbe. Le suisse, le front soucieux et les mains enfoncées dans les poches de sa veste d'uniforme, arrête du regard la voyageuse.

— Qui demandez-vous ? dit-il en se plaçant en travers de la porte cochère.

— M. P***, mon banquier, répondit madame

Saint-Léger, qui leva la tête comme si elle était déjà princesse de Marignano.

— M. P*** n'est point à Paris; il voyage, reprit le concierge d'un air arrogant.

— Il est bien singulier que M. P*** ait quitté Paris sans me prévenir.

Le concierge répondit à cela que M. P*** n'avait prévenu personne.

— Où donc est-il allé? demanda madame Saint-Léger avec impatience.

— En Allemagne, dit le concierge en sifflant l'air de : *Bon voyage, cher Dumolet!*

Madame Saint-Léger ne comprenait rien à cette réception impertinente; mais, saisie d'une vague inquiétude, elle voulut voir la femme du banquier.

— Madame? reprit le concierge en souriant; voir madame? Impossible! madame est dans ses terres de Bourgogne, parce que l'absence de monsieur sera longue et...

— Gare, gare! la porte, s'il vous plaît.

C'étaient deux commissionnaires porteurs d'un brancard chargé de meubles précieux; ils demandaient au concierge d'ouvrir les deux battants de la porte cochère; ce que celui-ci s'empressa de faire.

— Ah çà, mais, dit madame Saint-Léger, M. P*** déménage donc?

— Lui? non; c'est madame qui déménage.

— Il y a un mystère là-dessous! s'écria madame Saint-Léger.

— Pas le moindre, répondit le concierge. Permettez... vous n'habitez pas Paris?

— Non, je viens de Chauny, près Noyon.

— Alors, vous ignorez ce que tout Paris sait depuis hier matin.

— Je ne sais rien. Je viens de Chauny ou plutôt de Noyon, pour que M. P*** me rende compte des fonds déposés chez lui.

Le concierge quitta son air goguenard, salua profondément, en homme qui sait compatir au malheur.

— Madame, dit-il d'un air grave, passez aux bureaux.

Et il indiqua de la main l'aile gauche de l'hôtel, occupée par les bureaux du banquier.

Madame Saint-Léger y courut, pâle, le front plissé par la colère, les yeux égarés par des prévisions sinistres. Elle se trouva tout d'un coup au milieu d'une armée de commis, dont les uns lisaient les journaux, tandis que les autres jugeaient entre eux un opéra-comique dont la première représentation avait eu lieu la veille. Un commis s'avance et lui demande poliment ce qui l'amène.

— Je veux voir M. P***, dit-elle.

— M. P*** n'est plus à Paris. Madame vient sans doute pour une créance? Passez à la caisse.

— Vous savez bien que le caissier n'y est pas, dit une voix qui partait du fond des bureaux; il déjeune ce matin au *Rocher de Cancale*.

— Veuillez voir le sous-caissier, madame; la seconde porte à droite.

Le sous-caissier était assis devant une caisse dont la porte ouverte prouvait qu'il n'y avait plus de trésor à garder, et que le caissier en chef pouvait sans danger déjeuner *au Rocher de Cancale*. Ce sous-caissier, homme fort poli et dont la figure gracieuse et sereine inspirait la confiance, expliqua à madame Saint-Léger l'état des affaires de son patron. M. P*** éprouvait un léger embarras; il devait, sans doute; quel est le banquier qui ne doit pas? mais il lui était dû, à lui, deux ou trois fois plus qu'il ne devait.

— Il me doit, à moi! s'écria madame Saint-Léger; il a toute ma fortune dans ses mains. Rendez-moi les fonds que vous avez à moi.

— Ils vous seront rendus, madame, sans la moindre difficulté, répondit tranquillement le sous-caissier; mais la chose serait peut-être difficile aujourd'hui.

— Et pourquoi cela, monsieur?

— Parce que M. P*** attendait de Vienne des remises considérables; elles tardent à arriver,

et il est parti lui-même pour les faire rentrer.

Madame Saint-Léger avait arrêté ses petits yeux gris sur le sous-caissier et elle cherchait à lire la vérité sur le visage de ce commis calme et impassible. Cet homme la trompait, c'était certain; elle allait éclater lorsque le commis ajouta :

— Au reste, madame, il est possible qu'avant de partir, M. P*** ait songé à vous. On ne paye plus ici, il est vrai; mais M. Dumont, rue Taitbout, 16, est chargé des affaires de la maison. Passez chez lui, madame, et, probablement, il vous satisfera.

Il était singulier que M. P*** payât par les mains de M. Dumont, au lieu de payer par les siennes, et que sa caisse se fût vidée pour aller remplir celle de ce M. Dumont. Cependant, les choses qui paraissent les plus extraordinaires sont quelquefois les plus simples; un seul mot suffit souvent pour les expliquer. M. Dumont était sans doute un associé inconnu, un homme qui, dans l'absence du banquier, avait le maniement de ces affaires importantes dont on ne confie pas le secret à des subalternes. Madame Saint-Léger prit le chemin de la rue Taitbout. Il ne fallait que peu d'instants pour s'y rendre, et, tout en hâtant le pas, la veuve cherchait à se rassurer.

— Il est impossible qu'un homme aussi riche

que M. P*** soit ruiné... La caisse de la rue Cérutti est vide ; c'est un simple déménagement ; la caisse de la rue Taitbout regorge d'or et de billets de banque. Les commis sont gais , ils s'occupent de théâtre et de nouvelles... le caissier déjeune au *Rocher de Cancale* ; le sous-caissier est à son poste , tranquille et poli avec tout le monde... Enfin , madame P*** est dans ses terres ; donc, ils ont des terres... Elle fait transporter à la campagne des meubles de prix, des pianos, des harpes, des armoires à glace ; elle compte donc, durant l'absence de son mari, vivre en Bourgogne au milieu du luxe qui l'entourait à Paris. Tout va bien. Le concierge de M. P*** est un coquin qui mérite d'être châtié.

Tout en faisant ces réflexions consolantes, elle frappait à la porte de M. Dumont avec un certain battement de cœur.

— Au troisième, au fond du corridor, lui dit une vieille portière.

Madame Saint-Léger monte au troisième, tire un cordon crasseux terminé par un pied de biche, et, après avoir traversé une antichambre obscure, entre dans un salon délabré, tapissé par des cartons. C'était le cabinet de M. Dumont, petit vieillard cauteleux, agent d'affaires bien connu au tribunal de commerce. A la vue de l'homme et du cabinet, toutes les espérances de

madame Saint-Léger s'évanouirent : chez le banquier, la caisse était vide ; chez M. Dumont, il n'y avait point de caisse.

— Monsieur, dit-elle, je viens de chez M. P***.

— Et on vous a envoyée ici, dit le petit vieillard en interrompant la visiteuse. Veuillez vous asseoir... Comment vous nommez-vous, madame ?

— Madame Saint-Léger. Vous avez des fonds à moi, et vous allez me les remettre.

Le vieil agent d'affaires la regarda avec un étonnement mêlé d'ironie ; ses lèvres minces sourirent.

— Des fonds à vous ? Je n'ai jamais de fonds à personne. C'est pour la faillite P***, ajouta-t-il en étendant la main vers un dossier ouvert sur son bureau.

— La faillite P*** ! s'écria madame Saint-Léger en serrant les poings, M. P*** a fait faillite ?

— Vous venez peut-être pour le concordat de MM. P***, D*** et C^e ?

— Je ne connais pas MM. P***, D*** et C^e, dit en hurlant madame Saint-Léger.

— C'est pour la faillite P***, reprit tranquillement M. Dumont. Je m'en doutais : j'ai vu votre nom sur la liste des créanciers ; il s'agit d'une somme considérable.

— Toute ma fortune, s'écria madame Saint-

Léger... M. P***, banquier, rue Cérutti, a fait faillite ?

— Hélas ! oui , madame, répondit M. Dumont d'un ton piteux : il ne laisse à ses créanciers que les yeux pour pleurer ; absolument que cela. J'y suis, moi qui vous parle, pour trois cent cinquante-cinq francs ; j'ai été nommé syndic de cette malheureuse affaire et je puis vous mettre au courant de...

— Il a fait faillite ? répéta madame Saint-Léger atterrée.

— Eh ! mon Dieu, oui ! il est parti hier matin. A l'heure qu'il est, je le crois déjà hors d'atteinte. Il a une bonne chaise de poste et un passe-port sous un nom supposé. Croiriez-vous que cet homme a eu l'indélicatesse d'emporter une partie des diamants de sa femme ? entre autres, un rubis oriental auquel madame P*** tenait beaucoup.

— Mais cet homme est riche, dit madame Saint-Léger.

— Il l'a été, madame.

— Il a des terres, des meubles précieux.

— Non pas... c'est-à-dire, oui ; mais tout cela est à sa femme.

— A sa femme ou à lui, c'est la même chose, dit madame Saint-Léger.

— Je vous entends, madame , reprit l'homme

d'affaires en mettant la main sur sa poitrine ; vous êtes une de ces personnes d'élite dont le cœur parle toujours plus haut que la raison ; natures généreuses qu'on ne rencontre guère que chez les femmes comme vous... Madame P*** vous ressemble, elle pense comme vous, elle voulait agir comme vous auriez agi vous-même en pareille circonstance ; elle voulait se dépouiller pour les créanciers de son mari, leur abandonner sa dot ; mais elle est mère, elle doit compte de sa fortune à ses enfants ; elle gardera tout.

— Elle gardera tout ! répéta madame Saint-Léger sans savoir ce qu'elle disait.

— Oui, reprit M. Dumont d'un air pénétré ; c'est une femme bien malheureuse et bien respectable.

— Ce misérable s'enfuit en Allemagne chargé d'or, dit encore madame Saint-Léger.

— Je ne le crois pas, répondit d'une voix tranquille M. Dumont ; car, au fond, P*** est un honnête homme.

— Un honnête homme ! s'écria madame Saint-Léger en se levant.

— Permettez, reprit M. Dumont, je lui rends justice, quoique je sois aussi un de ses créanciers. Je sais qu'il a joué de malheur.

— Joué de malheur !

— Oui, il a joué sur les fonds publics, sur les savons, sur les riz, sur les indigos, sur les suifs, et il a perdu sur tous ses marchés. Vous me direz qu'un banquier ne doit pas se permettre de pareilles opérations, et vous aurez raison, madame; mais que voulez-vous! c'est la folie du jour.

— Et mes fonds, monsieur, mes fonds déposés chez lui? le prix de ma terre de Brétigny? celui de ma maison de Chauny? mes rentes sur l'État qu'il a dû vendre?

— Il les a vendues, madame.

— Qu'est devenu tout cela?

M. Dumont leva les yeux au ciel, et, avec un ton qui tenait le milieu entre le sarcasme et la naïveté :

— Et voilà, dit-il, ce qui me fait penser que ce malheureux P*** est un honnête homme. Imaginez, madame, qu'il a payé jusqu'au dernier moment, il a fait rendre à sa caisse jusqu'à son dernier liard.

— Il a payé avec mon argent, dit madame Saint-Léger furieuse et dont les yeux étincelaient de colère.

M. Dumont demeura impassible.

— C'est vrai, dit-il; mais il y a beaucoup de gens qui ne sont pas si honnêtes.

L'homme d'affaires ne changeait pas de figure; s'il paraissait prendre parti pour le banquier,

qui fuyait en ruinant vingt familles, c'était pure générosité, puisque lui-même souffrait de cette fuite, il était sur la liste des créanciers : on lui devait *trois cent cinquante-cinq francs!* et, à l'abri derrière cette créance insignifiante et peut-être imaginaire, il raillait sans pitié les dupes et les victimes.

Madame Saint-Léger regardait M. Dumont avec une rage contenue : ce qu'il faisait maintenant, elle l'avait fait vingt-cinq ans auparavant. Cet homme se moquait d'elle ; il allait arrondir sa fortune à ses dépens ; d'accord sans doute, avec le banquier P***, il allait faire tomber les créanciers dans ses filets ; puis il partagerait avec le failli et deviendrait peut-être plus riche que lui. C'était le manège de mademoiselle de Mariadec avec le racoleur Saint-Léger : « Je suis jeune, belle et jolie en même temps ; regardez-moi bien. Vous m'aimez et je vous aime. Vous m'offrez votre main, cela ne suffit pas : il me faut votre fortune, parce que j'ai autant de susceptibilité que d'honneur. » Madame Saint-Léger comprit qu'elle était ruinée, parce que plus le calcul est odieux, plus il est sûr. Elle était à son tour la mouche tombée dans les filets de l'araignée. Son front devint livide, ses lèvres bleuïrent ; mais elle reprit une apparence de tranquillité, et, regardant M. Dumont d'un œil ferme :

— Je vous écoute, dit-elle.

— Eh bien , reprit M. Dumont, il faut venir en aide à ce malheureux P***.

— Lui venir en aide ? s'écria madame Saint-Léger, que ce dernier trait tira de son stoïcisme apparent ; lui venir en aide quand il m'emporte tout !

— Vous ne perdrez rien, se hâta de dire l'homme d'affaires ; on ne vous fera pas tort d'un centime, vous rentrerez intégralement dans vos fonds... avec le temps.

— Je comprends très bien, répondit madame Saint-Léger : avec le temps.

— Il faut laisser à M. P*** les moyens de regagner l'argent qu'il a perdu ; il faut qu'il puisse travailler pour ses créanciers. Sans cela, point d'espoir pour eux. M. P***, madame, est un homme habile ; il n'aura besoin que de quelques années pour faire de nouveau fortune.

— Qu'avez-vous à m'offrir, monsieur ? demanda madame Saint-Léger d'un ton ferme.

M. Dumont répondit sans hésitation :

— Cinq pour cent payables dans deux ans, madame.

Quand l'Indien est attaché au poteau fatal, il injurie les guerriers ennemis qui le percent de leurs flèches, il les excite, il les irrite ; s'il est frappé par des femmes ou par des enfants qu'on

habitué ainsi à la cruauté, il ne dit rien, il sourit avec dédain et lève les yeux au ciel pour ne pas voir d'aussi lâches ennemis. Madame Saint-Léger se conduisit comme l'Indien ; elle aurait déchiré M. P*** si elle l'eût tenu dans ses mains ; M. Dumont n'obtint d'elle qu'un regard froid et méprisant. Elle se leva et se prépara à sortir de cette pièce où elle étouffait ; puis, revenant sur ses pas :

— A propos, dit-elle du ton le plus naturel, est-ce que M. Dulaurens est compromis dans cette faillite?... Dulaurens, de Noyon.

L'homme d'affaires feuilleta son dossier.

— M. Dulaurens ? dit-il. M. Dulaurens ?... Sans doute : il est un des principaux créanciers de la maison P***.

— C'est très bien, reprit madame Saint-Léger. Et elle disparut.

— Voilà une femme qui a un regard venimeux, pensa M. Dumont ; dans les faillites, ajouta-t-il mentalement, les femmes sont toujours à craindre ; il vaut mieux avoir affaire à dix créanciers qu'à une créancière... Bah ! bah ! elle fera comme les autres, elle prendra son parti.

Madame Saint-Léger ne devait pas se consoler. On a pu voir, dans le cours de cette histoire, quelle était de ces femmes qui ne mettent rien au-dessus de la fortune : ni vertu, ni pudeur, ni

sentiments humains. Elle n'avait aimé ni son mari, ni son fils; elle n'aimait qu'elle-même et l'argent, qui lui tenait lieu de tout. Avec les années, l'orgueil de la naissance était revenu, et la veuve du racoleur se croyait déjà princesse de Marignano. En perdant sa fortune, elle perdait donc ses uniques espérances; elle demeurerait seule, isolée, sans appui, sans amis, et entourée de gens plutôt disposés à se réjouir de sa ruine qu'à s'en attrister. Cependant, elle était ruinée. Il eût été inutile et ridicule de courir après M. P***; il n'y avait rien à attendre de madame P***, qui, protégée par la loi et forte de ses enfants, dont elle ne voulait pas aliéner le bien, faisait transporter son piano dans sa terre de Bourgogne, pour charmer les ennuis d'un séjour à la campagne, au moins prématuré... Dulaurens?... Oui, si Dulaurens était un homme, il se joindrait à elle, puisque, comme elle, il était frappé, et ils iraient tous deux, d'abord menacer le mari, puis effrayer la femme: on obtient beaucoup de choses le pistolet à la main. Mais Dulaurens était un être faible, pusillanime, paresseux: il aimerait mieux supporter qu'agir. D'ailleurs, ce qu'on tire le plus difficilement des mains d'un failli, c'est de l'argent: il ne veut pas et il ne peut pas en donner; il n'a pas le maniement de ses affaires; il vous renvoie au syndic de sa faillite...

à M. Dumont, et M. Dumont offre cinq pour cent payables dans deux ans !

Madame Saint-Léger loua une chaise de poste et partit sur-le-champ pour Noyon ; elle répandit l'or sur le chemin, elle paya comme un amant qui va rejoindre sa maîtresse, comme avait payé Maxime de Tonneins courant après le meurtrier de son frère.

Après une nuit sans sommeil, elle arriva à Noyon et gagna cette maison pauvre dont elle occupait le premier étage. Le rez-de-chaussée était habité par une femme veuve qui, au moyen d'une chétive industrie, élevait tant bien que mal deux petits enfants. Avant de monter dans son appartement, madame Saint-Léger entra chez cette veuve.

Madame Chauvin, dit-elle, apprenez-moi, d'abord où est Thérèse ?

— Thérèse est sortie, madame ; voici votre clef.

— Elle court les rues de Noyon ?

— Oh ! non, madame ; elle est à Saint-Éloi : c'est aujourd'hui qu'on juge Pierre Lacos, et M. Hardouin est venu hier prévenir mademoiselle Thérèse de ne pas manquer l'audience. Mademoiselle Thérèse est partie à onze heures.

— Très bien ! dit madame Saint-Léger, j'avais oublié ce procès. Si Thérèse rentre dans une heure, vous la laisserez monter ; si elle arrive

auparavant, vous la retiendrez auprès de vous jusqu'à ce que l'heure soit écoulée.

— Madame veut-elle que j'aie allumer du feu ? demanda la veuve Chauvin.

— Non, c'est inutile.

Madame Saint-Léger prit alors sa clef, et, avant de monter dans sa chambre, elle tira de sa poche deux écus de six livres et en donna un à chaque enfant ; puis elle gagna sa chambre sans vouloir écouter les remerciements de la mère.

— Voilà une vieille dame qui est avare, s'il faut en croire sa fille de chambre, dit la veuve en regardant ses enfants jouer avec les écus, et elle donne deux grosses pièces à des enfants qu'elle n'a seulement pas caressés une fois depuis qu'elle est ici... Elle vient de Paris ; elle doit y avoir fait de bonnes affaires, ou bien elle a gagné à la loterie, ou bien encore, c'est que les domestiques disent toujours du mal de leurs maîtres.

L'heure se passa sans que Thérèse revînt de l'audience. La veuve vaquait aux soins de son ménage ; les enfants étaient sages et jouaient sans bruit, parce que, sur l'un des deux écus, on leur avait acheté quelques gâteaux, lorsqu'une voisine vint frapper au carreau et ouvrit ensuite une porte qui ne fermait qu'au loquet.

— Voisine, dit-elle, cette dame qui loge chez

vous pose des rideaux neufs à votre fenêtre, ou peut-être elle veut vous faire tort, et elle enlève vos propres rideaux. On n'est jamais sûr de rien quand on a des étrangers chez soi... Venez donc voir ce qui se passe.

Et la voisine entraîna la veuve dans la rue : toutes deux pâlirent en examinant avec plus d'attention cette dame qui posait des rideaux. Madame Saint-Léger s'était pendue à un piton de fer, destiné, en effet, à soutenir la tringle d'un rideau. Elle avait traîné une table auprès de la fenêtre et placé une chaise sur la table, afin d'atteindre ce piton ou crochet de fer, qui touchait presque à un plafond assez élevé. Pour éviter d'être aperçue par les passants, elle avait soigneusement tiré le rideau de la fenêtre ; mais, dans les trépignemens d'une fin douloureuse, le rideau s'était écarté, et on voyait pendre les pieds de la malheureuse femme devant les carreaux de la fenêtre.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria la veuve Chauvin, elle s'est pendue !

— Elle s'est pendue comme Judas, dit la voisine.

La foule s'assembla, la petite ruelle se remplit de monde. Quelques ouvriers, témoins de ce spectacle, voulurent pénétrer dans la chambre de madame Saint-Léger, afin de rappeler à la

vie, si c'était possible, une femme qui peut-être respirait encore. La veuve Chauvin ne le permit pas. Le peuple pense que de tels secours sont dangereux, parce que la justice doit arriver et présider à ce qu'on appelle la levée du corps. Il est nécessaire, suivant lui, que M. le commissaire, ou son délégué, trouve les choses telles qu'elles étaient au moment de l'événement : sans cela, on pourrait tromper la religion du magistrat, et, entre les mains de criminels habiles, un assassinat pourrait passer pour un suicide.

— Non, non, dit la veuve Chauvin, personne n'entrera dans cette chambre ; je n'ai pas la clef, et on n'enfoncera pas la porte ; il y a une personne à Noyon qui a une seconde clef ; c'est mademoiselle Thérèse, la fille de chambre de cette pauvre dame... Elle était bien bonne ! Il y a à peine une heure, elle a donné deux écus à mes enfants. Si quelqu'un veut aller prévenir mademoiselle Thérèse, elle est à Saint-Éloi, où l'on juge à l'heure qu'il est Pierre Lacos.

Et la veuve Chauvin monta les quelques marches qui séparaient le rez-de-chaussée du premier étage, et s'assit devant la porte, dont elle voulait défendre l'entrée : il y allait de sa sécurité et de sa bonne réputation. L'obligeante voisine se chargea d'aller prévenir Thérèse. Il n'y avait pas loin de la ruelle dont nous parlons à la

chapelle Saint-Éloi. Lorsqu'elle arriva devant la porte, cette femme, tout émue du spectacle qu'elle venait de voir, et songeant que peut-être on ne lui permettrait pas de parler à mademoiselle Thérèse, mais qu'on exigerait qu'elle dît tout haut ce qui l'amenait, ne se sentit pas le courage nécessaire pour prendre la parole devant une assemblée nombreuse, et pour répondre aux questions d'un colonel en uniforme. Elle s'arrêta donc, et d'abord reprit haleine. Ce fut dans ce moment-là même que Gondrin, qui ne voulait pas entendre le rapport du capitaine Gimel, sortit de l'audience. Il avisa la voisine de la veuve Chauvin, qu'il connaissait parfaitement.

— Eh bien, la mère, nous venons voir juger Pierre ? nous désirons entendre le capitaine Gimel, qui veut le traiter comme un Autrichien ? Entrez, la mère, c'est le moment... M'est avis, cependant, si j'ai bonne mémoire, qu'il y a quinze ou seize ans, Pierre était un garçon qui vous revenait assez, et il me souvient que, vous et moi, nous avons souvent mangé de sa chaise à *Sainte-Radegonde*... Ce n'est pas bien d'oublier les amis, et de quitter ses affaires pour entendre mal parler d'eux... Allons, allons, entrez, faites comme les autres.

Après cette allocution bourrue, le grenadier se détourna ; la voisine courut après lui.

— Je n'ai pas si mauvais cœur que vous le dites, Gondrin, répondit la voisine, et je ne viens ni pour Pierre, ni pour ceux qui lui veulent du mal... Ah ! Gondrin, Gondrin, depuis un mois, il arrive bien des malheurs dans la ville de Noyon.

— Sans compter la mort de Pierre, dit Gondrin; on va le fusiller ce soir ou au plus tard demain matin.

La voisine leva les yeux au ciel.

— Vous connaissez la veuve Chauvin ?

— Sans doute. Il lui est arrivé malheur ?

— Oui, une vieille femme vient de se pendre chez elle, dans la chambre du premier.

Gondrin, très-peu tendre de son naturel, ne s'intéressait que médiocrement aux vieilles femmes.

— Ce sont ses affaires, dit-il ; elle avait, sans doute, ses raisons pour cela.

— C'est que, ajouta la voisine en désignant la chapelle Saint-Éloi, il y a là-dedans une fille qui la servait, et je viens la prévenir.

— Et comment nommez-vous cette fille ?

— Thérèse.

— Et comment nommez-vous la pendue ?

— Madame Saint-Léger.

— Madame Saint-Léger ? s'écria Gondrin, la mère de ce coquin de dragon qui a tué

un des fils de Tonneins et qui a été tué par l'autre ?

— Vous avez raison, Gondrin, je n'y avais pas réfléchi ; c'est elle-même... Oui, ce doit être celle-là. Mais je n'ose pas entrer prévenir sa servante.

— J'y vais, moi, dit Gondrin ; laissez-moi faire.

Nous avons vu que Gondrin remplit exactement sa promesse ; il pénétra jusqu'à Thérèse, et lui annonça la nouvelle, qui la remplit d'étonnement et de frayeur. M. Dulaurens, assis auprès de Thérèse, ne perdit pas un mot de ce qu'avait dit Gondrin, et, comme il connaissait les motifs du voyage de madame Saint-Léger à Paris, il supposa aisément que cette mort volontaire, si elle était vraie, tenait à une catastrophe imprévue, peut-être à une ruine subite, et alors sa fortune à lui pouvait être compromise. Il partagea donc l'effroi de mademoiselle Thérèse, et, poussé, moitié par un intérêt personnel, moitié par un sentiment plus généreux, il voulut aller éclaircir par lui-même un fait aussi extraordinaire, et demanda à quitter l'audience. L'agent Hardouin, qui rôdait derrière le banc des témoins, s'approcha de Gondrin, l'interrogea, apprit de quoi il s'agissait et il suivit M. Dulaurens et Thérèse.

— Qu'est-ce qui peut avoir poussé cette malheureuse femme à se détruire ? disait Dulaurens à Thérèse, en s'acheminant vers le logis de la veuve Chauvin.

— Je ne sais pas, monsieur, répondait Thérèse ; madame était une personne mystérieuse et fière avec les domestiques ; elle ne leur parlait jamais que pour leur donner des ordres, ou pour les gronder... Il est vrai, ajouta la servante comme si elle se fût parlé à elle-même, que madame regrettait sa jeunesse et qu'elle était fâchée de vieillir ; mais madame se portait bien... On vient aussi de lui tuer son fils ; mais madame n'aimait pas M. Martial, et...

L'agent Hardouin suivait Dulaurens, dont il était bien connu.

— Monsieur, dit-il en se rapprochant et le chapeau à la main, qui sait ce que nous allons trouver chez la veuve Chauvin ?

— Vous ne croyez pas à la mort de madame Saint-Léger ?

— A la mort, oui ; au suicide, non. Toutes les fois qu'on tue quelqu'un, continua le soupçonneux agent de police, le meurtrier s'arrange, quand il le peut, pour faire croire à un suicide.

— Et vous croyez ?... s'écria Dulaurens.

— Je ne crois rien ; je dis qu'on peut tout supposer, et je vais faire mon devoir.

— Très-bien ! Ainsi, vous supposez que la Chauvin... ?

— Je ne dis pas cela ; mais je sais que cette femme est pauvre et qu'elle a deux enfants à élever. N'est-il pas vrai aussi que cette madame Saint-Léger a ou avait des ennemis ?

— Oh ! oh ! s'écria Dulaurens.

Et les insinuations de l'agent Hardouin lui firent regarder un crime comme possible. Il en vint même à le souhaiter, et, sans accuser positivement madame de Tonneins, il songeait à elle.

— Elle a toujours regardé, pensait-il, les Saint-Léger comme des ennemis. Cette haine a commencé le jour même de sa naissance. Eh bien, maintenant elle peut respirer à l'aise : voilà le nom de Saint-Léger éteint ; la seule personne qui le portait encore a cessé de vivre.

La supposition d'un crime, quel que fût le coupable, rassurait Dulaurens : un assassinat n'était qu'un accident fâcheux, un suicide présageait une catastrophe qui pouvait l'entraîner lui-même.

— Hardouin, dit-il, vous avez raison : madame Saint-Léger vient de Paris, probablement avec un portefeuille bien garni. On l'aura assassinée pour la voler.

— Nous allons voir, répondit l'agent de police.

Ils étaient arrivés devant la maison de la pauvre veuve. L'agent de police passa le premier ; il gravit les marches qui séparaient le rez-de-chaussée du premier étage, et il ne fit que jeter un coup d'œil sur la femme Chauvin, assise sur le pas de la porte ; se tournant ensuite vers Dulaurens, qui l'avait suivi :

— Il n'y a pas crime, dit-il ; cette femme est innocente ; la clef de la chambre est en dedans. C'est un véritable suicide.

Hardouin chasse la foule qui remplit la maison, enfonce la porte et entre, suivi de Dulaurens, de Thérèse et de la veuve Chauvin, dans cette chambre triste et froide où madame Saint-Léger s'est réfugiée pour mourir. On suit le chemin qu'elle a pris elle-même, on coupe le fatal lacet. Madame Saint-Léger est morte depuis une heure au moins ; ses membres sont roides et sans chaleur, et elle tient dans sa main crispée une lettre à l'adresse de Dulaurens.

« M. P***, » lui écrivait-elle, « vole mon bien et
» le vôtre. Vous vous résoudrez à vivre pauvre
» si vous le voulez ; moi, je n'en ai ni la force, ni
» la volonté. Je suis donc décidée à mourir.
» Qu'on n'inquiète personne après moi. Je fais
» héritiers du peu qui me reste, les enfants de
» la veuve Chauvin, qui aura l'embarras de ma
» mort et de ma sépulture. Je n'aime personne,

» je ne regrette personne ; autant vaut que ces
» deux petites créatures profitent de quelques
» mille francs que je possède encore, que si je
» les laissais à d'autres. »

Dulaurens lut tout haut cette lettre laconique ;
il la donna ensuite à la veuve Chauvin.

— Voilà votre titre, dit-il.

Et il quitta la chambre avec une vivacité telle,
que l'agent Hardouin ne put s'empêcher de
dire :

— Ah ça, est-ce que c'est une épidémie à
Noyon ? En voilà une qui s'est pendue ; est-ce
que l'autre va se jeter dans la rivière ?

— La brave femme ! s'écria la veuve Chau-
vin en recevant la lettre qui assurait un héri-
tage inattendu à ses enfants ; elle a fait une
mauvaise fin ; mais j'espère que Dieu lui par-
donnera.

Mademoiselle Thérèse, dont madame Saint-
Léger n'avait pas fait mention, et qui se trouvait
frustrée dans ses espérances, ne fut pas aussi
indulgente.

— Que Dieu lui pardonne ? dit-elle. Je ne
le crois pas : elle a été méchante femme, mau-
vaise mère et mauvaise maîtresse !

Madame Saint-Léger laissait pour tout bien
quelques meubles sans valeur et huit mille
francs, prix du diamant que, quelques jours au-

paravant, elle avait eu l'art de faire acheter à Dulaurens. Ce fut une fortune pour la veuve Chauvin.

VII

— La dot de Laure. —

— Acquitté ! s'écria Gondrin, vive l'empereur !

Le capitaine Gimel jeta sur l'ex-grenadier un regard de colère. M^e Beauclair quitta sa place, salua gracieusement les juges, et, s'avancant vers Pierre :

— Vous avez compris, mon garçon ? lui dit-il, vous êtes acquitté.

Puis, s'éventant avec sa toque, la figure épanouie et la bouche en cœur, il s'adressa à madame de Tonneins :

— Madame, lui dit-il, permettez-moi de vous remercier de l'intérêt que vous portez à mon client ; mais je vous avoue que je vous en veux.

Adrienne, éperdue, tremblante, agitée et cherchant toujours des yeux Laure, qu'elle espérait découvrir au milieu de la foule, ne voyait ni n'entendait l'avocat. Celui-ci reprit :

— Oui, je vous en veux, madame, à vous et à cette jeune personne, qui est venue comme vous me prêter un appui... inutile. J'avais, madame, de quoi confondre l'accusation, j'aurais convaincu les juges, et vous-même, j'en suis persuadé, n'auriez pas été fâchée d'entendre ma péroraison. Je la ferai mettre dans les journaux de Paris, madame, et j'aurai l'honneur de vous en adresser un exemplaire.

M^e Beauclair accompagna ces paroles d'un grand salut, et courut rejoindre le vieux monsieur poudré et la vieille dame sa voisine, pour recevoir leurs félicitations et renouveler ses doléances sur sa péroraison perdue.

— Pierre! Pierre! dit Adrienne en tournant vers son frère de lait un œil mouillé de larmes et en lui tendant les bras.

— Ce n'était pas vous, ma sœur? dit à demi-voix Pierre étonné, confondu par tout ce qui venait de se passer, et ne sachant pas bien encore si Adrienne avait réellement échappé aux ruses du colonel, et si lui était tout à fait hors des atteintes du capitaine Gimel; ce n'était donc pas vous, ma sœur?

— Mais ce n'était pas toi non plus, toi qui t'accusais pour me sauver ! dit Adrienne.

— C'était donc ce malheureux Martial, revenu durant la nuit comme le prétend la petite Mariette ?

Mais cette question de Pierre se perdit dans le bruit que faisait le public en quittant la chapelle Saint-Éloi, et madame de Tonneins, qui voyait s'avancer vers elle le colonel, ne l'entendit pas et ne put donc pas y répondre. Dans la situation où elle se trouvait, cette rencontre inévitable avait pour Adrienne quelque chose de pénible et de fatigant ; son cœur était plein à déborder, et ce n'était pas avec le colonel qu'elle pouvait l'épancher. Il y avait maintenant entre elle et la jeune Laure un secret qu'elles devaient garder toutes deux, ou que, du moins, l'une ne pouvait divulguer que du consentement de l'autre. Le colonel, de son côté, était un peu confus ; il avait laissé entrevoir des soupçons vagues ; il avait eu le malheur de chercher la vérité partout, jusque dans la chambre à coucher de madame de Tonneins ! et enfin le procès venait de se dénouer d'une façon si imprévue et si singulière, qu'il se comparait intérieurement lui-même à ces diplomates maladroits qui poursuivent un traité imaginaire, tandis qu'à leur insu les véritables négociateurs mènent à bien l'affaire.

faire véritablement en litige. Il aborda néanmoins Adrienne d'un air ouvert.

— Madame, lui dit-il, vous devez être contente de nous, nous avons rendu les armes...

— A la vérité, s'empressa de dire madame de Tonneins.

— Et à la beauté, répliqua galamment le colonel; cette jeune personne est bien belle et bien amoureuse... Au reste, madame, la famille de Tonneins a un charme qui fait qu'on s'attache à elle : je ne suis pas étonné de l'action virile de mademoiselle Dulaurens : ce qui me surprend, c'est l'aveu public qu'elle vient de faire.

— Cela vous surprend, colonel?... et moi aussi, répondit Adrienne en arrêtant un moment ses regards sur ceux de M. de Rambert.

Elle baissa ensuite les yeux, et, se contenant avec peine, elle prit congé du colonel et voulut reprendre le chemin de sa maison, accompagnée seulement de Pierre. Mais Pierre ne s'appartenait pas, il appartenait à cette partie tumultueuse de l'auditoire qui s'agitait dans la chapelle Saint-Éloi. Toutes ces marchandes de légumes, toutes ces revendeuses qui, une heure auparavant, demandaient la mort du monstre, assassin d'une jeune fille, venaient maintenant l'embrasser et lui serrer la main.

Adrienne profita de ce tumulte pour se perdre au milieu des groupes nombreux qui l'entouraient, et elle se glissa hors de la chapelle Saint-Éloi sans être remarquée de personne.

Enveloppée dans un grand châle et la figure cachée par un voile, elle retournait en hâte au chevet de son fils, l'esprit bouleversé par l'événement inattendu qui avait arrêté la vérité sur ses lèvres.

— Ce qui surprend monsieur le colonel, se disait-elle, c'est l'aveu de Laure. Et quel ne serait pas son étonnement s'il savait que cet aveu est un mensonge, et que ce mensonge est une œuvre de l'amour!... Ah! les hommes ne nous devinent jamais; ils ne savent pas quelle héroïque délicatesse il y a souvent dans l'amour d'une femme: quels mensonges sublimes l'amour peut inspirer, même à une jeune fille!

Un bruit de voix lui fit lever les yeux: deux vieilles femmes marchaient devant elle et parlaient tout haut.

— Le bon Dieu a fait un miracle aujourd'hui, disait l'une; il a ressuscité la fille de Germain Dulaurens, juste à point pour empêcher le capitaine Gimel de faire fusiller Pierre Laclos.

— Et le diable, répondait l'autre, a fait un de ses tours: il a tordu le cou à la veuve Saint-Léger, une vieille avare, qui aurait mangé ses

louis d'or, plutôt que de donner un morceau de pain à un malheureux.

— La mère de ce Martial qui vient d'être tué par le jeune de Tonneins ?

— Elle-même. Ainsi, il n'y a plus de Saint-Léger dans les environs, ni fils, ni mère, ni homme, ni femme, le pays en est débarrassé.

Adrienne poursuivit son chemin sans ajouter foi à ces propos qui ne lui apprenaient rien. Laure vivait, elle avait serré la jeune fille sur son sein, et, quant à madame Saint-Léger, sa vie ou sa mort lui importait peu ; elle ne lui voulait ni bien ni mal ; ce qu'elle souhaitait seulement, c'était de n'entendre pas répéter autour d'elle ce nom odieux. Elle arriva, ainsi troublée, auprès de son fils. Maxime dormait d'un sommeil paisible, et Jeanne veillait auprès du jeune homme.

— Pierre est sauvé, Jeanne, lui dit-elle.

La vieille nourrice savait l'acquiescement de son fils. Adrienne s'assit en face de la vieille femme, et se mit à considérer attentivement cette créature si dévouée et qui cependant lui cachait la vérité depuis huit jours, depuis plus longtemps peut-être. Jeanne avait été la complice de Laure, elle l'avait amenée elle-même dans la chapelle Saint-Éloi ; mais ce n'était pas Jeanne qui avait inspiré à la jeune fille le mensonge qui lui assurait, à elle,

Adrienne, l'amour de Maxime. Néanmoins, Jeanne était instruite, mais de quoi? Que connaissait-elle des secrets de cette nuit mystérieuse qui avaient échappé à la perspicacité de la police, à celle des juges et qui embarrassait jusqu'au dévouement de Pierre, homme intelligent, quoiqu'en dît un avocat mauvais observateur : homme qui d'ailleurs avait été un des personnages de ce drame nocturne? Peut-être Jeanne ne savait rien. Un instinct secret faisait comprendre à Adrienne que Laure avait eu autant d'adresse que de courage, et que se confier à une seule personne, c'était faire perdre à son action toute sa valeur. Adrienne crut donc devoir ne rien dire à sa nourrice, et, se tournant vers son fils, elle contempla le jeune homme dans son sommeil.

Lorsque, comme madame de Tonneins, on a passé par toutes les joies et par toutes les douleurs de ce monde ; lorsqu'on a connu l'amour, le délaissement, la haine, le dédain, le mépris, les angoisses du veuvage, et pis que tout cela ; quand, la veille encore, on a eu un fils mort dans ses bras, et que, par une raison juste ou non, raisonnable ou ridicule, on est menacée de perdre l'affection de son dernier enfant, et qu'alors un ange ou un démon vous sauve de ce péril, on adore cet être bienfaisant, et rien ne coûte à la

reconnaissance. Voilà ce que pensait Adrienne en regardant son fils endormi.

— Il va se réveiller, pensait-elle ; il apprendra que Pierre, son ami Pierre, est acquitté ; il saura que Laure a voulu mourir pour lui, qu'elle vivra, et il aimera toujours sa mère.

Rien de mieux ; mais ce bienfait qu'elle aurait volontiers payé de toute sa fortune ; cet acte héroïque, il fallait le récompenser, et comment ? En prenant la main de son fils et en la mettant dans celle de Laure. L'amour, voilà le seul mobile de la jeune fille ; l'amour, voilà le fantôme qui poursuivait Maxime au milieu de son sommeil... Eh ! mon Dieu , Adrienne n'avait jamais haï Laure ; enfant, elle la voyait avec plaisir jouer parmi les fleurs de son jardin. Lorsque la jeune fille perdit sa mère, elle avait regretté cette mort qui laissait Laure sans guide et sans soutien. Maintenant, elle chérissait la jeune fille, elle la bénissait, elle la regardait comme une enfant à elle ; mais n'y avait-il pas dans la maison une chambre vide ? Et Eugène ? où était Eugène ? où était ce premier-né dont elle portait le deuil ? Eugène était vengé de l'un de ses meurtriers ; mais l'autre ? mais celui qui avait fait tirer l'épée du fourreau, quel était-il, sinon le père de Laure ? Et, si elle permettait à ces deux enfants de s'unir, M. Dulaurens ne dirait-il pas

que quand il s'agissait d'argent, de richesse et de fortune, rien n'arrêtait madame de Tonneins ; qu'à un fils mort elle en substituait un second ; que ce n'étaient pas les fils qu'elle comptait, mais les profits ? Et ce Dulaurens qui lui avait fait tuer un fils serait le père de l'autre ?... Oh ! non, jamais ! Cette idée lui était insupportable ; et d'ailleurs, en supposant qu'elle fît une injure semblable à la mémoire d'Eugène ; en admettant qu'elle pût s'abaisser jusqu'à rechercher l'alliance de M. Dulaurens, il fallait encore que cet homme voulût bien consentir à un mariage pareil ; et quelle apparence ? Non, cet homme se donnerait le plaisir d'un refus humiliant.

Elle jetait sur son fils des regards d'amour ; elle croyait comprendre que la vie de Maxime tenait à son union avec Laure, et l'amour maternel, qui a ses faiblesses, lui suggérait des pensées qui répugnaient à ses instincts généreux.

— Eh bien, se disait-elle en regardant ce bel enfant endormi, cet enfant son seul et véritable amour ; eh bien, je m'humilierai pour Maxime... Nous verrons, nous ferons agir... Le colonel se chargera de cette négociation, et, s'il ne réussit pas, Maxime me tiendra compte de ce que j'aurai tenté pour lui.

Puis, honteuse de ce détour hypocrite :

— Non, non, se disait-elle alors, jamais la fortune de cet homme n'enrichira mon fils.

La nourrice, silencieuse, suivait sur le visage d'Adrienne ces pensées qui se heurtaient, ces fluctuations vagabondes, et elle devinait sans peine le trouble de madame de Tonneins.

— Et Laure, lui dit-elle, qu'en ferons-nous? Adrienne tressaillit.

— Elle m'avait promis de sauver mon pauvre Pierre, poursuivit la nourrice, elle l'a fait.

— Elle ne sait rien, pensa Adrienne attendrie : hélas! ce n'est pas Pierre que Laure vient de sauver, c'est moi... Laure, Laure!... Eh bien, Jeanne, tu vas aller chez M. Dulaurens... tu le peux?

— Aisément.

— Il t'est facile aussi de voir Laure, hors de la présence de M. Dulaurens?

— Sans doute.

— Va donc la voir et prie-la de venir chez moi... Elle n'y répugnera pas... Tu l'a conduiras... Mais non, nourrice, je suis encore trop pleine de trouble et d'émotion pour voir cette jeune fille. J'ai besoin de quelques heures de repos et de solitude. Demeure auprès de Maxime; s'il se réveille, avertis-moi; je verrai plus tard mademoiselle Dulaurens.

Madame de Tonneins rentra dans sa chambre

à coucher, où, seule, mais toujours pleine de trouble et d'indécision, elle ne put s'arrêter à aucun parti. L'amour de Maxime, dont elle comprenait la violence, l'admiration et la reconnaissance qu'elle éprouvait pour la jeune Laure, la répulsion que lui inspirait Dulaurens, tout remplissait son esprit d'inextricables perplexités. Un événement imprévu et la nouvelle de la ruine subite de Dulaurens lui permirent bientôt d'agir d'une façon conforme à sa nature.

Cependant, Laure était rentrée chez elle, accompagnée de la vieille nourrice, qui la laissa sur le seuil de sa porte. Une fois dans son appartement, elle bénit le ciel, qui semblait avoir tout conduit pour lui permettre de réussir, et elle frémit en songeant seulement alors combien son action était en même temps hardie et dangereuse. Son bon ange avait allégé sa tâche ; il avait éloigné M. Dulaurens, et elle se regardait comme moins coupable, parce qu'ayant menti devant tous, elle n'avait pas du moins menti devant son père. Au reste, Laure savait parfaitement ce qu'elle avait fait : elle avait empêché que le soupçon d'un crime ne s'arrêtât, ne fût-ce qu'un instant, sur le nom pur de madame de Tonneins, et surtout, ce qui serait plus important aux yeux de madame de Tonneins, elle avait conservé à une mère l'amour intact d'un

fil unique ; elle empêchait ainsi toute pensée douloureuse de naître jamais dans l'esprit de Maxime. Cette dernière considération était de nature à être appréciée à sa valeur, par une femme aussi délicate que l'était madame de Tonneins. Laure était donc sûre d'être désormais chérie par la mère de Maxime ; Adrienne l'avait serrée dans ses bras, elle avait pu placer ses lèvres sur le front d'une jeune fille qui cependant lui coûtait un fils ! mais de là à un mariage il y avait loin.

Tout ce qu'elle avait gagné en se dévouant comme elle venait de le faire, c'était la certitude à peu près acquise que son père ne la forcerait pas à épouser quelqu'un qu'elle ne pourrait aimer, et que, de son côté, madame de Tonneins permettrait à son fils de demeurer fidèle à son premier amour. Alors, Laure se faisait un avenir à elle et à Maxime : elle se contenterait d'un bonheur négatif ; renfermant dans le fond de son cœur un amour qui ne devait jamais finir, elle passerait sa vie à écrire à Maxime, qui l'aimerait avec une fidélité pareille à la sienne. Ils se verraient quelquefois, l'une par les fenêtres de son appartement, l'autre à demi caché par les arbres du jardin. Le temps fuirait, il emporterait dans la tombe des haines qui n'auraient pu s'éteindre que par la mort, et l'amant en che-

veux blancs, la vieille maîtresse (l'amour n'a point d'âge), s'épouseraient un jour pour, du moins, mourir réunis.

Telles sont les illusions de la jeunesse. M. Dulaurens surprit sa fille au milieu de ces réflexions. Sa figure était pâle et abattue ; il venait de vieillir de dix ans.

— Je viens de voir Madeleine, lui dit-il, je sais tout. Ainsi donc, vous avez voulu quitter la vie pour l'amour d'un jeune homme ! Eh bien, Laure, je comprends cela.

Laure, qui s'attendait à des reproches, le regarda d'un air étonné, et elle fut effrayée de son trouble et de sa pâleur.

— Oui, reprit M. Dulaurens, il paraît que, lorsqu'on est contrarié dans ce monde, lorsqu'on éprouve des pertes irréparables, on se tire un coup de pistolet, ou on se jette dans un puits : c'est le parti le plus court.

— Non, mon père, s'écria Laure effrayée et en passant son bras autour du cou de Dulaurens, ne parlez pas ainsi, le suicide est un crime. Dieu ne permet pas à ses créatures de disposer d'une vie qu'il leur a donnée et qui n'est point à elles, mais à lui.

— Et ce crime, vous l'avez commis, Laure, vous l'avez déclaré devant la ville de Noyon tout entière.

Laure baissa les yeux.

— J'ai voulu, répondit-elle, sauver la vie à Pierre, qui n'était pas coupable... et votre fille vous est rendue... elle ne vous quittera plus.

— C'est probable, dit Dulaurens en cachant sa tête dans ses mains.

La physionomie bouleversée de Dulaurens, ses paroles brèves, une certaine agitation qui donnait à ses mains un tremblement involontaire, tout fit craindre à Laure que son père, fatigué d'une lutte dans laquelle madame de Tonneins l'emportait sur lui, ne songeât à mettre fin à ses jours. Elle crut donc devoir revenir sur le suicide que lui reprochait Dulaurens, non pour avouer la vérité, mais pour atténuer la portée de l'action qu'elle prétendait avoir commise.

— Oui, mon père, reprit-elle, le suicide est un crime, et peut-être ai-je acquis cette conviction, dans un temps où vous trembliez pour moi et où ma vie ne tenait qu'à un fil.

— Mais, murmura à demi-voix Dulaurens, quand on a le projet de mourir, il ne faut pas s'y prendre à deux fois, il faut choisir une mort certaine et qui ne trompe pas.

Laure jeta sur son père un regard de reproche.

— Êtes-vous fâché de me voir vivante ? dit-elle, les yeux remplis de larmes.

— Non, ma fille, non ! s'écria Dulaurens en embrassant tendrement Laure ; tu es ma seule consolation, mon seul bonheur ; il ne me reste plus que toi au monde... Ce n'est pas à toi que je pense, mais à quelqu'un que tu ne reverras plus.

— De qui voulez-vous parler, mon père ?

— De quelqu'un que tu n'aimais guère, de madame Saint-Léger.

— Elle n'a pas pu survivre à la mort de M. Martial ? dit Laure, mal instruite des rapports de la mère et du fils.

Dulaurens poussa un éclat de rire convulsif et d'un air égaré fit quelques tours dans la chambre de sa fille.

— Ah ! ah ! ah ! dit-il, Martial, Martial ! elle n'a pas seulement donné un linceul pour l'ensevelir... Il s'agit bien de Martial... Elle s'est pendue, Laure, parce qu'elle est ruinée ; le banquier P*** vient d'emporter toute sa fortune... et la mienne en même temps.

Ces paroles redoublèrent les craintes de la jeune fille. Elle étreignit son père dans ses bras.

— Ah ! mon père, dit-elle, nous ne ferons pas comme cette méchante femme ; nous ferons comme les honnêtes gens : nous supporterons la pauvreté avec courage... N'avons-nous pas usé de la fortune avec modération ?

C'était tout à fait l'idée de Dulaurens ; il n'avait nullement l'envie de suivre l'exemple coupable que venait de lui donner madame Saint-Léger : il manquait pour cela de l'espèce de vigueur qu'exige le suicide, et, d'ailleurs, quoique accablé par un coup inattendu, il n'avait jamais abusé de la richesse, il se savait pourtant privé de toute ressource. Une lettre de M. Dumont venait de l'instruire de sa véritable situation. Il ne lui restait rien que la maison qu'il habitait et une terre sans valeur aux environs de la ville ; le reste était emporté sans retour dans la déconfiture de M. P***.

Ce fut sous le coup de ces douloureuses nouvelles, et l'esprit rempli du spectacle lugubre dont il venait d'être le témoin chez la veuve Chauvin, que Dulaurens put réfléchir sur les aveux de sa fille devant le conseil de guerre et sur l'acquiescement de Pierre. Il n'en fallait pas tant pour redoubler l'agitation et la pâleur qui effrayèrent Laure. Nous devons ajouter aussi que, les caractères faibles étant tous plus ou moins dissimulés, Dulaurens exagéra encore le trouble où il se trouvait pour se faire demander une résignation à laquelle il s'était décidé d'avance. Cependant, il aimait sa fille, et le sort de Laure le préoccupait autant que le sien.

— Ma fille, lui dit-il, vous avez raison, le sui-

cide est un crime, et Dieu ne le pardonne pas... Voyez ce que vous avez fait : vous avez voulu mourir, parce que je voulais vous éloigner de M. Maxime ; vous étiez riche alors. Maintenant, vous êtes pauvre, vous n'avez à apporter dans la famille de Tonneins que votre pénurie et le nom d'un père odieux. Je vous disais qu'on ne recherchait que votre fortune ; vous allez en avoir la preuve. Eh bien, après avoir voulu mourir, parce que M. Maxime vous aimait, allez-vous vouloir mourir encore, parce qu'il ne vous aimera plus ?

Laure regardait son père sans lui répondre : elle réfléchissait profondément.

— Je suis ruinée ! pensa la jeune fille, à la bonne heure ; c'est un pas de fait vers Maxime.

— Ah ! ma pauvre Laure, poursuivit Delaurens en répandant des larmes, il faut nous courber devant la nécessité et nous éloigner de Noyon. Je ne veux pas que le spectacle de ma misère réjouisse les yeux de madame de Tonneins.

— Elle ? s'écria Laure ; elle est incapable de se réjouir de notre malheur.

— Du tien, répondit Delaurens abattu, c'est possible ; mais, quand elle apprendra ma ruine, elle éprouvera une joie qu'elle ne cachera même pas.

Le projet de Dulaurens était, ainsi qu'il le disait à sa fille, de quitter Noyon, de gagner un port de mer et de l'habiter jusqu'au moment où il pourrait prendre passage sur un vaisseau neutre et partir pour la Martinique. Il avait dans cette colonie un parent auprès duquel il vivrait et qui marierait un jour sa fille à quelque riche habitant.

Ce n'était pas là ce que Laure entrevoyait ; elle sentait au fond du cœur que madame de Tonneins ne l'abandonnerait pas et que, dans cette maison voisine, dont il lui semblait pouvoir compter les battements, la reconnaissance et l'amour l'emporteraient sur la haine. Cependant, un jour s'écoula, puis un second, puis un troisième, rien ne bougeait dans cette maison, qui renfermait à peu près tout ce qu'aimait la jeune fille : aucun bruit, aucun souffle ne s'en échappait. Le jardin était désert ; Pierre, ce Pierre qui lui devait presque la vie, n'y paraissait pas ; elle avait tenu parole à Jeanne, elle avait sauvé son fils, et Jeanne semblait la fuir ; Jeanne, que rien n'empêchait d'arriver jusqu'à elle, mettait de l'affectation à une ingratitude que la pauvre fille espérait encore n'être qu'apparente. Enfin, madame de Tonneins, si émue, si agitée dans la chapelle Saint-Éloi, qui la serrait contre son cœur et dont elle pouvait à peine contenir l'ar-

deur ; une fois le danger passé, madame de Tonneins la délaissait ! et Maxime ! hélas ! peut-être Maxime était mourant, et alors le silence de tous était de la pitié. Elle pouvait envoyer un domestique, elle pouvait aller elle-même. Oui, la veille. Aujourd'hui qu'elle était pauvre, pouvait-elle avec convenance aller s'offrir aux regards d'un jeune homme qui paraissait l'oublier ? Les prédictions de son père commençaient-elles à s'accomplir ?... Ces tristes pensées occupaient Laure, qui attendait au milieu des larmes le jour fatal où elle quitterait Noyon.

Maxime guérissait ; l'inflammation de la plaie diminuait, et Pierre, son gardien assidu, était rentré dans ses bonnes grâces. Un soir, Adrienne vint s'asseoir au chevet du malade, et, sans renvoyer Pierre, elle dit à son fils :

— Mon ami, je viens te parler de tes affaires et des miennes ; veux-tu que je commence par ce qui te regarde ?

— Non, ma mère, répondit respectueusement Maxime, apprenez-moi d'abord ce qui vous intéresse.

— Nos intérêts sont si unis, Maxime, que ce qui me regarde te touche autant que moi. Je vais cependant t'apprendre ce qui m'arrive : je suis riche, mon ami. Le comte, don Melchior de Duro, s'est souvenu, avant de mourir à Madrid,

de sa petite nièce, veuve de Tonneins, née de la Houssaye, et, comme il était sans enfants, il m'a laissé sa fortune, qui est assez considérable.

— Que ferez-vous de ces biens ? dit Maxime avec indifférence.

— Je n'en sais rien encore. Venons à toi. La fortune, qui se joue de nos désirs, qui donne et reprend, vient donc de me faire riche au moment où j'y songeais le moins, sans que je l'aie jamais désiré ; par un de ces retours subits qui lui sont familiers, elle a dépouillé un homme fier de son opulence et qui supposait que nous la convoitions. M. Dulaurens est ruiné.

— Laure ! s'écria le jeune homme.

— Laure vit aujourd'hui dans une maison qui sera vendue demain.. Oh ! je te comprends, poursuivit Adrienne, qui vit que son fils allait l'interrompre : tu n'en aimes que plus cette jeune fille, tu n'en désires que plus vivement de l'épouser... Tu ne sais pas tout : Laure est la fille d'un homme qui a fait tuer ton frère... Oui, Dulaurens a excité contre Eugène, Martial Saint-Léger ; c'est Dulaurens qui a mis l'épée dans la main de ce spadassin.

— Ma mère ! ma mère ! s'écria Maxime.

Et il cacha sa tête sous son oreiller.

— Ils sont tous morts, dit Adrienne avec violence : tu as tué le fils, la mère n'a pu supporter

une vie misérable, elle s'est suicidée. Reste Dulaurens : le veux-tu dans notre famille ? veux-tu donner le nom de père au meurtrier d'Eugène ? Parle, parle, Maxime ! que ferons-nous ?... Tu te tais ; tu n'oses pas blesser à ce point notre douleur commune, tu ne peux pas non plus étouffer ton amour. Eh bien, Maxime, rassure-toi : je te délivrerai de Dulaurens, et tu épouseras Laure.

— Que va-t-elle faire ? dit Pierre dès que madame de Tonneins eut quitté la chambre de son fils.

— Je ne sais, répondit mélancoliquement Maxime ; mais tout ceci se terminera mal pour moi, mon ami ; nous sommes destinés, Laure et moi, à mourir de notre amour : ce n'est pas le bonheur qui nous attend, c'est la mort.

Pierre n'écoutait pas ces paroles, sous lesquelles se glissait un espoir secret ; il allait, il venait dans la chambre de Maxime ; tantôt il épiait les bruits de la rue, tantôt il se rapprochait du lit de Maxime, préoccupé d'une idée qui semblait l'agiter, sans qu'il pût l'adopter ni la rejeter complètement.

— Ne crains rien, Maxime : Adrienne a parlé, tu épouseras Laure, c'est aussi sûr qu'il n'y a qu'un Dieu dans le paradis. Je la connais ; quand elle s'engage, elle tient parole : elle t'a promis Laure, tu l'auras.

Maxime allait se répandre en plaintes nouvelles, car les amants n'ont jamais moins d'espérance que lorsqu'ils devraient en avoir davantage; mais Pierre quitta brusquement la chambre, passa dans la pièce voisine, et ouvrit sans bruit une fenêtre qu'il referma avec la même précaution au bout de quelques minutes. Il rentra alors dans la chambre de Maxime, heureux comme un chasseur qui est enfin sur la piste du gibier.

— Je sais ce que c'est, dit-il.

— Laure! tu as vu Laure?

— Du tout. Voici l'affaire : j'ai vu une chaise de poste.

— Des voyageurs qui passent.

— Allons donc! Les lanternes ne sont pas allumées, le postillon est à pied, il marche en tête des chevaux, il les conduit au pas, doucement : on dirait que ces bêtes marchent sur des œufs. La voiture s'est arrêtée dans la rue, à vingt pas de notre porte.

— Mais Laure, mon ami? Laure?

— Écoute, Maxime, il ne faut pas compter sur ta mère avant trois ou quatre jours.

— Pourquoi cela?

— Voici. Adrienne est riche, elle vient de nous le dire; avec de l'argent, on fait ce qu'on veut. Sais-tu ce que fait Adrienne maintenant

même? elle enlève Laure, elle la met dans la voiture que je viens de voir passer sous nos fenêtres, et un temps de galop jusqu'à Paris! J'ai ouï dire que le colonel de Rambert était parti ce matin.

— Oui, le ministre de la guerre l'a fait appeler; on va le nommer général de brigade et lui donner un commandement.

— C'est cela : M. de Rambert est aussi lié avec l'empereur que je le suis avec toi. Adrienne et lui mèneront Laure aux Tuileries; on expliquera l'affaire à l'empereur, qui promettra de signer au contrat de mariage. Adrienne reviendra alors à Noyon pour t'emmener à Paris, et Laure et toi serez mariés à Notre-Dame, sans que Dulaurens se mêle de rien. J'en suis fâché pour Gondrin, qui aurait eu une belle étrenne si le curé Pascal vous avait unis.

Pierre se trompait. Il ne s'agissait point d'enlever Laure, mais d'aborder un homme dont l'espect seul devait faire saigner de nouveau toutes les plaies du cœur; Adrienne s'y était résolue. Elle entra ouvertement chez M. Dulaurens, et, se faisant précéder de Madeleine, la cuisinière, elle s'avança vers le cabinet qu'occupait le père de mademoiselle Laure. Madeleine ouvrit la porte et annonça :

— Madame de Tonneins.

Adrienne fit un pas dans cette pièce, éclairée par une lampe dont le foyer lumineux projetait ses rayons jusque dans les coins les plus reculés, et la porte se referma sur elle. Dulaurens se trouvait placé de façon à recevoir en plein la lumière. Son front se plissa, ses lèvres tremblèrent, un clignotement involontaire agita ses paupières ; il était devant un de ces juges redoutables et silencieux qui n'ont qu'à regarder un coupable pour le convaincre et quelquefois pour le punir. Il se leva machinalement et retomba dans son fauteuil, accablé de honte et de peur.

— Monsieur, dit Adrienne surmontant sa propre émotion, mademoiselle votre fille désire épouser mon fils, qui éprouve pour elle la passion la plus violente. Vous savez mieux qu'un autre combien ce mariage me répugnerait, si mon fils m'était moins cher et si votre fille se trouvait dans une autre position... Ne me répondez pas, monsieur ; je suis venue chez vous, parce que, si ce mariage a lieu, j'ai à vous imposer des conditions que vous seul et moi devons connaître.

Du geste, elle imposa silence à Dulaurens, et elle-même cessa un moment de parler. Elle reprit :

— Sans parler de l'estime et de l'amitié que

j'éprouve pour mademoiselle votre fille, ce qui me fait consentir à ce mariage, c'est que mon fils et moi sommes riches et que mademoiselle Laure n'a rien... Voilà une des raisons qui décident madame de Tonneins, cette femme qui convoite, depuis vingt ans, la fortune de la famille Dulaurens ! ajouta-t-elle avec amertume.

Mais Adrienne ne voulait pas se laisser emporter à des paroles amères ; ce qu'elle allait exiger lui suffisait.

— Le mariage de votre fille, dit-elle avec un dédain contenu, ne dépend donc plus que de vous.

Dulaurens ouvrit la bouche pour accepter cette faveur du sort sur laquelle il ne comptait plus ; Adrienne ne le lui permit pas.

— Prenez ceci, se hâta-t-elle de dire en plaçant un portefeuille sur une table à la portée de Dulaurens : il faut que le père de madame Maxime de Tonneins ne soit pas dans la misère... Oh ! pas un mot, s'il vous plaît, pas une parole. Ouvrez cette fenêtre.

Dulaurens obéit.

Devant la maison se trouvait cette chaise de poste que, quelques instants auparavant, Pierre avait vue rouler sans bruit sous les fenêtres de Maxime. Le postillon était à cheval, la portière ouverte ; il ne manquait que le voyageur qui devait quitter Noyon pour n'y plus revenir.

— Partez ! dit Adrienne ; nous ne pouvons, ni moi ni mon fils, voir jamais un homme qui nous rappelle le fils et le frère que nous avons perdu. Laure ne sait rien : elle doit ignorer ce qui se passe entre nous, puisqu'elle ne peut l'approuver avec convenance... Voilà mes conditions... décidez-vous, monsieur.

C'était le moment suprême pour Maxime, pour Laure et pour Adrienne elle-même. Elle se voila la tête, elle ferma les yeux ; elle ne voulait plus voir cet homme, elle ne voulait pas entendre une seule de ses paroles.

— Il acceptera s'il aime son enfant, pensait-elle. N'est-il pas persuadé que Laure a voulu mourir parce qu'elle avait perdu l'espoir d'épouser Maxime ? Un homme ferme se roidit contre le malheur, et s'ensevelit sous les ruines de sa fortune, lui et les siens, plutôt que de s'humilier ; un homme faible, au contraire, s'échappe et fuit dès qu'on lui ouvre une issue.

Les minutes lui paraissaient des siècles, elle n'entendait autour d'elle aucun mouvement. La porte avait paru s'ouvrir, il est vrai, mais sans bruit de pas, soit que le tapis qui couvrait le parquet les eût amortis, soit qu'en effet rien n'eût bougé dans le cabinet de Dulaurens. Enfin, par la fenêtre demeurée ouverte, un bruit léger vint jusques à ses oreilles. C'était le choc

du fer d'un cheval contre un pavé, c'était le sifflement léger de la mèche d'un fouet qui fend l'air ; ce fut bientôt le roulement sourd de quatre roues qui s'ébranlent. Madame de Tonneins rejeta loin d'elle le châle qui couvrait sa tête, elle ouvrit les yeux... elle était seule. Dulaurens avait disparu, et elle entendait fuir au loin la chaise de poste qui l'emportait.

Sa poitrine se dilata, soulagée d'un poids immense : elle était venue dans cette maison opulente, pour entraîner avec elle Germain Dulaurens, qui, s'il eût osé la suivre, perdait alors toute sa fortune. Maintenant, elle revenait dans cette même maison ruinée, abattue, et elle y apportait une fortune nouvelle, en y mettant cette condition que l'odieux propriétaire prendrait son or et fuirait des lieux où elle ne voulait plus le revoir. Dulaurens avait obéi cette fois. Le portefeuille n'était plus là !

Mais Dulaurens laissait après lui un trésor.

Adrienne quitta cet appartement, franchit un étage et se précipita plutôt qu'elle n'entra dans la chambre de Laure. La jeune fille, triste et pâle, était étendue dans un fauteuil où le sommeil l'avait surprise au milieu des larmes qui mouillaient encore ses joues.

— Laure ! Laure ! s'écria madame de Tonneins.

Laure s'éveilla en sursaut.

— C'est moi, Laure, dit Adrienne en serrant la jeune fille dans ses bras ; viens, suis-moi !... Je suis ta mère maintenant.

Elle se saisit d'un flambeau qui brûlait sur la cheminée, elle entraîna Laure et prit avec elle ce chemin fatal, cet escalier dérobé où un accident aussi imprévu que douloureux l'avait remplie d'une angoisse mêlée d'épouvante, et avait changé son cœur.

— Là-bas, disait-elle, sur cette dernière marche était Pierre ; toi, Laure, tu te trouvais où nous sommes, et moi, là... là-haut.

Elle étendait la main vers la naissance de l'escalier et se hâtait d'arriver aux marches les plus élevées.

— J'étais là, au milieu de l'obscurité ; le pied m'a manqué ; au bruit de ma chute, Pierre a fait feu... Tu sais en face de quel ennemi je croyais me trouver ; j'ai fait feu à mon tour... Oh ! Laure, s'écria madame Tonneins en sanglotant, éloignons ces souvenirs.

Et, prenant Laure presque dans ses bras, elle descendit l'escalier dérobé de sa propre maison, et, sans quitter la jeune fille, gagna sa chambre à coucher.

La jeune fille avoua tout.

— Eh bien, maintenant, Laure, dit Adrienne

avec la générosité qui lui était naturelle, il faut que Maxime sache tout; je vais lui apprendre la vérité tout entière.

Laure se jeta dans les bras de madame de Tonneins.

— Je ne doute pas, lui dit-elle, de l'attachement de Maxime pour sa mère; au fond du cœur, je suis persuadée que rien ne pourra jamais le diminuer; mais, madame, songez à moi, ne détruisez pas ce que j'ai fait : permettez-moi d'avoir toute la vie cette pensée que vous m'avez quelque obligation.

Il n'y avait rien à opposer à une prière qui, sous des paroles aussi gracieuses, cachait tant de dévouement et d'amitié. Madame de Tonneins, comme toutes les personnes qui ne demandent pas mieux que de céder, embrassa Laure et la prit par la main.

— Viens, dit-elle, ma fille ! il faut que je te conduise vers celui pour lequel tu as voulu mourir.

Elle ouvrit la porte de sa chambre, et, tenant Laure par la main, elle passa dans l'appartement de son fils :

— Maxime, dit-elle, Maxime, je t'amène madame Maxime de Tonneins.

L'étonnement des deux jeunes gens fut complet : le jeune homme se releva à moitié sur son

lit ; la jeune fille, interdite et confuse, s'arrêta au milieu de la chambre et cacha sa tête dans ses mains ; puis, le visage couvert de rougeur et les regards attachés sur madame de Tonneins, elle sembla lui demander compte d'une démarche aussi décisive et qui demandait l'assentiment de son père.

Sans doute, M. Dulaurens serait heureux d'un mariage pareil : maintenant qu'il était sans fortune et presque sans ressources, M. Maxime de Tonneins était pour sa fille un parti si avantageux, qu'il ne pouvait raisonnablement y prétendre, et les événements passés étaient tels, qu'il devait regarder comme miraculeux l'assentiment de madame de Tonneins ; mais encore était-il décent que mademoiselle Laure attendît, pour s'engager, un acte de la volonté de son père, il était bien aisé de satisfaire mademoiselle Laure. Adrienne n'avait qu'un mot à dire, et elle allait ouvrir la bouche, lorsqu'un coup de marteau bruyant fit retentir la maison.

— Voici le colonel, dit Pierre, qui, heureux de revoir saine et sauve celle qu'il appelait toujours la petite Laure, sauta au cou de la jeune fille et l'embrassa sur les deux joues.

Le frère de lait d'Adrienne courut au-devant du visiteur, et il revint avec une lettre. M. le colonel de Rambert était à Paris et il ne devait

plus revenir à Noyon. Sur les pas de Pierre marchait un homme déjà connu dans cette histoire : le postillon qui avait conduit Maxime à Chauny et qui fut le témoin de Martial Saint-Léger, dans son dernier duel. Il entra ayant dans les mains un petit paquet cacheté qu'il avait mission, dit-il, de ne remettre que dans les mains de mademoiselle Laure Dulaurens.

— Expliquez-vous, lui dit Adrienne; d'où venez-vous? que voulez-vous?

— Madame, répondit le postillon, c'est moi qui ai conduit M. Dulaurens jusqu'au relais.

— Mon père! s'écria Laure, mon père est parti?

— Pour Paris, se hâta de dire Adrienne. Il est probable que M. Dulaurens va s'établir dans cette ville : dans tous les cas, il quitte Noyon.

— Ce monsieur, ajouta le postillon, est descendu chez le maître de poste; il a écrit la lettre que Pierre tient dans sa main; puis il m'a confié un paquet que je dois remettre à sa fille; il est ensuite remonté en voiture et il a continué son chemin.

Le postillon donna le paquet à la jeune fille et disparut. Laure s'apprêtait à briser l'enveloppe; mais, sur une observation d'Adrienne, elle ouvrit d'abord la lettre.

M. Dulaurens n'écrivait que ces quelques lignes :

« Ma chère enfant,

» La perte de ma fortune m'oblige à quitter
 » Noyon, peut-être la France. Je donne volon-
 » tiers mon consentement à votre mariage avec
 » M. Maxime de Toncains, et vous laisse entre
 » les mains d'une belle-mère dont je suis forcé
 » de reconnaître le désintéressement et même
 » la générosité. Madame de Toncains a pour
 » vous une amitié qui me rassure sur votre
 » avenir.

» Vous me reverrez quand la fortune me
 » permettra de payer une dette que je viens de
 » contracter malgré moi : cependant, il n'est
 » pas convenable que vous entriez dans la mai-
 » son de votre mari les mains vides ; je vous
 » envoie votre dot.

» Soyez heureuse !

Votre père ,

» G. DELAURENS. »

— Votre dot ? s'écria Adrienne.

Elle brisa elle-même l'enveloppe du paquet qui accompagnait la lettre ; elle ouvrit le petit écrin de velours : il contenait le diamant, talisman de sa mère, bon génie de sa famille, dieu pénate qu'une nécessité cruelle avait autrefois fait sortir de ses mains. Elle baisa avec transport ce gage précieux.

— Ah ! Laure, s'écria-t-elle en passant la

bague au doigt de la jeune fille, conservez toujours ce gage de bonheur, cette dot, dont j'ai autrefois été réduite à me dépouiller, et, ajouta Adrienne avec un soupir, vous serez plus heureuse que moi...

Le souvenir du fils aîné attristait involontairement une mère que le bonheur d'un enfant unique ne consolait qu'à demi.

VIII

— Les migrations. —

Quelques jours après les événements que nous venons de raconter, c'est-à-dire dans le courant de janvier 1812, le jeune Charles, cet ami de Maxime, que madame de Tonneins recommandait à la reconnaissance de son fils, arriva à Noyon, porteur de nouvelles sérieuses. L'ex-élève de Fontainebleau était revêtu de l'élégant uniforme des dragons, et il portait l'épaulette de sous-lieutenant. — Adrienne le

reçut comme un ami dévoué, comme un camarade d'école qui, pour son fils, était désormais un parent. M. Charles venait en négociateur, et son but était d'obtenir de madame de Tonneins deux choses assez importantes et dont Maxime n'osait pas, sans aide, aborder la discussion.

— Madame, dit-il à la mère de son ami, les événements douloureux qui ont occupé tous vos moments depuis quelques jours, ne vous ont pas permis de songer aux faits politiques qui se sont accomplis avant la fin de l'année.

— Hélas ! non, monsieur ! depuis quinze jours, je pleure un fils perdu, je remercie le ciel de m'avoir conservé l'autre, et, si à ces deux pensées qui ne me quittent plus vous ajoutez l'amitié que j'éprouve pour mademoiselle Laure Dulaurens, vous aurez le cercle entier de mes affections. C'est au point, ajouta Adrienne, qu'un parent éloigné vient de me faire l'héritière de ses biens, et que j'ignore encore le chiffre exact de cette fortune nouvelle.

— Mon père, poursuivit le jeune homme, a obtenu un congé de quelques mois ; il passera une partie de l'hiver à Paris, et on s'occupe beaucoup chez lui des événements qui se préparent.

— Et M. votre père, dit Adrienne en souriant avec bonté, a eu le crédit de... ?

— D'obtenir pour moi une sous-lieutenance

dans un régiment de dragons, se hâta de dire le nouvel officier en interrompant madame de Tonneins ; permettez, madame, et vous allez voir que mon père n'a point eu besoin de son crédit dans cette occasion.

— Veuillez me pardonner, mon jeune ami, reprit Adrienne en serrant la main de M. Charles ; je n'ai pas fait la part de votre mérite : j'ai eu tort.

— Ah ! mon mérite n'y est pour rien, madame. Voici le fait : un sénatus-consulte vient d'appeler sous les drapeaux cent vingt mille hommes.

— La guerre ne se terminera donc pas ! s'écria involontairement Adrienne.

— Tant que la France aura des ennemis, non, madame, répondit Charles avec l'ardeur d'un jeune officier ; les souvenirs d'Erfurth et de Tilsitt s'effacent de la mémoire de l'empereur Alexandre. Vous comprenez, madame, que, pour de nouveaux soldats, il faut de nouveaux officiers ; on a daigné songer aux élèves de Fontainebleau. Je suis sous-lieutenant, madame, et Maxime aussi.

— Maxime ! s'écria madame de Tonneins.

— Oui, madame, sous-lieutenant comme moi. Nous servirons dans le même régiment.

Madame de Tonneins avait destiné ses enfants

à la carrière militaire : c'était là le but de l'éducation qu'ils avaient reçue, et, comme nous l'avons dit, aux dépens de l'État; il lui était donc impossible de soustraire Maxime à la faveur qu'il recevait. Au moment où la guerre se rallumait, où l'Europe entière allait se liguier contre la France, il y aurait eu quelque chose de honteux à empêcher le fils du général de Tonneins d'entrer dans l'armée, ou plutôt à l'en faire sortir. Cependant, c'était le fils unique d'une veuve qui venait de perdre misérablement la moitié d'elle-même... N'importe ! Adrienne n'hésita pas.

— Vous avez vu Maxime ? dit-elle au jeune officier.

— J'avoue, madame, qu'avant de me présenter à vous, j'ai été l'embrasser.

— Eh bien, monsieur ?

— Maxime ne doute pas de votre assentiment ; il craint seulement que l'arme dans laquelle il doit servir ne convienne pas à la veuve d'un général d'infanterie.

Madame de Tonneins pensa qu'il était juste de laisser à son fils le choix de l'arme qui lui convenait, puisqu'elle était assez riche pour lui permettre un service quelquefois coûteux.

— Ce n'est pas tout, reprit M. Charles, j'ai à vous demander pour Maxime une autre faveur.

— Voyons, monsieur.

— C'est... c'est, madame, de le marier.

Ce mariage était décidé. Que d'efforts douloureux n'avait pas faits Adrienne pour l'amener ! Elle hésitait néanmoins à le conclure, non qu'elle songeât le moins du monde à le rompre : elle voulait seulement le retarder. Il lui était pénible de permettre la joie inséparable d'une noce, tandis que la terre couvrait à peine, depuis quelques jours, le corps de son fils aîné. Mais il était aussi difficile de concilier les convenances avec une trop longue attente. Elle avait arraché Laure à son père, et la jeune fille vivait sous son toit, c'est-à-dire sous le toit même de celui qu'elle aimait et dont elle était aimée. Cette situation ne pouvait pas se prolonger. Si Maxime partait pour l'armée, et il était impossible qu'il ne rejoignît pas son régiment, la position de mademoiselle Dulaurens devait être fixée avant que le jeune homme quittât Noyon ; la plus simple équité l'exigeait ainsi. Le cœur d'Adrienne était sur ce point d'accord avec sa raison ; elle aimait Laure comme une mère, c'était pour elle un enfant nouveau, une mystérieuse confidente de toutes ses douleurs et de toutes ses joies.

— Nous marierons mon fils quand il le voudra, répondit Adrienne au jeune officier ; ne lui

ai-je pas déjà présenté madame Maxime de Tonneins?..,

Le mariage eut lieu à la cathédrale, et ce fut le curé Pascal qui bénit les époux. Gondrin était là, revêtu de l'habit des grands jours et faisant résonner sa hallebarde sur les dalles de l'église.

Pierre, heureux et fier, conduisait mademoiselle Laure, tout en songeant au hasard des choses humaines, dont les bizarreries sont aussi imprévues que singulières ; quelques jours auparavant, il était accusé d'avoir voulu assassiner cette jeune fille, et maintenant il la présentait à l'autel ! Il avait brutalisé et même menacé Dulaurens, et, par un enchaînement de faits, selon lui miraculeux, il remplaçait dans une cérémonie importante ce père fugitif.

La première lune de miel passée, Maxime et son ami Charles partirent pour rejoindre leur régiment, qui déjà avait dépassé la frontière et prenait la route du Nord.

Madame de Tonneins se décida alors à quitter Noyon et à s'établir à Paris avec sa belle-fille. Plusieurs raisons la décidèrent à cette émigration : les deux maisons jumelles dont elle pouvait maintenant disposer à son gré ne rappelaient à son souvenir que des scènes de tristesse et de deuil ; involontairement, elle trouvait des empreintes tragiques dans les appartements, dans

les jardins, dans les greniers et jusque sur les marches mêmes d'un escalier qu'elle ne voulait plus revoir, mais placé trop près d'elle pour son repos. Laure, qui devinait avec la sagacité du dévouement, les pensées les plus secrètes de sa belle-mère, la voyant poursuivie par le fantôme d'Eugène, l'engagea elle-même à se fixer à Paris; et, comme nous venons de le dire, les raisons ne manquaient pas.

Les regards des deux dames de Tonneins ne devaient plus se détacher de l'armée française; elles en suivraient tous les mouvements, toutes les marches, tous les travaux gigantesques et toutes les glorieuses défaites. Paris était le seul lieu où elles pussent être informées avec exactitude et célérité du sort de leur fils et de leur époux. Cette campagne de 1812 occupa vivement les imaginations, non qu'on en prévît l'issue fatale, mais parce qu'elle entraînait loin du pays une armée immense. Un ancien dit, en parlant d'une sanglante bataille dans laquelle la fleur des citoyens avait été moissonnée, que l'année avait perdu son printemps; en 1812, la France engageait non-seulement son printemps, mais encore son été : deux générations de soldats s'élançaient vers la Russie, et la fortune naissante de Maxime avait besoin d'un soutien dans les bureaux de la guerre et auprès du mi-

nistre : madame de Tonneins se chargerait de ce soin, et, pour cela, il fallait être à Paris.

— Hélas ! disait Laure, je ne demande pas que Maxime acquière un grade élevé ; je désire seulement que cette cruelle guerre me le rende tel que je l'ai donné, toujours beau et bien portant.

Il semblait, au contraire, qu'Adrienne eût repris toute l'ardeur et tout l'enthousiasme de sa première jeunesse. Elle avait épuisé la coupe du malheur, et le reste de sa vie devait être tranquille et heureux.

— Que dites-vous, Laure ? il faut que Maxime atteigne au grade qu'avait son père, il faut même que son mérite l'appelle à un grade plus élevé. Pourquoi ne serait-il pas maréchal de France ?... Vous avez au doigt le talisman de la famille ; la fortune est maintenant assise à notre foyer, elle ne nous quittera plus.

Ces idées superstitieuses, qui, au fond, étaient pour madame de Tonneins plutôt un espoir gracieux qu'une opinion arrêtée, ne se réalisèrent qu'à demi.

Pierre demeura à Noyon ; il devint le régisseur des biens assez considérables que possédait madame de Tonneins dans le département de l'Oise. Soigneux de remplir les intentions généreuses de sa sœur de lait, il rechercha le vieux

Sans-Pareil, cet ami fidèle du racoleur Saint-Léger. Adrienne n'oubliait pas que, si Martial eût suivi les conseils de Sans-Pareil, le funeste duel du carrefour de César n'aurait pas eu lieu, et qu'elle n'aurait point à pleurer la mort d'un fils aîné. Pierre s'empara donc de Sans-Pareil, que la ruine et la mort de madame Saint-Léger laissaient sans ressource, et le vieillard eut un asile et du pain.

Cependant, Gondrin s'ennuyait à Noyon ; il ne pouvait pas suivre son ami Pierre dans ses fréquentes parties de chasse, et ses stations multipliées au cabaret de *Radegonde* avaient plusieurs inconvénients. Dans une petite ville, on sait tout, on répète tout, tout sert d'aliment à l'active curiosité des habitants, et, d'ailleurs, le cabaret avait le malheur d'être très-rapproché de la cathédrale. Les âmes pieuses étaient peu édifiées de voir le suisse aller sans cesse du temple au cabaret et du cabaret au temple. M. le curé Pascal laissait voir un mécontentement de mauvais augure.

— On me calomnie, pensait Gondrin, on n'apprécie pas mon mérite, et, cependant, je sors toujours du cabaret aussi calme que j'y suis entré.

En outre, Gondrin était privé, à Noyon, de voir des camarades, privation insupportable pour un vieux soldat. — Il écrivit à madame

de Tonneins pour lui faire part de ses chagrins.

« Certaines églises de Paris, lui disait-il, ne sont pas très-loin des Invalides, et j'ai aux Invalides beaucoup d'amis plus heureux que moi, parce qu'il leur manque une jambe ou un bras, quelquefois deux; Notre-Dame des Victoires est adossée à une caserne, et l'église de Saint-Germain l'Auxerrois est à deux pas des Tuileries: je ne serais pas fâché, madame, de sonner l'*Angelus* pour mon empereur, et, dans la journée, de causer un peu de nos campagnes avec mes anciens camarades. »

Madame de Tonneins put rendre ce service au grenadier mutilé, et Gondrin quitta sans regret la cathédrale de Charlemagne pour la vieille église bâtie, dit-on, par Chilpéric. Il avait sous les yeux la colonnade du Louvre, et le corps de garde des Tuileries était son voisin le plus proche. Plus tard, dans un jour de douleur, Gondrin se mit à la tête des volontaires qui se dirigèrent vers Clichy, et il fut tué par les troupes dont Paris reçut alors la cruelle visite.

Nous touchions à ces jours de deuil que rien ne présageait encore.

Sans parler du danger qu'allait courir Maxime et qui inquiétait madame de Tonneins plus qu'elle ne l'avouait à Laure, la belle veuve était encore préoccupée des prétentions de M. de

Rambert, maintenant général de cavalerie. M. de Rambert l'aimait éperdûment, et, quoique loin de Paris et prêt à entrer en campagne, il sollicitait par des lettres journalières le bonheur de l'épouser. Rien n'était plus facile, selon lui : madame de Tonneins n'avait qu'à faire un signe, il accourrait, et, une fois marié, il retournerait se mettre à la tête de sa brigade.

Adrienne n'ignorait aucun des services qu'avait voulu lui rendre le colonel. Elle savait, par Pierre lui-même, les efforts tentés par M. de Rambert pour arracher son frère de lait à une condamnation qui paraissait inévitable, et elle avait été profondément touchée de cette tentative compromettante, entreprise pour elle seule et qui pouvait coûter à cet amant dévoué sa fortune militaire. C'était une folie; mais, ainsi que l'avait calculé le colonel, les femmes les plus raisonnables sont très-sensibles aux folies que l'on fait pour elles. Madame de Tonneins se sentait aussi liée par un motif d'une délicatesse excessive, mais qui, pour une femme comme elle, était d'un certain poids. Le colonel avait mis à ses pieds une fortune considérable, et cela dans un moment où Adrienne ne possédait qu'un chétif patrimoine; il y voulait alors que cette fortune devînt celle de ses enfants. Elle avait refusé; il n'en était pas moins vrai que, soit par savoir-vivre,

soit par coquetterie féminine, soit peut-être qu'une inclination secrète la poussât involontairement, elle avait mis dans ses refus une douceur et une mollesse qui devaient laisser de l'espoir au colonel. Tout d'un coup, elle devient riche, elle sort victorieusement d'une affaire fâcheuse. Après avoir accusé M. de Rambert d'une indiscrette curiosité, elle voit qu'il a pris tous les moyens pour la tirer d'un péril qu'il ne faisait que soupçonner, et c'est chargée de tant d'obligations secrètes et presque mystérieuses qu'elle doit refuser les offres d'un homme aussi dévoué!

D'un autre côté, un mariage épouvantait madame de Tonneins; elle était du nombre de ces femmes chez lesquelles l'amour ne vient qu'en seconde ligne, et qui pensent, à tort ou à raison, qu'un second mariage est un demi-parjure. La mort d'Eugène avait augmenté l'affection déjà si violente qu'elle portait à Maxime. Laure, dévouée jusqu'au mensonge, méritait que, dans cette étroite intimité de la mère, de la belle-fille et du fils, Adrienne n'admît pas un beau-père. N'avait-elle pas imposé à mademoiselle Dulaurens le sacrifice de son propre père?

Madame de Tonneins ne pouvait donc pas se décider à un second mariage et n'osait pas cependant répondre à la demande de M. de Ram-

bert par un refus formel. Elle fit entendre au général que, tout en appréciant la valeur de ses offres, elle ne pouvait pas les accepter encore. Ce n'est pas couverte d'un deuil récent qu'une mère peut faire trêve à sa douleur pour songer à un second mariage. Elle n'avait permis l'union de Maxime et de mademoiselle Dulaurens qu'après beaucoup d'hésitations ; elle avait obéi, dans cette affaire, non à sa volonté, mais à d'impérieuses convenances. Le général se trompait, d'ailleurs, s'il croyait pouvoir quitter son corps d'armée, même pour quelques jours. Le ministre de la guerre ne le souffrirait pas, et c'était se ruiner dans l'esprit de l'empereur que de l'essayer. Le général convint lui-même de la valeur de cette dernière raison.

« Je me sou mets, madame, répondit-il à Adrienne, et j'avoue avec vous qu'au moment où je vous écris, quitter l'armée ferait un mauvais effet, si même c'était possible. Nous venons de recevoir l'ordre de nous porter en avant. Mais avouez, madame, que, si l'empereur n'atteint pas mieux son but que moi, nous ferons une déplorable campagne. J'ai peur de ressembler à M. de Tonneins, qui n'a été heureux que dans le Midi, je crains que le Nord ne me soit fatal. »

Adrienne ne fut frappée que de ces seuls mots : « Nous venons de recevoir l'ordre de

nous porter en avant. » Les jours périlleux s'avançaient pour Maxime. Le talisman que portait Laure ne rassurait plus sa mère. Hélas ! madame de Tonneins n'était pas la seule dont le cœur frissonnât de crainte. La France entière était émue ; elle se couvrit d'un deuil d'autant plus profond que nous n'étions plus aux jours d'Arcole et des Pyramides. L'année parut longue ; les roses du printemps, les fleurs de l'été, les fruits de l'automne, tout, pour les bons citoyens, et surtout pour les mères, fut sans parfum et sans saveur.

Le général de Rambert avait eu raison de dire qu'il redoutait le Nord : il tomba au milieu des steppes meurtriers de la Russie et eut sa part du linceul de neige où furent ensevelis tant de braves soldats. Adrienne le pleura, non comme un fiancé, mais comme un ami dont le dévouement méritait, sans doute, un sentiment plus vif que celui qu'il avait inspiré. Maxime et son ami Charles rentrèrent en France sains et saufs. Madame de Tonneins put presser son fils dans ses bras et vivre désormais sans craindre qu'un coup fatal ne le lui ravît. Cependant, nos meilleurs jours sont mêlés de pluie et de soleil, tous les bonheurs de ce monde sont mouillés de larmes.

— Que les temps sont changés ! disait Adrienne à sa belle-fille ; autrefois, quand M. de Tonneins

revenait, il revenait vainqueur... Le malheureux Maxime est rentré en fugitif! Écoute, écoute Laure...

Hélas! on entendait dans les rues de Paris le roulement des tambours ennemis et la marche des soldats russes!...

Jamais l'étroite amitié de la belle-mère et de la bru ne s'altéra; jamais le secret qu'elles conservaient l'une et l'autre dans leur cœur ne sortit de leurs lèvres. Un jour seulement, un nuage léger, pareil à ceux qui volent dans le ciel et arrêtent un moment les rayons du soleil, projeta son ombre sur elles. C'était en 183., le temps avait marqué son passage sur le visage si longtemps jeune de madame de Tonneins; ses joues s'étaient creusées, ses cheveux noirs avaient blanchi; Laure, mère d'une nombreuse famille, atteignait cet âge douteux qu'une femme n'accuse jamais qu'en hésitant. Maxime, dont la jeunesse expirait, et depuis longtemps doué de toutes les qualités de l'homme mûr, siégeait à la chambre des députés; ses devoirs politiques l'éloignaient de chez lui, et les deux dames de Tonneins étaient souvent seules au logis.

— Ma mère, dit Laure à Adrienne, n'avez-vous pas remarqué que, depuis quelque temps, je sors seule, et que, jusqu'ici, je ne vous ai pas rendu compte de mes absences?

— Je suis sûre de votre sagesse, Laure, répondit madame de Tonneins en souriant, et je suppose, d'ailleurs, que Maxime est mieux instruit que moi.

— Maxime ne sait rien.

— Oh ! oh ! ceci, mon enfant, est fort grave.

— Très-grave, en effet, répondit Laure en versant des larmes.

— Vous pleurez, Laure ! qu'y a-t-il donc ?

— Je vais sortir, reprit Laure, et il est possible que je ne rentre pas cette nuit.

— Vous m'épouvantez ! s'écria madame de Tonneins ; expliquez-vous, Laure.

— Je vais passer la nuit auprès d'un vieillard agonisant.

— Votre père ? s'écria de nouveau Adrienne.

M. Dulaurens arrivait de la Martinique ; vingt années de travail l'avaient rendu riche ; la maladie venait de le saisir à Paris, et Laure, instruite de son arrivée, passait de longues heures auprès de son père.

— Je suis chargée, dit Laure en tirant un portefeuille de sa poche, de vous remettre ceci... Mon père assure que cela vous appartient, contenant et contenu.

Adrienne reconnut le portefeuille qu'en 1812 elle avait placé sur la table de Dulaurens ; il contenait nécessairement la somme jadis offerte,

et, dans l'intention de madame de Tonneins, non pas prêtée, mais donnée.

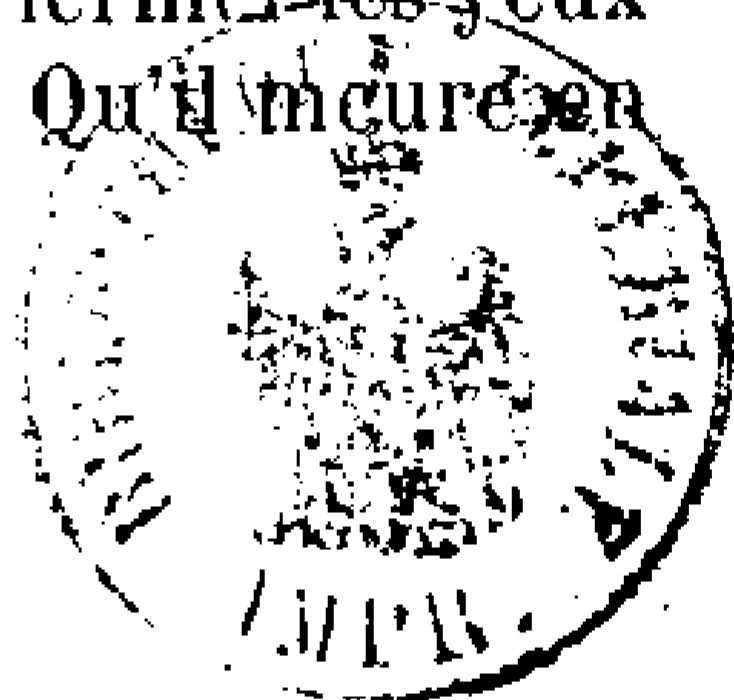
— Gardez tout cela, dit Adrienne, c'est le bien de vos enfants.

Laure jeta le portefeuille sur un meuble.

— Madame, dit-elle encore avec un peu d'agitation dans la voix, mon père va mourir... il demande votre pardon.

Adrienne se jeta dans les bras de sa belle-fille.

— Va, mon enfant ! dit-elle, va fermer les yeux de ton père, le ciel te bénira... Qu'il meure en paix, je lui pardonne !

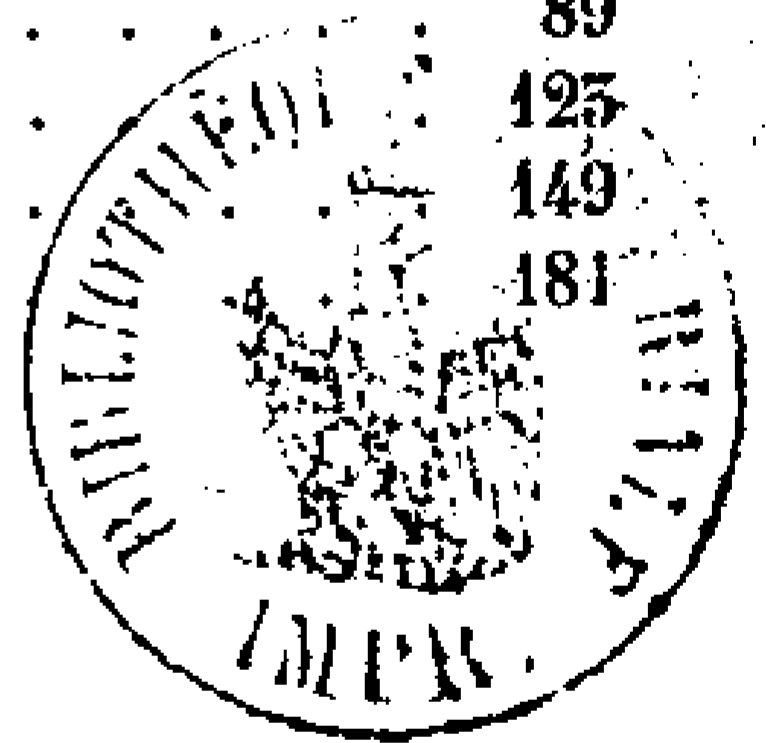


FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER VOLUME.



TABLE DES MATIÈRES.

I. — Complot	3
II. — M. Dulaurens.	19
III. — Le colonel de Rambert.	59
IV. — La chapelle Saint-Éloi.	65
V. — Le conseil de guerre.	89
VI. — Madame Saint-Léger.	125
VII. — La dot de Laure.	149
VIII. — Les migrations.	181



FIN DE LA TABLE.



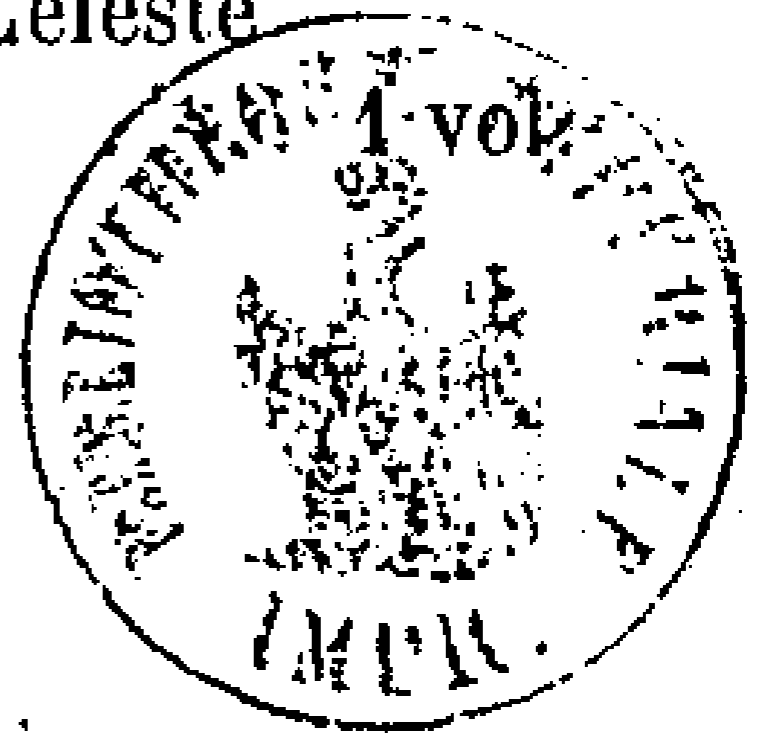
COLLECTION HETZEL.

ACHARD (AM.).	La robe de Nessus	2 vol.
ARAGO (FR.).	Histoire de ma jeunesse	4 vol.
ARAGO (JACQ.).	Les deux océans	3 vol.
AUGIER (ÉM.).	Théâtre	1 vol.
AYCARD (MARIE).	Le diamant de famille.	4 vol.
BALZAC (H. DE).	Les femmes.	1 vol.
—	Maximes et pensées	1 vol.
BARBARA (CH.).	L'assassinat du Pont-Rouge.	1 vol.
BERNARD (A. DE).	Les frais de la guerre.	2 vol.
—	Pauvre Matthieu	2 vol.
CARLEN (ÉM.).	Un brillant mariage	1 vol.
CHAMPELEURY.	Contes choisis	1 vol.
—	Monsieur de Boisd'hyver.	3 vol.
DESCHANEL (É.).	Le bien qu'on a dit des femmes.	1 vol.
—	Le mal qu'on a dit des femmes	1 vol.
—	Le bien qu'on a dit de l'amour.	1 vol.
—	Les courtisanes grecques	1 vol.
DUMAS (ALEX.).	La jeunesse de Louis XIV.	1 vol.

DUMAS (ALEX.).	Aventures et tribulations d'un comédien.	4 vol.
—	Les Mohicans de Paris.	10 vol.
—	Salvator. (Suite des Mohicans de Paris.)	7 vol.
—	El salteador.	2 vol.
—	Ingénue	5 vol.
—	Le page du duc de Savoie.	5 vol.
—	Le capitaine Richard.	2 vol.
—	Les grands hommes en robe de chambre :	
—	Henri IV.	1 vol.
—	Louis XIII et Richelieu.	3 vol.
—	César.	4 vol.
—	Marie Giovanni.	4 vol.
—	Le lièvre de mon grand-père.	1 vol.
—	Abd-el-Hamid-Bey.	4 vol.
DUMAS FILS (A.).	La dame aux camélias.	2 vol.
ESQUIROS (ALP.).	Le château d'Issy	1 vol.
FERRY (GAB.).	Tancrède de Châteaubrun.	2 vol.
FÉVAL (PAUL).	La louve.	4 vol.
—	L'homme de fer.	3 vol.
FOUDRAS.	Les veillées de Saint-Hubert.	2 vol.
GONDRECOURT.	Une vraie femme	2 vol.

GOZLAN (LÉON).	Balzac en pantoufles .	1 vol.
—	La famille Lambert .	1 vol.
—	La couronne de paille.	1 vol.
GRAMONT (F. DE).	La fille du garde . . .	1 vol.
HOUSSAYE (A.).	Les comédiennes d'au- trefois	2 vol.
HUGO (VICTOR).	Le beau Pécopin . . .	1 vol.
JAN (LAURENT).	Misanthropie sans re- pentir	1 vol.
JANIN (JULES).	La comtesse d'Eg- mont	1 vol.
KOCK (CH.-P. DE).	Madame de Monflan- quin.	4 vol.
LAMARTINE (A. DE).	Jules César	2 vol.
—	Les femmes illustres .	1 vol.
MAQUET (A.).	La maison du bai- gneur	4 vol.
MARTIN (L.).	L'esprit de Voltaire .	1 vol.
MAYNE-REID.	Une famille perdue dans le désert. . . .	2 vol.
MÉRIMÉE (P.).	Colomba.	1 vol.
MÉRY.	Les damnés de Java .	3 vol.
MEURICE (P.).	Les tyrans de village.	1 vol.
PAUL (ADRIEN).	Un Anglais amoureux.	1 vol.
SAINTE-FÉLIX (J. DE).	Cléopâtre.	2 vol.
SAINTE (X.-B.).	Chrisna	3 vol.
SAND (GEORGE).	La filleule	2 vol.
—	Laure.	2 vol.
—	Evenor et Leucippe .	2 vol.

STAHL (P.-J.).	Théorie de l'amour et de la jalousie.	1 vol.
—	Bêtes et gens.	1 vol.
—	L'esprit des femmes	1 vol.
—	Un rêve au bal de la Redoute	1 vol.
—	Histoire du prince Z et de la princesse Floris	1 vol.
SUE (EUGÈNE).	La famille Jouffroy	6 vol.
—	Le diable médecin.	3 vol.
TEXIER (EDMOND).	La duchesse d'Hanspar	1 vol.
TILLIER (CLAUDE).	Mon oncle Benjamin	1 vol.
ULBACH (LOUIS).	L'homme aux cinq louis d'or.	2 vol.
YVAN (M.).	Un coin du Céleste Empire.	1 vol.





OUVRAGES PARUS OU A PARAÎTRE :

LES CHAUFFEURS , par <i>Élie Berthet</i>	5 vol.
LES PROPOS AMOUREUX , par <i>Champfleury</i>	1 »
CONFESSIONS DE SYLVIUS (<i>la Bohême amoureuse</i>), par <i>le même</i>	1 »
HISTOIRE DE RICHARD LOYAUTÉ ET DE LA BELLE SOUBISE , par <i>le même</i>	1 »
LES DETTES DE COEUR , par <i>A. Maquet</i>	2 »
LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ , par <i>Jules Baissac</i>	1 »
AVATAR , par <i>Théophile Gautier</i>	1 »
LA JETTATURA , par <i>le même</i>	1 »
CHARLES LE TÊMÉRAIRE , par <i>Alexandre Dumas</i>	2 »
SCÈNES PARISIENNES , par <i>H. Monnier</i>	1 »
LES PETITES GENS , par <i>le même</i>	1 »
HISTOIRE DE LA CONVERSATION , par <i>Émile Deschanel</i>	1 »
HISTOIRE D'UN HOMME ENRHUMÉ , par <i>P.-J. Stahl</i>	1 »
ESPRIT DE CHAMFORT (<i>précédé d'une histoire de la vie de Chamfort</i> , par <i>P.-J. Stahl</i>)	1 »
HISTOIRE D'ATELIER , par <i>Edmond About</i>	1 »
DICTIONNAIRE DES VICES ET DES VERTUS DES FEMMES , par <i>Larcher</i>	1 »
ANTHOLOGIE FÉMININE , par <i>le même</i>	1 »
HISTOIRE DU DIABLE , par <i>A. Morel</i>	5 »
LE COCHON DE SAINT ANTOINE , par <i>Charles Hugo</i>	2 »
SÉRAPHINA DARISPE , par <i>A. de Bréhat</i>	1 »